

## DEUXIÈME PARTIE.

LES ACTIONS DE SA VIE RELIGIEUSE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

COMMENCEMENTS DE LA VISITATION.

Les fondements étaient creusés, la pierre fondamentale toute taillée par la main du céleste ouvrier, les matériaux prêts; il ne restait plus qu'à commencer l'édifice de notre petite Congrégation, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Le sixième juin, jour auquel se rencontra, avec le dimanche de la très-adorable Trinité, la fête du glorieux saint Claude, notre Bienheureuse Fondatrice et ses deux chères premières filles ayant communié, notre Bienheureux Père les avertit de rendre joyeusement grâces à Notre-Seigneur, que c'était le jour de leur délivrance du monde; ce qu'elles firent toutes trois avec grande ferveur, et tout ce saint jour fut employé à la visite des églises de la ville, et avec les filles spirituelles de notre Bienheureux Père, qui s'étaient assemblées en grand nombre.

Environ les sept à huit heures du soir, notre digne Mère et

ses deux chères compagnes allèrent l'une après l'autre prendre la bénédiction de notre Bienheureux Père, qui voyant ces trois bénites âmes avec leurs robes nuptiales et les lampes ardentes en leurs mains pour aller au-devant de l'Époux, et aux chastes noces de son banquet évangélique, il leur dit à toutes trois ensemble : « Vous êtes bien heureuses, vous que le Seigneur a sauvées; ayez un grand et très-humble courage, Dieu sera votre Dieu, et, en sa divine force, vous marcherez victorieuses, sur le cou de vos ennemis. » Après cela, il mit entre les mains de notre Bienheureuse Mère un abrégé de nos constitutions écrites de sa sainte main: « Suivez ce chemin, lui dit-il, ma très-chère fille, et le faites suivre à toutes celles que le Ciel a destinées pour suivre vos traces; » puis, levant les yeux au Ciel, il les bénit derechef toutes trois, au nom du Père tout-puissant qui les attirait, du Fils, éternelle sagesse, qui les régissait, et du Saint-Esprit, qui les animait de ses amoureuses flammes.

Bien qu'on eût tâché de tenir le jour et l'heure de leur retraite fort secrets, le peuple, qui s'en doutait, était tout hors des maisons en attente, quand ces trois victimes, couronnées de la joie et de l'allégresse avec laquelle elles allaient au sacrifice, sortirent de chez notre Bienheureux Père, pour aller dans leur petite maison, au faubourg. M. le baron de Thorens menait sa sainte belle-mère, M. de Boisy, depuis digne successeur de son saint frère en cet évêché, menait notre Mère Favre, et notre Mère de Bréhard était conduite par M. de la Thuille, aujourd'hui comte de Sales, tous trois Frères de notre saint fondateur. Tout le reste de la noblesse et du peuple suivait avec un si grand concours, que depuis le logis de notre Bienheureux Père, jusqu'en la petite maison de ces nouvelles épouses de Notre-Seigneur, la presse était telle, qu'à peine la pouvait-on fendre. L'air retentissait des louanges que tout le monde, et singulièrement les enfants donnaient à Notre-Seigneur et à

ses fidèles servantes, lesquelles eurent grande peine d'entrer dans leur petite chapelle, où quantité des principales dames s'étaient assemblées pour avoir la consolation de les embrasser encore une fois. Il tardait fort à nos chères Mères que tout le monde fût retiré, à quoi la nuit les contraignit, et elles entrèrent dans leur pauvre mais très-aimable et désirée retraite. « Voici, dit notre Bienheureuse Mère, le lieu de nos délices et notre repos. »

La première chose qu'elles firent fut de se mettre à genoux pour rendre grâces à Dieu, disant trois fois le *Gloria Patri* et demandant à Dieu la grâce de faire ce pourquoi elles s'assemblaient. Après cela, elles s'embrassèrent cordialement; nos deux chères Mères Favre et de Bréchard promirent à notre Bienheureuse Fondatrice leur filiale obéissance, et entre elles, une éternelle et sainte dilection; elles caressèrent aussi fort amiablement la bonne sœur Anne-Jacqueline Coste, tourière, qui les était allé attendre; demeurant ainsi elles trois, Notre-Seigneur n'ayant pas voulu augmenter ce beau nombre, permit que nos très-honorées Mères de Châtel et de Blonay qui avaient leurs places, fussent retardées par Messieurs leurs parents.

La première chose que fit notre Bienheureuse Mère, après sa prière et le salut à ses deux chères premières filles, fut de leur faire lecture des règlements que notre Bienheureux Père lui avait mis en mains, disant à ses filles que, pour elle, elle promettait à Dieu d'être très-fidèle en cette observance, et dès lors le petit volume de cette grande loi ne bougea de sa poche; elle méditait en icelui, afin de le garder et faire garder très-soigneusement et amoureuxment. Il était déjà assez tard, c'est pourquoi elles firent leur examen, et dirent des Litanies de la Sainte Vierge, conjurant avec une humble instance cette divine Reine de les prendre sous sa maternelle protection. L'on ne saurait exprimer avec quelle consolation elles se dévêtaient de leur habit du monde, quoique très-modeste, pour en avoir un plus

simple encore. Notre chère sœur et Mère de Bréchard, ôtant son moule et sa houppe qui étaient certains attifets que les demoiselles portaient alors, elle les foula aux pieds avec grande ferveur. Dès ce soir, elles commencèrent à observer le grand silence, et avaient accoutumé de dire, par après, que jamais elles n'avaient pris un repos si doux, si suave, ni si calme, que celui de cette première nuit de leur retraite. Quant à notre Bienheureuse Mère, son cœur fut tellement occupé toute cette nuit d'un doux sentiment de la divine présence et d'une reconnaissance amoureuse envers sa bonté, de la grâce, qu'il lui avait faite, qu'elle ne sommeilla que fort peu. L'ennemi qui l'avait toujours poursuivie lui voulut faire connaître qu'il reprenait de nouvelles forces contre elle, et qu'il avait licence d'entrer dans les solitudes plus retirées, pour persécuter les amis de Dieu. Environ les deux heures après minuit, qu'elle commençait à s'endormir de son premier sommeil, il l'éveilla brusquement et en sursaut, et comme il avait fait naguère, il environna son intérieur de ténèbres, et lui représentait mille et mille difficultés, et ensuite des impossibilités sans nombre de réussir dans son entreprise ; lui donnant, en la partie inférieure, du repentir de s'y être engagée si avant, et lui parlant comme à une téméraire, qui tentait Dieu de s'être chargée de la conduite d'une famille sans fonds temporels, où elle pensait prendre de quoi l'entretenir, et mille autres bagatelles. Ce choc ici dura environ deux heures, et notre Bienheureuse Mère ne répondait pas un mot à tous les divers mouvements que l'ennemi excitait en elle, que par actes positifs d'abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu, ne répondant pas un mot à son persécuteur qui s'enfuit, se voyant méprisé ; et le cœur de cette fidèle Épouse demeura dans sa sainte, joyeuse et amoureuse paix, et Notre-Seigneur lui donna de grandes lumières des soins admirables que sa divine Providence voulait avoir de la Congrégation, si l'on se reposait pleinement et avec une

amoureuse confiance en son soin paternel; de quoi, ce matin-là, elle fit un exercice particulier, se dédiant, et elle et sa Congrégation, à honorer à jamais la céleste Providence par une parfaite et filiale remise de tout. Cinq heures ayant sonné, notre Bienheureuse Mère se leva la première, et alla éveiller ses deux filles, que le changement de lit n'avait point empêché de dormir toute la nuit. Elles s'habillèrent toutes de leur habit du noviciat, notre Bienheureux Père ne voulant pas que l'on fit aucune cérémonie pour cela, n'étant pas un habit nouveau de Religion, mais seulement un habit commun, mais ravalé à l'extrémité de la modestie et humilité chrétienne, ainsi que nous l'avons dit par le menu dans notre fondation.

Toutes joyeuses de se voir dans cet habit simple, elles se donnèrent le saint baiser de paix, et allèrent dans leur petit chœur, pour faire leur oraison mentale, se présentant comme des Épouses parées au gré de leur Époux. La divine Bonté fit voir qu'elles avaient trouvé grâce devant ses yeux, et les combla toutes trois d'une admirable suavité et d'un courage incroyable pour poursuivre fermement cette heureuse sorte de vie qu'elles commençaient. Sur les huit heures, notre Bienheureux Père vint dire messe et communier cette petite Communauté. Après la messe, il leur donna la clôture pour toute cette première année de leur noviciat. Elles quittèrent le nom de dames et autres alliances du monde; nos deux premières sœurs donnèrent le nom de Mère à notre Bienheureuse Fondatrice, et prirent, entre elles, celui de Sœur. Dès ce jour-là, elles commencèrent à étudier le petit Office de Notre-Dame, qu'elles commencèrent quelques jours après à dire en public; et ne se peut dire la peine que notre Bienheureuse Mère prenait pour s'habituer à la bonne prononciation du latin, y ayant une extrême difficulté.

M. de Boisy, frère de notre Bienheureux Père, alors chantre en la cathédrale de Genève, et depuis évêque, venait tous les

jours apprendre à nos premières Mères les cérémonies de l'Office que nous tenons encore aujourd'hui, à quoi notre Bienheureuse Fondatrice avait une si grande affection, que l'on ne sait ce qu'elle n'eût voulu faire pour éviter la moindre faute en ce divin Office.

## CHAPITRE II.

### DE LA FERVEUR ET DES ACCROISSEMENTS DE LA PETITE CONGRÉGATION.

Notre-Seigneur qui voulait être lui-même l'héritage, la possession et le possesseur de ses chastes Épouses, voulut qu'elles entrassent à sa suite, nues des biens de ce monde, notre Bienheureux Père n'ayant pas voulu que notre Bienheureuse apportât quant et soi, non seulement du bien de ses enfants, mais non pas même du sien propre, lui commandant de se contenter d'une pension viagère, que Mgr de Bourges son frère, l'avait priée d'accepter par aumône, et laquelle il lui a toujours continuée tandis qu'elle a vécu <sup>1</sup>. La richesse de cette sainte troupe était l'amour cordial de leur sainte pauvreté, et avaient toutes trois le cœur si détaché des soucis de la vie et du soin des commodités, qu'elles s'enfermèrent dans leur petite maison, sans qu'il y eût ni pain, ni vin, ni provisions de chose quelconque; ce qu'une bonne âme admirait, considérant que s'il leur fût arrivé quelque chose la nuit, elles n'avaient pas de quoi allumer un bout de chandelle. On leur donna un petit baril de vin par aumône, lequel, comme nous avons dit en la Fondation, leur dura depuis le six juin 1610 jusqu'aux vendanges de l'année suivante 1611, qu'elles pensè-

<sup>1</sup> La Bienheureuse, en quittant ses enfants, s'était fait scrupule de rien emporter que le strict nécessaire, n'ayant pris que trente écus pour son voyage, quelques linges et quelques nippes, avec le matelas dont le baron de Chantal, son défunt mari, se servait pour son lit de camp lorsqu'il allait à l'armée. (Déposition tirée du procès de canonisation de la Sainte.)

rent à faire provision de vin; dès qu'elles en eurent, il n'y eut plus rien du tout dans leur petit baril, qui demeura si sec, que l'on s'en étonnait fort, et notre Bienheureuse Mère disait « qu'elle pensait que si on n'eût point pensé à faire des provisions de vin, ce petit baril aurait toujours duré, et qu'elle avait toujours de la consolation à penser comme la pauvreté de notre commencement était remarquable, et reluisait en tout: au réfectoire, à la roberie, et même à l'église. » Nous en avons parlé si particulièrement dans notre Fondation, que je ne rappellerai pas les petites particularités; dirai-je seulement que cette sainte veuve, se confiant parfaitement en Dieu, n'eut pas, nonobstant toute sa pauvreté, disette d'huile et de farine pour subvenir petitement à la juste nécessité de sa famille, parce qu'elle était parfaitement obéissante à l'homme de Dieu, notre Bienheureux Père, qui disait que, « si on eût voulu dépeindre au naïf la véritable pauvreté évangélique, et le total oubli des choses de la terre, et à cela joindre une protection visible de la Providence céleste, il n'y avait qu'à regarder la première naissance de la maison de la Visitation de Sainte-Marie. »

L'heure étant venue que Dieu voulait accroître le nombre de ses amantes, il inspirait des filles attirées par l'odeur des vertus de ces trois nouvelles cloîtrières, pour se venir joindre à elles, et courir ensemble à la suite des parfums du divin Époux. Six semaines après l'établissement, notre chère Sœur Claude-Françoise Roget fut reçue; c'était une très-vertueuse fille, des plus honorables familles de cette ville, petite âme tout innocente que Dieu retira du monde, avant que la malice d'icelui eût aucunement perverti son cœur tout pur et virginal. Trois jours après, notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel fut reçue, le jour de la glorieuse sainte Anne; elle fut suivie de notre chère Sœur Marie-Marguerite Milletot, fille d'un conseiller de Dijon, et celle-ci, de notre très-chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, demoiselle savoisiennne, appelée à la Congrégation, comme nous



avons dit, par une vocation tout extraordinaire. Et bientôt après elle, entra notre chère Sœur Claude-Marie Thiollier de Chambéry; à peine celle-là fut reçue, que notre chère Sœur Claude-Agnès de la Roche fit ses poursuites pour entrer, et fut suivie immédiatement de notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay, toutes deux demoiselles savoisiennes, l'une du Génevois, l'autre du Chablais, et celle-ci fut justement la dixième de l'Institut, auquel, à présent, elle possède dignement le gouvernement de cette première maison d'icelui. Or, d'autant qu'entre ces dix premières, à peine y en avait-il deux qui ne fussent de fort petite complexion et infirmes, le monde commença fort à murmurer de telles réceptions, à quoi notre saint Fondateur ne répondait rien autre avec sa bénignité ordinaire, sinon : « Que voulez-vous? je suis le partisan des infirmes. »

Le révérend Père Ignace Armand, de la sainte Compagnie de Jésus, écrivant une fois à notre Bienheureux Père sur ce sujet, lui disait les paroles suivantes, qui sont tellement à notre propos, que je ne craindrai point la prolixité blâmable de les rapporter un peu au long. « Monseigneur, dit-il, diverses personnes parlent de votre dessein, il est vrai, et puisque votre humilité veut savoir les pensées de son très humble serviteur, je ferai voir à Votre Seigneurie que je suis autant obéissant qu'affectionné. Il est vrai encore un coup, l'on dit que vous dresserez un hôpital plutôt qu'une assemblée dévote, mais qui ne rirait avec vous, mon très-honoré seigneur, des folles cervelles des enfants du monde? De moi, je ne puis m'empêcher de dire avec le Sauveur : *Génération perverse, à quoi vous comparerai-je? à ces enfants qui disent parmi les rues: nous avons chanté, et vous n'avez pas dansé; nous avons fait des plaintes et vous n'avez pas lamenté. Jean est venu ne buvant ni mangeant, vous dites qu'il est un endiablé. Le Fils de l'homme est venu buvant et mangeant, et vous dites qu'il est Samaritain.* Il est venu par ci-devant plusieurs reli-

gieuses menant une vie fort austère, qui les oblige à ne point recevoir les filles infirmes et de petite complexion; le monde se plaint de ce qu'elles ne veulent que les saines et robustes, et les taxe d'une indicrète rigueur. Vous avez, Monseigneur, commencé à ériger un séminaire des spéciales imitatrices de la bénignité du Verbe humanisé, qui ne rejetait personne, vous avez trouvé le nœud et le secret en votre Visitation, qui n'est point trop douce pour les fortes, ni trop âpre pour les faibles, les enfants du monde censurent cela, et disent que l'on dresse un hôpital ou une vie trop molle. Cerveaux vides des maximes du crucifix, qui ne savent pas ce que coûte à la nature l'effet de cette parole: *mourir à soi pour vivre à Dieu, renoncer à soi-même pour porter sa croix*. Souffrez, Monseigneur, que je dise une imagination que je faisais dernièrement: il m'était avis, considérant la lettre que Votre Illustrissime Seigneurie a daigné écrire à notre Père de Villars, que, dressant ce refuge aux imbéciles, vous dites comme Notre-Seigneur disait au regard des petits enfants : Laissez venir à moi ces faibles, ces infirmes et malades, car à telles appartient le royaume des Cieux. Hélas! qui n'aurait pitié d'une vierge, laquelle ayant sa lampe ardente en main, pleine de bonne huile, ne peut néanmoins entrer dans un cloître, pour célébrer les noces de l'Agneau, faute d'avoir les épaules assez fortes pour porter une robe tissée de poils de chameau, comme celle du grand Baptiste, ni l'estomac assez robuste pour jeûner la moitié de l'année, et ne digérer que des racines? Pour moi, Monseigneur, je crois que vos chères filles seront les vraies épouses de Jésus; car il se vêtait non point de robe délicate, cela étant pour les cours des rois de la terre, mais d'une robe sans couture, pour nous signifier qu'elle ne blessait pas. Ce bon Seigneur vivait chez sainte Marthe, et ne refusait pas d'aller au festin. Votre Compagnie s'élève pour imiter la vie cachée, la vie contemplative, et la vie bénigne de Jésus. L'on trouve dans le des-

sein de Votre Seigneurie, la pauvreté et les mortifications de Bethléem, et les raisonnables commodités de Nazareth, la solitude du désert, et la douce conversation de Béthanie. L'on voit dans le visage de votre excellente première fille, madame de Chantal, qu'elle suit vraiment le Sauveur pauvre, doux, bénin, cordial, caché, retiré, priant, conversant, aimant la solitude, servant au prochain, bref, glorifié au Thabor, crucifié au Calvaire. » Jusqu'ici sont les propres paroles du témoignage que le révérend Père Ignace Armand rendait de notre petite Congrégation et de notre Bienheureuse Fondatrice. Ce révérend Père était un grand serviteur de Dieu, qui a beaucoup servi sa sainte Compagnie en la charge de Provincial, et est décédé en grande estime de vertu.

## CHAPITRE III.

DE LA PREPARATION ET DE L'AMOUR QUE NOTRE  
BIENHEUREUSE FONDATRICE ET SES COMPAGNES  
APPORTÈRENT A LA PROFESSION RELIGIEUSE.

L'ennemi voyant les heureux progrès de notre petite Congrégation, honteux des résistances que notre Bienheureuse Mère avait faites neuf ans durant à ses furies, dont elle était toujours restée victorieuse, demanda permission de la toucher de bien près en sa propre personne, pensant par les maladies corporelles (ainsi que Dieu le fit connaître à une sainte âme) interrompre ou ralentir la vigueur de sa course au service de Dieu. Elle fut affligée d'une maladie violente, dans laquelle, soit faute de connaître sa délicate complexion, ou que Dieu le permît, on lui donna des médicaments si forts, qu'elle en pensa mourir, et fut plusieurs années dans les accidents de maladies inconnues qui lui commencèrent l'année de son noviciat, desquelles nous dirons tantôt un mot.

Le temps de ce cher noviciat de nos trois premières Mères étant écoulé, notre Bienheureuse Fondatrice avertit ses deux chères filles que rien ne devait être offert à Dieu qui ne fût bien purifié; à quoi elles travaillaient avec une ferveur toujours nouvelle, singulièrement notre Bienheureuse Mère, à laquelle Notre-Seigneur redonna un peu de santé pour faire ses exercices spirituels avec plus d'assiduité, et se préparer plus à l'aise. Elle était dans une si grande ardeur d'esprit en l'attente de sa profession, qu'elle disait à notre Bienheureux Père, par un petit billet, ces mots: « Quand viendra ce jour heureux, où je ferai

et referai l'irrévocable offrande de moi-même à mon Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un sentiment si extraordinaire et puissant de la grâce qu'il y a d'être toute sienne, que si le sentiment dure dans sa vigueur, il me consumera. Jamais je n'eus des désirs ni des affections si ardentes de la perfection évangélique; il m'est impossible d'exprimer ce que je sens, ni la grandeur de la perfection où Dieu nous appelle. Hélas, à mesure que je me résous d'être bien fidèle à l'amour de ce divin Sauveur, il me semble que c'est chose impossible de pouvoir correspondre à toute la grandeur de l'attrait de ce même amour. Oh! que c'est chose pénible en l'amour que cette barrière de notre impuissance ! Mais qu'est-ce que je dis? J'abaisse, ce me semble, le don de Dieu par mes paroles, et ne saurais exprimer ce sentiment d'amour qui me sollicite à vivre en pauvreté parfaite, en humble obéissance, et en très-pure pureté.

Notre Bienheureux Père vint pour examiner ses trois dignes novices, et les trouva non-seulement disposées à faire leur oblation, mais qu'elles étaient déjà dans la perfection d'icelle. Après cet examen, l'on se mit à discourir quel voile l'on donnerait à ces professes prétendues: l'on proposa à notre Bienheureux Père du crêpe, mais il dit que cela était trop riche et délicat pour les filles de la Visitation, qui devaient faire profession de si grande simplicité et pauvreté, et qu'il les fallait faire d'étamine, ce que l'on fit promptement, se servant pour cela des lés de la robe que notre Bienheureuse Mère portait quand elle se retira du monde, n'ayant pas de quoi en acheter de neufs. Notre Bienheureux Père et notre Bienheureuse Mère agencèrent eux-mêmes ce bénit voile sur la tête d'une Sœur, pour voir en quelle façon l'on s'ajusterait, et trouvèrent celle dont nous usons maintenant la plus simple et moins façonnée. Après cela nos bonnes Sœurs commencèrent à penser à l'ornement de leur autel, pour le jour de leur profession. M. le président Favre avait promis à

sa fille un présent d'autel; mais ne l'ayant pu encore donner, les chères Sœurs Favre et de Bréchar, sachant qu'il y avait au coffre à trois clefs quatre ou cinq pièces d'or que notre Bienheureux Père avait données, avec défense toutefois qu'on ne les employât que pour les nécessités et soulagements des malades, elles vinrent toutes deux environner l'esprit de notre Bienheureuse Mère de mille raisons, « que ce ne serait point manquer à l'obéissance de prendre ces pièces d'or pour acheter un parement, puisqu'on les replacerait dès que M. le président Favre aurait payé. » Elles firent tant d'instances et de prières, que notre bonne Mère leur condescendit et leur permit d'employer cette petite somme. Quand cela fut fait, ce petit grain de sable commença à troubler grandement l'œil clair et net de la conscience de notre digne Mère, qui, dès ce soir-là, avertit notre Bienheureux Père par un petit billet Le Bienheureux, qui ne savait pas la raison des filles, ni les instances qu'elles avaient faites, fut fort touché de ce défaut, et dès le lendemain matin alla au monastère pour en faire la correction; en l'abordant, notre innocente coupable se jeta à genoux avec grande abondance de larmes, s'accusant de sa faute. Le Bienheureux lui dit d'une façon grave et d'une voix puissante: « Ma fille, voilà la première désobéissance que vous m'avez faite; j'en ai eu une mauvaise nuit, tant j'en ai eu de déplaisir. » Cela donna un si grand regret à notre Bienheureuse Mère, que le saint Prélat eût prou peine à la consoler, et elle nous a quelquefois dit « qu'elle fut longtemps qu'au souvenir de cette faute elle avait toujours les larmes aux yeux. »

La veille de cette sainte oblation, cinquième juin 1611, notre Bienheureux Père vint recevoir la confession annuelle de ses trois chères filles. Notre Bienheureuse Mère, à la fin de la sienne, fit le renouvellement de ses vœux en cette sorte, ainsi que nous l'allons trouvé écrit de sa main dans les papiers de notre Bienheureux Père : « Je renouvelle et reconferme mes vœux de

perpétuelle chasteté et obéissance à votre divine Majesté, en la personne de Messire François de Sales, votre bien-aimé et très-digne évêque de Genève, mon unique seigneur et très-cher Père en ce monde. Mon Dieu, mon Sauveur, je m'abandonne très-irrévocablement et sans réserve à votre divine volonté et sainte Providence; gouvernez-moi, et m'employez à tout ce qu'il vous plaira, par l'entremise de ce grand Père de mon âme que vous m'avez donné, et m'octroyez la grâce de parfait amour à l'obéissance. » Après, elle invoque le secours du ciel sur sa faiblesse par l'intercession de plusieurs saints, et entre autres du saint Père Abraham, lequel elle supplie d'offrir à Dieu son sacrifice.

Le lendemain, jour de saint Claude, notre Bienheureux Père vint recevoir l'oblation de nos trois premières Mères. Ce n'étaient que vœux simples, parce que ce Bienheureux voulait que le seul amour de l'Époux servît de lien aux filles de la Visitation, et qu'elles observassent autant exactement l'obéissance, la pauvreté et la sainte pureté, que si elles eussent eu l'obligation des vœux solennels, et enfin il voulait que leur plus grande profession fût comme celle de saint Pierre, au jour que Notre-Seigneur lui fit faire ses trois protestations d'amour.

Je crois avoir parlé amplement, dans notre Fondation, de toute la cérémonie de cette profession, et comme la tapisserie de l'église n'était que de nappes et linceuls bien blancs, tous couverts de petits bouquets de fleurs champêtres qui y étaient attachés avec des épingles. Par un hasard sans préméditation, après la profession, notre Bienheureuse entonna par trois diverses fois ce verset: *Haec requies mea, in sæculum sæculi*, que le chœur releva; de là est venue la coutume de le chanter en nos professions, car on ne faisait pas encore, en ce commencement, toutes les cérémonies que nous observons à présent.

L'on remarquait en cette célèbre action notre Bienheureuse Mère avec un visage tout enflammé, et une majesté toute sainte;

aussi Dieu l'avait ointe d'une huile de liesse par-dessus ses compagnes; ce que connaissant bien, notre saint Fondateur dit à la compagnie qui voulait demeurer après l'action: « Retirons-nous, laissons ces épouses goûter en silence le don de Dieu. »



## CHAPITRE IV.

DE LA MORT DE M. LE PRÉSIDENT FRÉMYOT; DU VOYAGE  
DE NOTRE BIENHEUREUSE A DIJON, ET DE QUELQUES  
GRACES QU'ELLE REÇUT EN CHEMIN.

La divine Providence, qui voulait donner à notre Bienheureuse Mère de bonnes occasions de mettre en pratique ses saintes résolutions, retira à soi M. le président Frémyot, son père, lequel était âgé d'environ soixante-treize ans. Notre Bienheureux Père alla porter cette nouvelle à notre très-digne Mère, la résignation de laquelle il savait assez sans qu'il eût besoin de faire de grandes préparations pour lui donner cette nouvelle, qu'elle reçut avec une très-pure vertu ne s'enquérant d'autre chose sinon comme quoi ce cher père avait fini sa belle vie, et sachant que ç'avait été très-vertueusement, et que Monseigneur de Bourges avait été Père spirituel de son cher père, et que sa fin avait été toute chrétienne; cela lui suffit pour lui donner un saint soulagement, quoiqu'elle demeurât très-attendrie. Mais l'ennemi, qui ne perdait point d'occasion d'attaquer cette âme si forte, lui livra de grands assauts d'ennui sur le décès d'un si cher père; « que sa retraite du monde avait avancé sa mort; que si au moins elle eût attendu un an, elle aurait rendu les derniers devoirs à ce bon père; que ferait son fils, duquel le défunt était chargé? » A tous ces nouveaux troubles elle n'apporta autre remède que celui qui lui servait à l'ordinaire, d'un total acte d'abandonnement d'elle-même et de toutes choses à la conduite de Dieu.

Le décès du vertueux président fit prendre résolution qu'il fallait que notre Bienheureuse Mère fît un voyage en Bourgogne, selon que notre saint Fondateur avait promis pour les affaires du bien de ses enfants; à quoi elle se disposa six semaines après l'oblation dans laquelle nos premières Mères ne faisaient pas vœu de pauvreté. Cette Bienheureuse Mère le fit en particulier entre les mains de notre saint Fondateur, avant que de partir pour aller négocier les affaires de Messieurs ses enfants, et l'écrivit en ces termes : « Ce 22 août 1611, je, Jeanne-Françoise Frémyot, après avoir renouvelé mes vœux d'obéissance et chasteté, pressée du désir d'une vie toute parfaite, je fais vœu de pauvreté et sou mets à l'obéissance et disposition de Monseigneur de Genève, François de Sales, mon très-unique Père, tous mes biens présents et à venir, non seulement quant à l'usage et usufruit, mais aussi quant à la propriété et disposition, pour vivre en vraie pauvre évangélique, et ainsi je le proteste et voue au Père Éternel, au nom de Jésus-Christ son fils, mon seul Seigneur et très-cher Sauveur, moyennant la grâce de son Saint-Esprit, en la présence de la sacrée Vierge, mère de mon Seigneur Jésus-Christ, de saint Joseph, de mon bon Ange, de mon saint père Abraham, des sacrés Apôtres, de ma chère pénitente sainte Madeleine, de mon bien-aimé saint Bernard et de toute la Cour céleste. Amen. »

Après ces vœux faits et renouvelés, et avoir reçu à l'oblation nos très-honorées Sœurs et Mères Roget et de Châtel, elle partit pour s'acheminer à Dijon, accompagnée de notre Mère Marie-Jacqueline Favre, et conduite par M. le baron de Thorens, son beau-fils. De dire quelle consolation reçurent de sa visite tous ses bons parents de Dijon, ce serait chose superflue; elle fut visitée généralement de quasi toute la ville car pour elle, elle ne sortait que par nécessité et pour aller aux églises. Elle demeura quatre mois tant à Dijon qu'à Montelon

et Bourbilly, mettant ordre aux affaires de la maison, consolant son beau-père et ses sujets, enfin édifiant tous ceux qui la voyaient. Les parents de M. de Chantal, son feu mari, firent faire devant elle une assemblée de gens doctes, même des religieux, pour lui persuader, par des raisons de doctrine et de conscience, disaient-ils, « qu'elle devait demeurer en son pays pour pourvoir aux biens de ses enfants, puisqu'elle n'était pas religieuse de clôture; qu'elle se devait contenter de vivre parmi les siens comme font en plusieurs lieux celles du tiers-ordre de saint François. » Notre Bienheureuse Mère était trop bien fondée dans les maximes de la sainte folie de la croix, pour se laisser ébranler par la folle sagesse du monde. Il y eut une dame de ses parentes qui, voyant sa constance, et qu'elle ne pouvait être retenue par douceur, voulait que ses proches usassent d'autorité et de violence, lui dit en colère, « que c'était une honte de la voir cachée sous deux aunes d'étamine; que l'on devrait mettre ce voile en mille pièces. » Notre Bienheureuse Mère ne répondit rien autre, sinon qu'elle dit en souriant: « Qui aime mieux sa couronne que sa tête ne perdra point, s'il peut, l'une sans l'autre », témoignant que ce voile était sa couronne, et qu'elle préférait cet état religieux à la conservation de sa vie.

M. de Thorens admirait la sagesse de ses déportements, de ses paroles, et de son soin à expédier bien promptement les affaires, pour s'en retourner en sa chère Savoie, lui semblant d'être étrangère parmi son propre peuple, n'ayant plus de pays qu'elle estimât véritablement sien que la cité permanente du Ciel, ni de séjour agréable que celui de sa petite Visitation. Les parents firent des instances incroyables pour la faire demeurer un an entier au pays, mais jamais elle n'y voulut entendre. Dieu lui faisant voir qu'il y avait en cela du stratagème de Satan, qui voulait retarder le progrès de la Congrégation, de laquelle il n'avait su empêcher le commencement. Ainsi elle se diligenta

de se retirer, ne perdant point de temps après qu'elle eut fait ce qui était véritablement nécessaire pour le bien de ses enfants ; cette seconde séparation fut aussi sensible que la première aux parents et sujets, mais rien n'émouvait cette généreuse femme que ce qui la pouvait aider à sa sainte entreprise.

Le divin Époux qui avait mené sa bien-aimée aux champs, lui donna ses mamelles, meilleures que le vin, pendant ce voyage de Bourgogne. Elle entra dans une petite chapelle d'une paroisse pour ouïr messe; dès qu'elle fut à genoux, elle fut saisie d'un sacré ravissement qui lui ôta tellement l'usage des sens, qu'elle ne s'aperçut point quand le Prêtre se mit à l'autel ni que la messe se dit. Assez longtemps après icelle, M. de Thorens, voyant que notre Bienheureuse Mère demeurait en prière, s'en alla mettre ordre au dîner, puis revint pour la querir et demanda à notre chère Sœur Favre si notre Mère voulait encore prier longtemps, qu'il se faisait tard ; elle lui répondit qu'elle ne bougeait point, et qu'elle n'avait osé lui dire mot; il fut plus hardi, et alla réveiller cette Épouse, qui fut fort surprise. Il lui fallut du temps pour revenir à soi, et elle demanda si l'on ne voulait pas qu'elle ouît messe ; on lui dit qu'elle était dite il y avait longtemps; elle ne répondit mot, mais s'en alla, et était tellement absorbée, qu'elle ne savait bonnement ce qu'elle faisait et ne put dîner: ce qui faisait par après dire à M. de Thorens, quand on disait que notre Bienheureuse Mère se trouvait mal, qu'il ne la voulait point plaindre, et que c'était Notre-Seigneur qui lui ôtait l'appétit. Notre Bienheureuse Mère conféra de la grâce qu'elle avait reçue en cette petite église avec le révérend Père Granger, jésuite, et dit que c'était l'une des grandes qu'elle eût reçues jusqu'alors; et l'année 1635, parlant de ce voyage avec nos très-honorées Mères Favre et de Châtel, elle leur dit, ensuite des instantes prières qu'elles lui en firent, « que la principale lumière qu'elle reçut alors de Dieu fut du plaisir que Dieu prend dans l'âme pure et parfaite,

et qu'alors elle avait eu l'inspiration du vœu de faire toujours ce qui serait le plus parfait et le plus agréable à Dieu, quand elle le pourrait connaître et discerner » ; lequel vœu elle fit après qu'elle en eut obtenu le congé de notre Bienheureux Père, ainsi que nous dirons; ci-après.

## CHAPITRE V.

### DE SON INCOMPARABLE CHARITÉ AU SERVICE ET VISITES DES MALADES.

Elle fut de retour de ce voyage justement la veille de Noël, et alla premièrement descendre chez notre Bienheureux Père, lequel elle entretint une partie du jour du succès de son voyage, puis se retira vers ses chères filles, lesquelles elle trouva que Dieu avait visitées en son absence de plusieurs maladies corporelles, et comblées de beaucoup de grâces surnaturelles. Je ne sais si jamais fêtes de Noël se passèrent avec une plus sainte et plus dévote joie; quoique notre Bienheureuse Mère revînt d'un assez long voyage fait à cheval dans une saison rigoureuse, et qu'elle fut fort lasse, elle ne voulut point de plus doux rafraîchissements que d'officier à l'Office de la nuit, où elle assista tout au long. Les saints jours de Noël et de saint Étienne, elle put un peu parler à notre Bienheureux Père, et lui déclara l'inspiration qu'elle avait reçue de vouer de faire toujours ce qu'elle connaîtrait être le plus parfait et agréable à Dieu; il le trouva bon, et le lendemain, jour de saint Jean l'Évangéliste, ce Bienheureux vint dire la messe de la Communauté, pendant laquelle notre Bienheureuse Mère fit ce vœu de très-excellente perfection.

Le dernier jour de cette année 1611, notre Bienheureuse Mère commença à tenir le chapitre annuel, faire nomination des nouvelles officières et donner des aides, comme il se pratique aujourd'hui. Ces changements étant faits, notre très-honorée Sœur et Mère Favre se mit à genoux et dit: « Ma Mère, nous

demandons l'obéissance pour visiter les malades. » Le tout se passa comme nous avons marqué en notre Fondation. Le lendemain, premier jour de l'an 1612, notre Bienheureuse Mère, accompagnée de notre très-honorée Sœur et Mère Favre, sortit pour la première fois, pour aller par la ville servir les pauvres et consoler les malades. Cette digne Mère était toujours des premières en ces offices de charité; on la voyait gracieusement amiable parmi les pauvres. Pour grands que fussent leurs maux, sa charité était encore bien plus grande. Elle allait toujours par la ville, le voile baissé sur le visage, et accompagnée d'une religieuse, ne sortant jamais qu'elles ne fussent deux <sup>1</sup>. Quel-

<sup>1</sup> Cet article a donné lieu, dans notre siècle, à une fausse interprétation de la pensée des saints Fondateurs de la Visitation. On a avancé qu'ils avaient voulu former une espèce de Congrégation de Sœurs de charité; mais les constitutions mêmes que saint François de Sales donna à ses filles prouvent que cette visite des malades n'était, selon lui, qu'une œuvre secondaire: « Cette Congrégation, dit-il, a été érigée en sorte que nulle grande âpreté ne puisse divertir les faibles et infirmes de s'y ranger pour y vaquer à la perfection du divin amour. » Voilà son but; attirer au festin du Père de famille, à l'union la plus intime avec Dieu, les âmes fidèles et généreuses, mais faibles de corps. Aussi, assure la Mère de Chaugy: « Le principal soin et les plus chères affections de notre Bienheureuse Mère étaient de bien fonder ses filles à la vraie vie intérieure et de l'esprit, à quoi toutes étaient fort attirées, en sorte qu'elles ne cherchaient que mortification, recollection, silence et retraite en Dieu. »

Ce but de saint François de Sales fut compris même du public, ainsi que le prouvent les Mémoires du temps; et le Père Armand, jésuite, répondant au Saint qui lui avait demandé son jugement sur cette réunion de madame de Chantal et de ses premières filles, écrivait (ainsi qu'il se voit en la page 146) : « Votre Compagnie s'élève pour imiter la vie cachée, la vie contemplative, la vie bénigne de Jésus..... » Il ne faisait nullement ressortir les œuvres de charité, car il savait que la visite des malades était une pratique accessoire, et non une des fins de la Congrégation. On s'en convaincra plus encore si on remarque que deux Sœurs seulement étant nommées pour faire cette visite durant un mois, le tour de chacune arrivait à peine une fois l'an, de sorte que la Communauté s'employait uniquement aux exercices de la vie intérieure et contemplative. Il n'y a donc pas de comparaison à établir entre la Visitation naissante et les Congrégations fondées pour l'éducation de la jeunesse, ou

quefois elle trouvait des pauvres créatures couchées dans des granges, et comme enterrées dans leurs misère et saletés jusqu'aux épaules, faute d'avoir quelqu'un qui leur tendît la main d'un charitable secours. Elle les nettoyait sans faire le moindre signe d'en recevoir aucune incommodité, ains rendait ce service à ces pauvres créatures avec un visage doux, recueilli en Dieu, affable et joyeux. Une fois, une de ses religieuses, qui l'accompagnait souvent en telle œuvre de charité, lui demanda comme elle pouvait faire pour ne donner jamais aucun signe de la résistance que la nature ressent en des rencontres si mortifiantes; elle lui répondit: « Ma chère Fille, il ne m'est point encore tombé en la pensée que je serve aux créatures; j'ai toujours cru qu'en la personne de ces pauvres j'essuie les plaies de Jésus-Christ, lorsqu'on le vit navré pour nos péchés, et couvert d'autant de plaies que s'il eût été atteint d'une lèpre universelle. »

C'était une chose d'édification merveilleuse de voir passer cette sainte dame par la ville avec une ou deux de ses religieuses, le visage couvert, portant l'une des potages, bouillon, orge, juleps aux malades, l'autre des oreillers, couvertes, linceuls blancs, bref, tout ce qui était requis pour le soulagement des pauvres, lesquels elle faisait voir au médecin de la maison qui avait gage pour cela, et suivait son ordonnance autant qu'elle le pouvait. Ce n'est pas une petite remarque de l'assistance divine, qu'en plusieurs années que ces œuvres de charité ont duré dans les pauvretés du commencement de notre Compagnie, jamais on ne trouva des manquements en ce qui était requis pour le vivre et les remèdes des pauvres, quelque nombre que l'on eût à traiter. Quand notre Bienheureuse Mère n'y pouvait pas aller, empêchée de maladie ou d'affaires, deux

les Congrégations de charité qui sont dans un contact journalier avec les pauvres de Jésus-Christ.



des plus anciennes, après avoir pris sa bénédiction, allaient faire cette charité.

Je sais bien que ce serait m'engager dans un trop long discours de vouloir dire par le menu les pratiques d'inignes mortifications que notre Bienheureuse Mère faisait en cet exercice de charité, qui était son occupation quotidienne et les délices de sa ferveur. Le saint amour de Jésus la pressait de servir ces pauvres, et la dévotion l'empêchait de s'y empresser. Je me contenterai de rapporter deux exemples qui feront juger du reste, la persévérance étant la vertu qui emporte le prix des palmes les plus glorieuses.

Il y avait au faubourg d'Annecy une pauvre femme impotente de tout son corps, qui avait un cours de ventre et dysenterie étrange; elle ne se pouvait lever de son pauvre lit, non pas même se tourner seule d'un côté sur l'autre. Tous les matins, ou peu s'en fallait, notre Bienheureuse Mère l'allait nettoyer; sa compagne tenait cette pauvre créature soulevée entre ses bras, tandis que notre digne Mère lui changeait de linges, et faisait un paquet de ceux qu'elle tirait de dessous elle, qu'elle emportait à la maison pour les nettoyer et laver. Elle persévéra plus de quatre ou cinq mois à faire cette charité, après lesquels cette femme étant guérie de ce cours de ventre, il lui vint une autre incommodité, que tous les matins notre digne Mère la trouvait toute mouillée, et séchait ses linceuls au feu avec sa compagne, à laquelle elle commandait de détourner son visage pour ne pas recevoir la puante fumée qui sortait de ces linges; mais pour elle, elle ne détournait nullement le sien, et, quand on le lui disait, elle répondait: « Je suis faite à cela. »

Il arriva qu'une pauvre misérable fille, toute perdue de chancre et de vérole, tomba malade à l'extrémité, et, comme elle avait abandonné Dieu, les créatures l'abandonnèrent. Quelques dames de la ville, qui avaient charge d'avertir notre Bienheureuse Mère des malades, lui dirent qu'il y avait en certaine

grange cette misérable, ajoutant: « Mais quelle apparence d'aller servir cette abandonnée qui a tant fait de maux! » « Au contraire, dit notre digne Mère, il n'y a point d'apparence de l'abandonner; puisqu'elle a tant fait de mal, il lui faut aider à retourner au bien. » Soudain elle alla trouver cette pauvre créature qu'elle trouva dans une effroyable misère, si pleine de chancre et de vermine que cela faisait pitié; elle avait une fièvre ardente et un gros rhume, mais comme elle était extrêmement affaiblie, elle ne pouvait cracher. Notre charitable Mère, avec un linge blanc, lui allait prendre les phlegmes dans la bouche, sans se soucier du danger qu'il y a de recevoir l'haleine et de toucher la salive de telles personnes; elle la tondit de ses propres mains, la peignant tous les jours pour la nettoyer de sa vermine (ce qu'elle faisait souvent aux autres pauvres), et enfin la servit si vigilement et charitablement, qu'elle la guérit au corps et en l'âme, ce qui remplit la ville d'une grande édification.

Une pauvre femme étrangère, ne sachant où se retirer, s'alla jeter dans une étable, derrière le bétail, où elle accoucha seule, sans espoir de secours humain; mais Dieu en eut pitié, et donna dès le matin un grand mouvement d'esprit à notre Bienheureuse Mère, d'aller chercher en cette étable qui était assez reculée, et qu'elle y devait trouver une bonne besogne. En effet, elle rencontra cette pauvre femme et son enfant, tous deux bien proches de la mort, et prit promptement l'enfant entre ses bras, et s'étant mise à genoux, elle l'ondoya crainte qu'il ne mourût; puis le fit baptiser, rendit tous les offices de charité à cette pauvre femme, lui fit apporter un lit, la servit tout au long de ses couches et d'une grande maladie qu'elle fit par après. Dans cette pratique de charité ici, Notre-Seigneur donna à sa fidèle Servante des lumières particulières de sa sainte naissance dans une étable, et disait qu'elle ne pouvait regarder cette étable où elle avait servi cette femme, sans dévotion et reconnaissance des biens que Dieu lui avait faits en icelle.

Elle avait un soin nonpareil que les pauvres qu'elle servait fussent en bon état avec Dieu, les faisant soigneusement confesser dès le commencement de leur mal, et n'avait pas moins de vigilance quand ils déclinaient, de leur faire recevoir les derniers sacrements. Elle portait et faisait porter des linceuls blancs pour mettre sur le lit des pauvres, même quelquefois sur les crèches, quand ils étaient ès granges et étables, et l'été faisait fleurir le lieu où l'on devait porter le Saint-Sacrement, lequel elle accompagnait quand elle pouvait avec grande dévotion; et quand les pauvres étaient décédés, elle les lavait et ensevelissait

## CHAPITRE VII.

### DE DIVERSES MALADIES DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE, DE SA RÉSIGNATION ET DE SON ABANDON DANS LA SOUFFRANCE.

La volonté de Dieu était que ce petit Institut fût spécialement pour les faibles et infirmes; c'est pourquoi il nous donna une Mère qui sut, par son expérience, compatir à nos infirmités, afin qu'étant bien intelligente de tout, elle confortât les autres. Les premières années de religion de notre Bienheureuse Mère s'écoulèrent dans de perpétuelles incommodités, et cette digne Mère nous a dit souvent que sans cela elle aurait eu une très-grande peine que notre Bienheureux Père eût tenu l'Institut dans la modération où il l'a laissée, touchant les pénitences et macérations corporelles, à quoi elle était adonnée et fort inclinée.

Ses maladies commencèrent, comme nous avons dit, l'année de son noviciat; elle avait des intervalles très-bons, et d'ordinaire, pour ses langueurs, ne laissait point de faire ses exercices de religion et ses fonctions de charité, et ne parut jamais plus forte que dans son infirmité, la grâce de Dieu faisant tout en elle et par elle. Il lui prenait quelquefois tous les jours certains accidents si violents, qu'on la jugeait devoir bientôt trépasser; son visage était doux, tranquille et serein, et tout son corps destitué de forces; d'autres fois, elle enflait à vue d'œil, et perdait la parole; l'on courait promptement appeler notre Bienheureux Père; à mesure qu'il lui parlait de Notre-Seigneur, elle revenait

à elle, et l'enflure se passait. Ce qui me fait souvenir d'une autre sainte femme et grande servante de Dieu, sainte Catherine de Gênes, laquelle dans ses assauts impétueux de l'amour divin qui la mettaient comme dans un martyre d'amoureuses souffrances, trouvait un égal soulagement à entendre parler de Dieu, ce qui modérait l'opération intérieure que l'amour faisait en elle; ainsi, jamais l'on ne trouva remède qui apportât soulagement à notre Bienheureuse Mère, dans ces accidents si extraordinaires, que de faire venir notre Bienheureux Père, lequel, écrivant sur le sujet de ces maladies, dit les paroles suivantes: « Je recommande à vos prières la santé de la mère abeille de notre nouvelle ruche, elle est grandement travaillée de maladie! et notre bon M. Grandis, quoiqu'il soit l'un des doctes médecins que j'aie vus, ne sait qu'ordonner pour ce mal, qu'il dit avoir quelque cause inconnue à Galien. Je ne sais si le diable nous veut épouvanter par là, ou si elle n'est point trop âpre à la cueillette; toutefois, je sais bien qu'elle n'a point de meilleur remède à son gré que de s'exposer au soleil de Justice. »

Un jour que cette digne Mère était dans un accident où notre Bienheureux Père crut quasi que la violence de la douleur et de l'amour divin lui ravirait la vie, lui qui n'était attaché qu'à sacrifier sa volonté sur l'autel de la volonté divine, lui dit d'un visage tranquille et recueilli : « Peut-être, ma fille, que Dieu se veut contenter de notre essai, et du désir que nous avons eu de lui ériger cette petite Compagnie, comme il se contenta de la volonté qu'eut Abraham de lui sacrifier son fils; si cela est et qu'il lui plaise que nous nous en retournions demi-chemin, sa volonté soit faite. — Oui, répartit la malade, mon très-cher seigneur, sa volonté soit faite au temps et à l'éternité. — Si Dieu ne veut pas que nous passions outre, ajouta le Bienheureux, au moins sa Bonté aura vu que nous nous sommes mis de bonne volonté à faire l'œuvre qu'il nous avait inspirée. »

Ainsi ces deux saintes âmes faisaient ensemble d'admirables résignations.

Cependant ces maux inconnus de notre Bienheureuse Mère s'alliaient toujours augmentant, les médecins de cette ville furent d'avis que l'on fit une consulte de plusieurs. Entre ceux qui furent appelés fut un de Genève; notre Bienheureux Père, comme un vigilant Pasteur, espérait par ce moyen de retirer cette sienne brebis de la gueule du loup de l'hérésie, et lorsque pour lui parler plus à loisir il prenait son temps en la chambre de notre très-digne Mère, le contentement qu'elle en recevait était capable de la faire revenir de ses accidents. Dans toute cette consulte, les médecins ne purent trouver la cause du mal de cette digne Mère, ce qui fit dire à l'un d'iceux qu'il la croyait plus malade d'amour divin que du détraquement des humeurs; aussi ne firent-ils que quelques légères ordonnances qui regardaient simplement sa nourriture, et jamais cette sainte malade ne demanda aucun remède pour sa guérison; seulement elle exhortait ses filles à la soutenir par les pommes de leurs bonnes actions dans une parfaite observance, et la récréer par les fleurs de leurs ferventes affections au service de Dieu. Elle ne parlait d'aucune chose qui concernât son soulagement, ayant abandonné à Dieu et à l'obéissance sa santé et sa vie, sans qu'elle voulût plus penser ni avoir soin d'elle-même. Il lui survint de grands accès de fièvre continue, accompagnée de mouvements convulsifs, ce qui lui laissa une fièvre erratique qu'elle garda longtemps, et pour laquelle le médecin lui ordonna de ne point souper, ce qui l'affaiblit extrêmement. « Je le connaissais fort bien, dit-elle une fois, mais je n'y arrêtais pas ma pensée, et jusqu'à ce que notre Bienheureux Père m'eût commandé de dire quand on me donnerait quelque chose que je verrais m'être nuisible, j'eusse eu grand scrupule de me mêler de moi-même, après m'être donnée à Dieu et à l'obéissance, et j'eusse bien mieux aimé mourir par soumission et abandon de

moi-même que de vivre par mon propre souci. » Une autre fois elle dit que ces maux qu'elle avait eus en ses premières années de Religion ne lui ôtaient aucune liberté pour ses fonctions d'esprit, lequel elle sentait toujours prompt dans cette infirmité, « dans laquelle, ajoute-t-elle, je n'estimais pas de rien souffrir, sinon en la très-grande répugnance que j'avais d'être traitée autrement que la Communauté, et pour la peine où je voyais notre Bienheureux Père et toutes nos bonnes Sœurs, lesquelles, grâce à Dieu, mes accidents n'empêchaient point de servir de tout mon petit pouvoir. » Il lui arriva un de ces accidents dont nous avons parlé ci-dessus, fort violent, qui occasionna à notre Bienheureux Père de prendre ce prétexte pour faire revenir le médecin de Genève qui avait de bonnes dispositions pour la guérison de son âme, sans un sien fils qui le tint si fort de près qu'il fut cause de sa perte. En s'en retournant cette seconde fois, il dit qu'il ne pouvait trouver au vrai la cause ni les remèdes de ce mal, et que cette dame étant si vertueuse, il ne doutait point qu'il n'y eût quelque ressort céleste qui jouait pour la tenir dans cette manière de souffrance. Les infirmières de notre Bienheureuse Mère l'entendaient quelquefois, quand elle croyait être seule, qui disait: « Oui, mon Dieu, faites souffrir, faites souffrir cette nature trop vive, afin qu'elle apprenne s'il faut avoir tant d'ardeur aux rigueurs extérieures pour soi et pour les autres. »

Les enfants du monde oyant parler de ces fréquents accidents de maladies où notre Bienheureuse Mère tombait souvent, faisaient des contes à plaisir du renversement des desseins de notre Bienheureux Père, lequel parmi tout cela pratiquait une admirable patience, et disait « que si Dieu voulait ôter la première pierre du fondement, que sa Providence savait ce qu'elle voulait faire du reste de l'édifice; que dans cette confiance il en demeurerait en repos, » et cependant il prenait un soin incomparable de son soulagement, la visitant comme un

autre saint Jérôme sa sainte Paule, et lui écrivant quelquefois des petits billets de dévotion. Nous en avons encore un écrit de sa main, par lequel il la conjure de modérer son ardeur de suivre les exercices communs, et de se conserver pour sa chère Congrégation; « car, voyez-vous, ma chère Mère, dit-il, vous êtes, pour cette sainte besogne, le courage de mon cœur et le cœur de mon courage. »



## CHAPITRE VIII.

DE LA MORT DU BEAU-PÈRE DE NOTRE BIENHEUREUSE  
ET DE SON VOYAGE A MONTELON; DE SA GRANDE  
FATIENGE ET DÉBONNAIRETÉ DANS LA CONDUITE DE  
SES AFFAIRES.

Comme nous avons dit ci-dessus, les maux et accidents de notre très-digne Mère ne l'empêchaient pas de vaquer à la conduite de sa maison, Dieu lui ayant donné une double force d'esprit, l'une pour soutenir la maladie, l'autre pour agir au bien intérieur et extérieur de sa Communauté qui s'accroissait, en sorte que la petite maison du faubourg était trop étroite pour la contenir. Il fallut penser à bâtir un monastère et à se loger dans la ville, ce qui ne fut pas sans difficultés, lesquelles étant surmontées par la grâce divine, on fit le changement de maison la veille de Toussaint, et le lendemain le Saint-Sacrement y fut exposé; cela était l'année 1612.

Après ce changement, notre chère Sœur Claude-Françoise Roget, la première reçue en la Congrégation après nos trois premières Mères, commença à se trouver un peu mal; mais comme elle fut charitablement servie, et avec grand soin, l'étiologie qu'elle couvait dès son enfance ne parut pas jusqu'au printemps de l'année suivante, et elle ne décéda pourtant qu'au mois de juin, en l'octave du Saint-Sacrement. Notre Bienheureuse Mère la servit charitablement en sa maladie; l'assista soigneusement en son dernier passage, la lava de ses propres mains, et la pleura très-maternellement. Comme on n'avait point encore de sépulture, le corps de cette chère Sœur fut

porté aux révérends Pères Jacobins; notre Bienheureuse Mère et toutes nos Sœurs, n'étant pas encore en clôture, assistèrent à son enterrement. Cette chère Sœur était seulement âgée d'environ dix-huit ans, et était une vraie colombe toute pure et propre à voler au sein de Dieu pour s'y reposer éternellement<sup>1</sup>.

A peine ces funérailles étaient finies, que l'on avertit notre Bienheureuse Mère qu'il fallait rendre d'autres devoirs funèbres à M. son beau-père qui était décédé, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Notre Bienheureux Père jugea qu'il était absolument nécessaire que notre digne Mère fît un voyage en Bourgogne; ce qu'elle entreprit par son obéissance, menant pour compagne notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel; MM. les barons de Thorens et de Chantal l'accompagnaient. Elle arriva heureusement à Montelon, où elle parut avec un cœur doux, gracieux et compatissant envers ceux qui l'avaient tant contrariée; elle fit un accueil si débonnaire à la servante du bon vieillard décédé et à ses enfants, que chacun en bénissait Dieu et en était étonné. Comme les affaires du défunt avaient été extrêmement mal conduites, l'on avait laissé échoir les rentes de plusieurs années, sans faire payer ces rentes aux sujets, et ceux qui avaient payé, on ne l'avait pas mis en écrit, ce qui ne donna pas peu de besogne à notre Bienheureuse Mère pour laisser des comptes nets et équitables. Dès le matin, après ses exercices spirituels, elle ne bougeait d'une salle, entourée de papiers et de paysans; elle demeurait dans sa dévote gravité et douce force sans se troubler, sans se passionner et sans élever sa parole une fois plus que l'autre, ainsi que nous l'avons appris de

<sup>1</sup> A la mort de cette chère Sœur, il arriva à nos premières Sœurs de jeter sur son corps des fleurs, crainte de quelque mauvaise odeur; mais comme elles l'avaient fait sans ne avoir la permission, notre sainte Mère les en reprit et les fit manger au réfectoire à sa place, tandis qu'elle prit son repas à leurs pieds. (Archives de la Visitation d'Annecy.)

ceux même qui étaient témoins oculaires et admirateurs de la grande sagesse, justice et modération de cette sainte femme. Il y eut un paysan plus hautain que les autres qui fit beaucoup de bruit, et dit plusieurs paroles indiscrètes, parce qu'étant des amis de la servante jadis maîtresse, elle lui avait promis de faire mettre toutes ses décharges sans qu'il eût payé. Ce que ne trouvant pas fait, il se mit en terrible colère contre notre digne Mère, pensant et disant qu'elle avait arraché son feuillet. Comme elle vit ce pauvre homme si passionné et parlant contre elle avec tant d'extravagance, elle empêcha M. le baron de Thorens, qui était présent, de lui donner des coups de bâton, et fit mettre notre chère Mère de Châtel en prière pour ce passionné, duquel s'approchant gracieusement elle le prit par les cheveux et lui fit le signe de la croix sur le front; au même instant, son esprit fut changé, il se jeta à genoux et découvrit devant tous son tort, demandant pardon et miséricorde. Elle lui accorda l'un et l'autre très copieusement, et fit grâce à d'autres qu'elle jugeait qui eussent été trop molestés, si on les eût contraints de payer toutes les échutes.

Elle visita tous les terriers et titres principaux des biens, des maisons de ses enfants, les contrats, livres de raisons, bref, tout ce qui était requis pour établir un bon ordre; elle mit des grangers aux métairies, des fermiers et receveurs aux châteaux; elle allait à cheval tout d'un jour de Montelon à Bourbilly, qui sont éloignés de dix ou douze lieues. D'autant que le baron, son fils, était encore jeune et engagé à la cour, elle fit vendre une partie des meubles qui se pouvaient gâter, laissant seulement quelques chambres garnies. Avant de partir, elle eut soin, par une très-grande charité, de bien accommoder la servante du bon vieillard défunt, et ses enfants, les récompensant du mal qu'elle avait reçu d'eux, comme s'ils eussent été ses grands bienfaiteurs, sans plus parler des choses

passées<sup>1</sup>. Elle faisait venir cette femme manger avec elle et l'entretenir de ce que faisait et disait feu son beau-père depuis son départ, et de l'heureuse fin de bon catholique que Dieu lui avait fait la grâce d'avoir.

Ce fut une chose qui édifiait grandement, que lorsque cette sainte femme traitait des affaires, elle ne s'alléguait jamais, se tenant pour vraiment morte au monde; mais disait toujours: « Vous devez à mes enfants telle et telle chose », et ainsi en toutes autres rencontres elle avait des termes singuliers hors d'elle. A son retour de ce voyage qui ne dura que six semaines en tout, elle passa à Dijon, remplissant chacun d'édification, ne s'arrêtant ni là ni ailleurs, qu'autant que la nécessité le requérait.

Le révérend Père Mathias de Dôle, capucin de grande vertu et réputation, qui avait fréquenté souvent notre très-digne Mère avant sa retraite, la visita plusieurs fois, tandis qu'en ce voyage elle fut en Bourgogne, où il était gardien des capucins du couvent d'Autun. Il en écrivit à notre Bienheureux Père les paroles suivantes: « Ce n'est plus une Judith que notre madame de Chantal, c'est une sainte Paule; toutes ses actions font voir l'opération de Dieu en son âme, et les traces de votre direc-

<sup>1</sup> La, servante de Dieu aima tendrement ses ennemis (déposa sœur Marie-Joseph de Musy, professe du second monastère de la Visitation d'Annecy), et leur faisait du bien, lorsque même ils lui disaient des paroles désagréables, comme elle fit particulièrement paraître à l'égard de la servante de son beau-père, qu'elle caressa et obligea par plusieurs bienfaits, et entre autre se chargea d'une de ses filles qu'elle amena avec elle de Montelon à Annecy, où elle lui procura un mariage convenable, et qui passa depuis à Talloires (*près Annecy*) Ce que la déposante sait pour l'avoir ouï dire aux religieuses anciennes. (Procès de canonisation.)

La sœur M.-Jeanne Grandis déposa le même fait, ajoutant que la Vénérable ayant appris la mort dudit baron (son beau-père), a singulièrement caressé cette même ingrate (servante), amena même avec elle en Savoie une de ses filles qu'elle pourvut, la mariant dans une honnête et commode famille, comme la déposante le sait pour avoir vu ladite fille. (Procès de canonisation.)

tion; ce n'est plus une baronne, c'est une Sulamite; toute cette contrée reste pleine de la douce odeur de ses célestes vertus; nos religieuses de Dijon, comme les filles de Sion, l'annoncent Bienheureuse, et toutes nos dames la louent hautement.»

## CHAPITRE IX.

NOTRE DÉVOTE MÈRE FONDE UNE MAISON DE NOTRE  
INSTITUT A LYON; ELLE REÇOIT ALORS QUELQUES  
GRACES MIRACULEUSES.

Au retour de ce voyage, l'année 1613 était sur son déclin; ce qui en restait et toute l'année suivante 1614, fut employé, avec plusieurs difficultés, à commencer de bâtir un monastère, ainsi que nous avons bien amplement discouru dans notre fondation, et des obstacles qui se présentèrent, parmi lesquels nos bienheureux Fondateur et Fondatrice pratiquèrent d'insignes vertus et Dieu bénissait tellement leurs desseins, que, malgré tous les empêchements, sans que l'un ni l'autre sortissent de leur paix et tranquillité, la besogne s'avancait heureusement.

Tandis que le bâtiment de ce premier monastère de l'Institut s'avancait, Notre-Seigneur disposait le spirituel et le temporel pour commencer une seconde maison de la Congrégation. Ce sage père de famille qui n'allume pas la chandelle pour la mettre cachée sous le boisseau, ne voulut pas cacher plus longtemps notre très-digne Mère, qui était un flambeau de toutes vertus dans ce recoin où son humilité se plaisait si parfaitement.

Madame de Gouffier, religieuse du Paraquet au pays de Saintonge, ayant vu *l'Introduction à la vie dévote* et appris que l'auteur de ce divin livre avait érigé une Congrégation, où il avait donné des lois encore plus parfaites et spirituelles que celles qu'elle admirait dans ce cher livre, elle fit vœu à Dieu de ne cesser de procurer de venir en Savoie pour voir ce saint

Prélat et sa Congrégation; elle trouva à Lyon madame d'Auxerre, laquelle était touchée du même désir. C'était une dame de grande qualité et moyens, qui depuis vingt ans qu'elle était veuve, aspirait incessamment à la vie parfaite et retirée; elle avait cherché son repos dans toutes les maisons religieuses de femmes dont elle s'était pu aviser, non qu'elle y fût entrée, mais par la communication et connaissance qu'elle prenait de leur Institut, sans y pouvoir trouver ce qu'elle cherchait. Elle vint donc à Annecy avec madame de Gouffier, après Pâques de l'année 1613, et dès la première fois qu'elle vit notre très-digne Mère avec sa petite troupe, elle sentit en son âme le repos qu'elle avait cherché jusqu'alors sans le trouver, et dit: « Vraiment, voici la manière de vie que Dieu m'a toujours fait désirer, sans la connaître. » Elle s'en retourna à Lyon bien résolue d'y procurer l'érection d'une maison de sainte Marie, comme celle qu'elle avait vue à Annecy, ce qu'il lui fut facile d'obtenir de Mgr Denis de Marquemont; mais l'ennemi de toutes bonnes œuvres vint à la traverse et fit changer tout ce dessein, ainsi que nous l'avons amplement décrit au petit recueil de la vie de cette chère Sœur, et en la fondation de Lyon.

Il s'éleva un peu de jalousie contre la Congrégation de la Visitation, et l'on voulut faire à Lyon une Congrégation de la Présentation, laquelle on commença, et voulut-on que la bonne madame d'Auxerre fût à Lyon, comme la Mère de Chantal à Annecy, fondatrice et supérieure de cette Maison. Quoique cette très-bonne âme n'aimât rien tant que la petite Visitation qu'elle avait vue, et n'eût plus grande crainte que de s'engager à la conduite, néanmoins, pressée des Puissances supérieures, elle se soumit; on voila des filles : nouvelle qui fut apportée à Annecy lorsqu'on croyait que l'on venait prendre des Sœurs pour aller fonder à Lyon. Notre Bienheureuse Mère ne se fâcha aucunement de ce changement, au contraire, elle en bénit Dieu, disant à nos Sœurs « que cela devait apprendre à toutes qu'il

faut jeter de profondes racines en la très-sainte humilité, et qu'après, Dieu aurait soin de faire jeter çà et là les branches de cet Institut » , maxime qu'elle a gardée toute sa vie, ayant toujours eu plus de soin incomparablement d'établir et fonder son Ordre ès vraies vertus, que d'en augmenter le nombre des maisons.

Or, si le Seigneur n'édifie la maison, ceux qui la bâtissent travaillent pour néant; l'esprit humain avait commencé cette nouvelle Congrégation de la Présentation, l'esprit humain la détruisit. La confusion des langues se jeta parmi ces congrégées; je veux dire il arriva parmi elles une telle mésintelligence, qu'elles ne purent vivre six semaines ensemble, quoique toutes fussent de très-bonnes âmes; mais il ne plaisait pas à Dieu de bénir leur assemblée, tellement que l'on n'eut plus de hâte que d'écrire à notre Bienheureux Père et à notre très-digne Mère; qu'il fallait que les filles de la Visitation de sainte Marie allassent fonder à Lyon. Mgr le cardinal Denis de Marquemont, archevêque de Lyon, envoya M. Mesnard, sacristain de Saint-Nisier, avec un carrosse querir les Sœurs. Notre très-digne Mère partit d'Annecy, le jour de la conversion de saint Paul 1615, avec nos très-honorées Mères Marie-Jacqueline Favre, Péronne-Marie de Châtel, Marie-Aimée de Blonay, et encore madame de Gouffier qui tenait place et faisait toutes les fonctions des religieuses.

Notre très-digne Mère allait à Lyon bien incommodée corporellement, sa santé étant fort petite, mais grandement joyeuse en son âme d'aller travailler pour la gloire de Dieu. Elle sentit aux approches de Lyon les bons Anges du royaume de France qui lui faisaient l'accueil, et eut une grande certitude intérieure du progrès et du fruit que l'Institut ferait en France, et que cela était la cause d'une nouvelle joie entre les Anges.

Avant que notre Bienheureuse Mère et sa chère troupe arrivassent à Lyon, l'on voulut visiter les patentes royales obtenues pour l'autre établissement, afin de faire changer le mot de Pré-



sensation en celui de Visitation; pour cela il fallait quelque retardement, et des allées et venues. Notre-Seigneur y mit ordre: à l'ouverture des portes, l'on vit que le mot était miraculeusement changé, et qu'où les hommes avaient mis *Congrégation de la Présentation*, il y avait en beau caractère bien formé, *Congrégation de la Visitation Sainte-Marie*; cette merveille fut grandement admirée, toucha bien les cœurs, et fut cause que notre petit Institut fut mieux goûté qu'il n'eût été. Ceux qui avaient été contraires à notre établissement disaient alors: « La main de Dieu travaille pour ces Religieuses ici. »

La veille de la Purification, notre Bienheureuse Mère et ses filles arrivèrent heureusement, et furent chèrement et joyeusement reçues des congrégées, singulièrement de la bonne madame d'Auxerre, laquelle n'ayant jamais aspiré qu'à la perfection de l'humilité, se déposa tout à l'heure de la charge qu'on lui avait donnée en cette maison, remit les clefs à notre Bienheureuse Mère, mais elle lui remit encore plus parfaitement son cœur et sa volonté; ce que firent pareillement ses deux compagnes, car la quatrième s'était retirée de parmi elles avant la venue de nos Sœurs. Le lendemain, jour de la Purification de cette Vierge plus pure que le soleil, l'établissement de ces petites filles de Sainte-Marie de la Visitation se fit avec grande solennité, Mgr de Marquemont faisant lui-même l'action, et témoignant une grande estime et respect de la vertu de notre Bienheureuse Mère <sup>1</sup>. Ce même jour, la bonne madame d'Auxerre

<sup>1</sup> Monseigneur de Marquemont admira fort la sainteté de cette vénérable Mère, si bien qu'il s'écriait en une rencontre: « *Que dirons-nous à l'oreille de celle à qui Dieu parle toujours au cœur!* » La renommée de la servante de Dieu était déjà même arrivée à Rome, car, comme vers cette époque madame de Gouffier y sollicitait les dispenses nécessaires pour passer de l'Ordre du Paraquet à la Visitation, le cardinal Bandiné lui dit dans sa réponse: « Vous serez bien heureuse si vous pouvez devenir la fille de Monseigneur de Genève et de cette perle des dames, la Mère de Chantal. » (Dépositions de la Mère Françoise-Madeleine Favre de Charmette.)

changea d'habit, et ses deux compagnes aussi, et prirent celui de novices. Elle prit le nom de Marie-Renée, et fut fondatrice temporelle de cette maison-là, comme il est marqué en la fondation, et au recueil de la vie de cette très-honorée Sœur qui était véritablement un soleil de vertus, mais excellemment sur toutes, de l'humilité. Notre Bienheureuse Mère nous a dit qu'elle ne voyait jamais cette bonne Sœur sans sentir son âme émue de s'abaisser devant Dieu, à l'exemple de l'abaissement et anéantissement qui reluisaient en cette vertueuse novice, laquelle, de son côté, s'estimait si indigne d'être en la compagnie de notre Bienheureuse Mère, qu'elle ne l'osait quasi approcher, et disait que Dieu lui avait dit en son cœur, quand cette digne Mère était entrée en leur maison: « Je vous donne pour vous conduire l'une des plus grandes Servantes que j'aie maintenant sur terre; en cela, ma fille, je vous témoigne mon amour. » Cela demeura si fort imprimé au cœur de notre chère Sœur d'Auxerre, qu'à peine osait-elle regarder en face notre digne Mère, et si elle parlait à ses deux compagnes ou aux autres novices qui furent reçues après elle, c'était pour les exciter à bien profiter de la conduite de cette unique Mère. On l'a quelquefois entendue dans l'excès de sa ferveur, croyant être seule, qu'elle se disait à elle-même: « Sais-tu qui tu es, Marie-Renée? tu es un atome d'ordures auprès de cette montagne de perfection; » puis se tournant vers Notre-Seigneur: « Ah! mon Dieu, disait-elle, si vous me permettez de vous faire une demande, je vous supplie que la mort ferme mes yeux; il me suffit, puisque je vois une maison de sainte Marie en France; mettez-moi au purgatoire pour purger mes péchés, et ne me laissez plus jouir de tant de bonheur que de demeurer avec votre Sainte. » Voilà comme les justes se connaissent à fond les uns les autres; cette bonne servante du Seigneur fut écoutée du Ciel, car elle ne fit pas son noviciat entier, qu'elle fut jugée digne d'aller faire l'éternelle profession de l'amour et eut la grâce à

laquelle son humilité l'empêchait d'aspirer. Notre Bienheureuse Mère lui ferma les yeux et l'assista en son dernier passage, qu'elle fit aussi saintement que sa grande persévérance aux vertus et en la vraie dévotion le pouvait faire espérer et souhaiter.

Or, quoique notre très-honorée Sœur d'Auxerre eût très-honnêtement donné pour la fondation, l'on ne laissa pas au commencement d'avoir beaucoup de pauvreté et d'incommodité, d'autant que ses parents qui étaient mécontents au possible de la bonne œuvre qu'elle faisait, lui saisirent son bien, et lui firent plusieurs grandes contradictions que notre Bienheureuse Mère supporta et surmonta avec une généreuse humilité et adresse très-grande à ajuster toutes choses avec paix. Durant ces contradictions, notre très-digne Mère goûtait avec de grandes suavités les fruits intérieurs de la pauvreté et disette où était le monastère. Une fois, entre autres, étant tout à fait réduite à ne savoir plus où prendre pour nourrir sa Communauté, elle en confiait amoureusement le soin à la céleste Providence, quand voilà qu'un homme inconnu sonne à la porte, et dit à la portière: « Faites-moi venir la Mère de Chantal. » Quand elle fut là, il lui mit en main un papier sans lui dire ce que c'était, mais seulement lui dit: « Madame, celui qui vous envoie cette aumône vous prie de prier pour lui, » et s'en alla comme cela. Notre très-digne Mère retourna à la Communauté, car on était à la récréation; elle n'avait point encore ouvert son papier; elle le déplia devant toutes les Sœurs, et trouva dans icelui quatre-vingts écus au soleil. Les larmes lui vinrent aux yeux d'une très-humble reconnaissance envers la divine Bonté, et mena toutes ses chères filles en faire action de grâces à l'auteur de tous biens. De là à quelque temps, se trouvant un peu en peine, n'ayant pas de quoi acheter une custode d'argent, et lui fâchant de laisser le Très-Saint-Sacrement dans une d'étain, elle pria ce divin Sauveur, puisqu'il prenait tant de soin de ses

épouses, qu'il prît aussi soin de soi-même; ce qu'il fit, et lorsque l'on y pensait le moins, une personne inconnue vint derechef sonner à la porte, et sans vouloir dire son nom, donna une custode d'argent dorée, priant instamment que l'on s'en servît le plus tôt qu'il se pourrait.

Notre Bienheureuse Mère demeura neuf mois à Lyon, reçut sept religieuses, supporta beaucoup de traverses, dont les nouveaux Instituts ne sont jamais exempts, et laissa Supérieure notre très-honorée Mère Marie-Jacqueline Favre; assistante et directrice, notre bien chère Mère Marie-Aimée de Blonay, et s'en revint accompagnée de notre chère Sœur Marie-Hélène Darères, alors dite madame de Vars, femme veuve de beaucoup de piété et de vertu, et fille spirituelle de notre Bienheureux Père.

## CHAPITRE X.

NOTRE BIENHEUREUSE FAIT UNE NOUVELLE FONDATION  
A MOULINS; SA CONSTANCE SUR LA MORT DE SA FILLE;  
ELLE ÉPROUVE QUELQUES PEINES D'ESPRIT SUR LE  
BAPTÊME DE SON PETIT-FILS.

A peine notre Bienheureuse Mère était de retour de la fondation de Lyon, que non-seulement plusieurs filles, mais plusieurs villes entières, courant après l'odeur de ses vertus, demandèrent des établissements de Sainte-Marie, et, si l'on eût eu des religieuses assez pour fournir partout, plusieurs maisons se fussent faites, qui ne l'ont été que bien des années après, même qui ne le sont pas encore, et nous avons trouvé un billet écrit de la sainte main de notre Bienheureux Père qui dit ces mots: « Vraiment, la moisson est bien grande, il se faut confier que Dieu donnera des ouvrières; voilà Toulouse qui veut de nos filles de Sainte-Marie, Moulins, Riom, Montbrison, Reims, et c'est grand cas, partout l'on veut la Mère. » Et, en un autre billet, écrivant à notre Bienheureuse Mère, ce saint Prélat dit: « Hé! ma très-chère Mère, je dis, ma très-unique Mère, que nous avons d'obligation à Notre-Seigneur! et combien de confiance devons-nous avoir que ce que sa miséricorde a commencé en nous, elle le parachèvera, et donnera un tel accroissement à ce peu d'huile de bonne volonté que nous avons, que tous nos vaisseaux s'en rempliront, et plusieurs autres de ceux de nos voisins, par diverses fondations. »

Pour cela, cette digne Mère, comme la pieuse veuve qui

obéissait à l'homme de Dieu, fermait bien sa chambre sur elle, je veux dire, se tenait petite, humble et cachée aux yeux du monde, et son cœur tout retiré en la divine Bonté et dans l'étroite observance. L'année 1615 se finit en cette sorte, et la suivante, 1616, à peine se commença, que Notre-Seigneur visita notre très-digne Mère de grands maux corporels et langueurs irrémédiables qui lui étaient causés, comme l'on croyait, parce qu'elle n'avait pas pris le loisir de se bien remettre d'une grande maladie qu'elle avait faite à Lyon durant les neuf mois de son séjour.

Cependant, le printemps étant venu, la ville de Moulins pressait avec tant d'instances pour avoir des Sœurs pour faire un établissement, que tout retardement était ennuyeux. L'on verra, dans la propre fondation de cette maison-là, diverses lettres écrites sur ce sujet à notre Bienheureux Père, de Monseigneur l'archevêque de Lyon, qui avait alors l'administration de l'évêché d'Autun, par droit de régale, duquel Moulins dépend. Ce grand cardinal faisait de grandes instances afin que notre digne Mère allât à Moulins, dresser une semblable maison que celle qu'elle avait établie à Lyon, de laquelle il disait recevoir une suavité nonpareille, et toute la province une odeur d'édification très-grande. M. le maréchal de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais, les maires et syndics, M. le Doyen de Notre-Dame, et encore le révérend Père recteur des Jésuites de Moulins, écrivirent à notre Bienheureux Père, tant pour demander l'établissement que pour le conjurer que la digne main de cette grande ouvrière, la Mère de Chantal, allât planter cette nouvelle plante. Il ne plut pas à Notre-Seigneur de lui donner force et santé pour cela, tellement que, pour ne plus retarder, le 16 juillet 1616, notre très-honorée Sœur et Mère Jeanne-Charlotte de Brécharde partit avec quatre compagnes pour aller fonder la maison de Moulins. Ainsi, ce fut encore une permission de la divine Providence que cette troisième

Mère de l'Institut allât être Supérieure en la troisième maison d'icelui, comme la première et la seconde l'étaient aux deux autres, à Annecy et à Lyon.

Peu de temps après le départ de nos chères Sœurs pour la fondation de Moulins, notre très-digne Mère se porta mieux, et prenait beaucoup de peine, tant pour faire avancer le bâtiment du monastère qui se faisait alors, et duquel elle-même avait le soin et la conduite, que pour élever et fonder dans les vraies vertus religieuses quantité de filles qui étaient reçues, et lesquelles, quasi toutes, ont rendu en divers lieux des services signalés à l'Institut, faisant honneur à la digne main qui les avait élevées.

Il semblaient que la divine Providence ne donnait de la santé et de la force à notre Bienheureuse Mère qu'afin qu'elle se disposât à lui faire un sacrifice de son propre sang. Elle avait auprès d'elle, c'est-à-dire en Savoie, sa chère fille, la baronne de Thorens, dame des plus accomplies extérieurement et intérieurement que l'on ait guère vues; elle était en la fine fleur de son âge, possédant une parfaite beauté et bonne grâce de corps, et une sincère pureté de cœur et piété en ses actions, lesquelles elle réglait selon les enseignements à la vie dévote à laquelle elle s'était du tout rangée. Notre Bienheureux Père était non-seulement son beau-frère, mais son confesseur et son père spirituel, et notre digne Mère non-seulement sa mère, mais la directrice de son âme. Dès que le baron son mari était absent, si quelque devoir bien légitime ne la retenait en son ménage, elle se retirait au monastère proche de sa digne mère pour s'affermir toujours davantage en la piété et aux exercices de dévotion.

Au commencement de l'année 1617, le baron de Thorens fut commandé de mener un régiment en Piémont, où, peu de temps après son arrivée, il fut atteint de maladie et décéda saintement entre les soldats, dit notre Bienheureux Père, « où il y a si peu de saints. » Ce décès fut une plaie de douleur incom-

parable au cœur de notre très-digne Mère qui aimait ce cavalier comme s'il eût été son propre fils; elle supporta ce coup avec cette généreuse force d'esprit et résignation aux divines volontés, qui a toujours relui en elle comme un sacré flambeau dans la nuit de tant de diverses afflictions dont sa vie a été traversée.

La jeune veuve de ce brave baron était au monastère<sup>1</sup> près de sa bonne mère lorsqu'elle reçut ce coup de mort, et se comporta avec une parfaite vertu, dans une douleur qui ne se peut exprimer. Elle était enceinte dès fort peu de temps; n'eût été sa grossesse, dès le jour qu'elle sut sa viduité, elle eût pris l'habit de sainte Marie des mains de sa digne mère, auprès de laquelle elle demeura environ cinq mois. Une nuit, lorsque l'on s'y attendait le moins, elle fut violemment saisie des tranchées de l'enfantement. Le péril évident de la mort où on la voyait fut cause qu'on ne la fit pas porter en la maison de la ville qu'on avait préparée pour ses couches, notre Bienheureux Père ne le voulant pas, mais fit entrer plusieurs dames des plus honorables et amies de notre Bienheureuse Mère. La pauvre veuve accoucha d'un fils qui eut la grâce que Job avait demandée, d'être porté du sein de sa mère en celui de la terre. Ce pauvre petit n'eut de vie mortelle que pour être régénéré en l'immortelle par le saint sacrement de baptême, qui lui fut conféré à cause de l'urgente nécessité, par sa sainte grand'mère, laquelle le vit expirer entre ses bras, et ce fut une chose admirable de voir la résignation, la force et la tranquillité de son esprit parmi des rencontres d'eux-mêmes si affligeants et si attendrissants pour un cœur maternel qui, comme le sien, au récit de notre Bienheureux Père, « aimait puissamment et ressentait vivement. »

<sup>1</sup> Il n'y avait pas encore de clôture qui empêchât l'entrée et le séjour des personnes du monde dans le monastère, c'est ce qui explique le fait dont il est question.



La patiente accouchée se disposa à suivre de bien près en l'autre monde son cher enfant, et parce que nous avons écrit son histoire un peu au long afin de la joindre à celle de sa sainte mère, comme ce petit rameau d'or qui sortit jadis d'un arbre de merveille, nous ne répéterons pas ici sa sainte mort, seulement dirons-nous qu'elle reçut l'habit de novice, fit profession et mourut entre les bras de notre Bienheureux Père et de notre Bienheureuse Mère et la sienne, qui eut le courage de lui fermer les yeux. Elle fut enterrée dans l'église de ce monastère, et est la première qui y ait été mise.

Après la sépulture de cette aimable défunte qui, comme vraie fille de la Congrégation, fut enterrée dans notre habit, l'ennemi, jaloux de la constance de notre très-digne Mère, et dépité que dans l'accident mortel d'une fille si chère elle n'eût donné que des bénédictions à Dieu, la vint traverser par une bourrasque qui l'affligea au non plus, lui jetant si vivement dans l'esprit qu'elle n'avait point donné d'eau à son petit-fils en le baptisant, et qu'elle n'avait point bien dit les paroles nécessaires pour le saint baptême; que par ainsi son imprudence et sa précipitation seraient cause que cette petite âme ne verrait jamais Dieu et se lamenterait éternellement contre elle. Cette peine offusqua tellement la mémoire de notre très-digne Mère, qu'elle ne se pouvait en façon quelconque souvenir comme elle avait fait cette action, et croyait vrai ce que la tentation lui suggérait. Elle envoya querir notre Bienheureux Père, et se jetant à ses pieds toute baignée de larmes, lui demanda pénitence de la faute qu'elle croyait avoir faite, et comme elle répétait ces paroles : « Moi, Monseigneur, que je sois cause qu'une âme ne voie jamais Dieu, que j'en sois cause! » Le Bienheureux lui dit : « Ma Mère, d'où vient ceci que vous vous regardiez vous-même, avez-vous encore quelque intérêt propre? » A ces mots, elle vit que la violence de sa tentation était venue du regard et de la réflexion qu'elle

avait fait sur elle-même. Sa mémoire revint en sa liberté, et elle et les Sœurs qui étaient présentes se ressouvinrent fort bien qu'elle avait jeté de l'eau bénite sur le petit enfant, et avait prononcé avec très-grande ferveur les sacrées paroles ordonnées par la sainte Église.

Quand notre Bienheureuse Mère nous parlait, plusieurs années après, de l'imperfection de la contrition et des douleurs des fautes, elle disait quelquefois cet exemple, et que notre Bienheureux Père lui avait fort inculqué que, dans les regrets du mal, il faut plus regarder Dieu, contre qui il est commis, que nous qui l'avons commis, et que dans ce regard d'un Dieu si bon et si miséricordieux, offensé, la contrition est plus vive, l'âme plus épurée, l'esprit mieux éclairé, et l'ennemi a moins de prise pour embrouiller le cœur. Cette digne Mère nous a dit; « que depuis ce jour-là l'instruction de ce Bienheureux lui avait toujours servi de méthode pour tous ses actes de contrition. »

## CHAPITRE XI.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE EST GUÈRIE PAR MIRACLE  
D'UNE GRANDE MALADIE; ELLE FONDE DEUX MAISONS :  
GRENOBLE ET BOURGES.

Quelques semaines après que notre très-digne Mère eût fait les funérailles de sa chère fille, l'on crut qu'il faudrait faire les siennes; elle fut atteinte d'une grande fièvre continue. Dès le commencement de cette maladie, elle commanda à son infirmière de lui venir faire tous les jours son examen, et lui dire sincèrement les fautes qu'elle commettrait. Elle lui ordonna aussi de bien prendre garde que l'on ne lui donnât aucun remède de prix exquis, « lesquels, dit-elle, me sont en horreur, parce que cela ressent les délicatesses et superfluités mondaines; » elle se faisait lire le discours de saint Bernard aux religieux malades du Mont-Dieu, et disait à son infirmière, qui était notre très-bonne Mère Péronne-Marie de Châtel, « qu'encore que les avis de ce grand saint ne s'observent pas en ce temps à la lettre, à cause de la faiblesse de notre nature; que néanmoins, toutes les personnes religieuses les doivent avoir devant les yeux en leurs maladies, pour en tirer matière d'humiliation et des motifs d'amour à la souffrance, quand on ne les sert pas à leur gré, voyant que pour mal qu'elles soient, elles sont beaucoup mieux que n'étaient ces saints personnages. » Cette affection à la sainte pauvreté et à la souffrance était accompagnée d'une obéissance si religieuse, qu'elle prenait et faisait tout ce que le médecin lui ordonnait. Il plut à Dieu de la mener jusqu'aux portes de la mort, pour l'en reti-

rer; elle reçut tous ses sacrements, et était si basse qu'on la croyait dans sa dernière agonie, quand notre Bienheureux Père fut inspiré de lui donner à prendre des reliques du grand saint Charles, archevêque de Milan, auquel il fit un vœu. A l'instant qu'il eut donné les saintes reliques à la malade, elle fit un grand soupir que l'on croyait être le dernier; mais, ouvrant les yeux, elle dit à notre Bienheureux Père: « Mon Père, je ne mourrai pas. - Non, ma fille, lui répliqua-t-il, vous vivrez éternellement par la divine miséricorde. - J'entends, dit la convalescente, que je suis guérie et me porte fort bien, grâce à Dieu et à son saint. » A ces paroles, le Bienheureux Prélat, qui était entouré de toute la Communauté de ses filles, entonna une douce action de grâces à Dieu, que l'on poursuivit joyeusement; et, dans peu de jours, notre très-digne Mère eut repris ses premières forces, ne demeurant point faible et languissante de cette maladie, comme elle faisait d'ordinaire des autres; aussi, le médecin qui l'avait guérie ne fait jamais des cures imparfaites. Si Dieu redonna la santé et la vie à sa fidèle Servante, elle l'employa soudain, comme la belle-mère de saint Pierre, au service de sa divine Majesté. Cette guérison arriva au commencement de février 1618.

Peu de jours après icelle, notre saint Fondateur partit pour aller prêcher le carême à Grenoble, où il en avait déjà prêché un. Soudain qu'il fut en cette ville, on le sollicita bien fort de faire venir de ses Filles de la Visitation Sainte-Marie. Il y avait déjà quatre demoiselles de Grenoble qui étaient venues à Annecy prendre notre habit, pour donner plus de facilité à faire l'établissement. Notre Bienheureux Père manda donc à notre très-digne Mère « qu'elle l'allât trouver à Grenoble, et menât des Sœurs pour faire l'établissement et les quatre novices reçues à cette intention. »

Cette digne Mère, avec ses religieuses, arriva le septième avril, veille des Rameaux, l'année que dessus 1618. Monsei-

gneur de Calcédoine, coadjuteur de l'évêché de Grenoble, reçut fort honorablement notre Bienheureuse Mère, et, avec le clergé, lui offrit toutes sortes d'assistances. Ce bon Monseigneur de Calcédoine <sup>1</sup> demeura si édifié, qu'il désira le lendemain de confesser notre digne Mère et ses filles, ce qu'il fit, et en reçut tant de satisfaction, qu'il disait n'avoir jamais rencontré des consciences semblables. Il distribua les palmes aux Sœurs, fit l'office de l'autel, dit la sainte messe, communia la Communauté et exposa le Saint-Sacrement; dès ce jour, l'établissement fut fait. Notre Bienheureuse Mère demeura à Grenoble environ six semaines, pendant lequel temps elle visita plusieurs maisons pour en acheter une, et, n'en trouvant point, elle arrêta que l'on achèterait une place nommée Chalemont, lieu écarté, montueux, et qui était hors de tout commerce, quoique dans l'enceinte de la ville; elle dit que plusieurs incommodités que l'on aurait à bâtir en ce lieu-là seraient récompensées par la tranquillité de laquelle l'on y jouirait favorablement. Elle donna place à quelques filles et établit supérieure notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, puis s'en retourna en cette maison d'Annecy, accompagnée de notre chère Sœur et Mère Claude-Agnès de la Roche. Il n'y avait pas quinze jours qu'elle était de retour, quand elle reçut des lettres qu'il fallait partir pour aller établir une maison dans la ville de Bourges, où elle s'achemina soudain avec des Sœurs <sup>2</sup>, passa par nos maisons

<sup>1</sup> Monseigneur de la Croix de Chevière.

<sup>2</sup> Ce fut cette année de 1618, avant le départ de la sainte pour Bourges, que saint François de Sales, conformément à la bulle de Paul V, érigea la Congrégation de la Visitation en ordre religieux, ayant les vœux solennels et observant la clôture. « Notre Bienheureux Père, écrivit sainte Chantal, vint nous signifier cette bulle, que nous acceptâmes de grand cœur, Dieu nous ayant gratifiées d'un esprit d'une entière soumission à ses volontés; outre que sa divine bonté nous donne une grande disposition et attrait intérieur pour vivre dans l'absolue clôture avec une entière consolation de nos âmes. » Cette cérémonie se fit le 16 octobre 1618. (Archives de la Visitation d'Annecy.)

de Lyon et de Moulins, et arriva heureusement à Bourges, et fut reçue fort solennellement avec musique dans la grande église. Monsieur le grand vicaire monta en chaire et fit une petite exhortation au peuple, le congratulant de l'arrivée de cette sainte femme et lui dit que c'était ce que voulait signifier une grande et admirable comète qui avait paru fort gracieusement sur la ville de Bourges, deux jours auparavant l'arrivée de notre digne Mère; que cet astre du ciel leur avait annoncé la bénédiction qui leur devait arriver de posséder quelque temps dans leur ville une si grande servante de Dieu. L'établissement se fit avec grand applaudissement du peuple, et notre Bienheureuse Mère demeura six mois en cette nouvelle maison, avec beaucoup de pauvreté, quoique Monseigneur l'archevêque, son unique frère, eût ordonné à ses gens d'avoir un extrême soin que rien ne manquât au monastère; néanmoins, Dieu permettait fréquemment que la négligence des officiers donnât matière à cette digne Mère d'exercer la pauvreté. On s'est trouvé quelquefois sans avoir du pain pour le dîner; elle exhortait les Sœurs de ne pas laisser d'aller au réfectoire à l'heure ordonnée par la règle, et se contenter de manger leur potage, et il est arrivé deux ou trois fois que justement quand le *Benedicite* était dit, l'on sonnait à la porte, et quelques bonnes femmes, qui humainement ne savaient pas la nécessité où l'on était, apportaient pour toutes les Sœurs chacune un pain bien blanc et bien frais.

Notre digne Mère ne voulait point permettre que l'on avertît Monseigneur de Bourges de la négligence de ses officiers, tant pour n'être importune, que pour avoir toujours quelque chose à endurer pour Notre-Seigneur, comme aussi parce qu'elle souffrait avec peine cet appareil avec lequel son digne frère voulut qu'elle fût servie tandis qu'elle demeura à Bourges. Elle en écrivit à notre Bienheureux Père, qui lui fit « réponse qu'elle agît avec liberté d'esprit et sans scrupule; que ce qui se souf-

frait par obéissance et condescendance, quoiqu'il nous fût désagréable, ne pouvait être que bon, et qu'elle usât sans cérémonie des viandes que Monseigneur de Bourges lui enverrait. »

Le temps qu'elle demeura dans ce nouvel établissement, elle accommoda fort joliment la maison, reçut plusieurs bonnes filles, et les établit dans une grande ferveur et observance. Notre Bienheureux Père était alors à Paris, et lui manda de l'aller trouver, « que tandis qu'il était là, il fallait seconder les désirs de plusieurs bonnes âmes qui désiraient un établissement de Sainte-Marie dans Paris; qu'il y avait des difficultés innombrables, mais que Dieu peut tout vaincre. » « Dans cette pensée, ma chère Mère, disait ce Bienheureux, prenons nouveau courage, ou plutôt renouvelons notre ancien courage pour faire merveille au service de Dieu, et de notre bien-aimée petite Congrégation qui est sienne. »

Quand Monseigneur de Bourges, qui espérait de garder près de soi quelques années sa digne sœur, s'aperçut qu'elle se disposait d'aller à Paris, il s'opposa tout de bon à ce voyage. Elle lui fit plusieurs aimables remontrances sans le pouvoir vaincre; enfin, le jour qu'elle devait partir, il lui vint dire qu'il avait partout défendu que l'on ne lui donnât aucun équipage; alors elle se raffermir et lui dit : « Monseigneur, cela n'importe, s'il n'y a point d'équipage, l'obéissance a de bonnes jambes, nous irons fort bien à pied. » Cette détermination toucha ce bon Seigneur, et il lui prêta son carrosse pour la conduire jusqu'à Paris. Elle laissa supérieure à Bourges notre très-chère Sœur Anne-Marie Rosset, et s'achemina vers Paris avec quatre professes et une novice, qu'elle avait fait venir de notre monastère de Moulins à cet effet. Elle s'en allait le plus joyeusement du monde servir Dieu pour Dieu, et en la seule confiance de l'obéissance; car elle partit de Bourges pour aller fonder à

Paris, sans avoir d'autres richesses que dix-neuf testons<sup>1</sup>, ni autre souci que celui d'obéir, et, par les chemins, elle encourageait grandement ses compagnes à l'amour de la souffrance, et à la totale remise de toutes choses en Dieu et en sa Providence, sans leur faire semblant des croix qu'elle attendait de trouver à Paris; car notre Bienheureux Père le lui avait mandé, et, en cela même, elle se réjouissait et s'encourageait grandement.

<sup>1</sup> Monnaie d'argent, frappée en France sous Louis XII, sur laquelle était gravée la tête du roi.



## CHAPITRE XII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE VIENT FONDER A PARIS;  
SON HUMILITÉ ET PATIENCE DANS LES DIFFICULTÉS  
QU'ELLE Y RENCONTRE.

La veille de Quasimodo 1619, notre digne Mère et ses filles arrivèrent à Paris, et ne fut point déçue de son attente, trouvant des bonnes croix à porter, Dieu permettant qu'il se trouvât d'autant plus de contradictions à ce nouvel établissement, qu'il voulait rendre ce monastère-là florissant en toutes sortes de bénédictions, comme il est maintenant par la divine grâce. On s'éleva avec grande véhémence contre notre manière de vivre, non-seulement les personnes du monde, mais des personnes de religion, de piété et de grand mérite; et pour rabattre le trop grand lustre que l'on disait que notre manière de vivre aurait dans Paris, si nous nous établissions, l'on résolut que seulement nous y serions reçues pour gouverner les Andriettes et les filles de Sainte-Madelaine qui sont les repenties. Un très-grand Père de religion, qui est décédé depuis fort peu d'années, en réputation de sainteté, vint porter la parole à notre très-digne Mère, que l'on ne voulait point que nous eussions de maisons à nous dans Paris, mais que nous prissions la conduite de ces Congrégations qui n'étaient pas bien réglées; que, si l'on ne voulait accepter cela, il faudrait s'en retourner d'où l'on était venu. Elle lui répondit avec une grande humilité et sainte force: « Hé bien ! mon cher Père, nous nous en retournerons plutôt que de faire une brèche à notre règle et à notre Institut; nous ne sommes attachées qu'à faire la volonté de Dieu; il nous a

fait venir ici; s'il lui plaît que nous nous en retournions, nous lui rendrons notre obéissance d'aussi bon cœur d'un côté que d'autre. » Cette manière de traiter toucha si fort ce bon Père, et lui fit tellement voir que l'esprit de Jésus était dans la Congrégation de Sainte-Marie, que dès ce jour-là il changea de note, et fut aussi zélé à procurer notre établissement (avec les conditions requises) qu'il avait été ardent à l'empêcher; ce qui fut un grand bien, d'autant que ce Père ici était puissant, à cause de l'estime que l'on faisait de sa vertu; son jugement en tirait plusieurs autres après lui. Il disait haut et clair que l'esprit de Dieu conduisait la Mère de Chantal, que c'était Dieu qui l'avait amenée à Paris pour le salut de plusieurs âmes. Ainsi, petit à petit les contradictions cessèrent, et notre Bienheureux Père prit jour pour faire un établissement avec les conditions requises. Il écrivit un billet à notre digne Mère, dès son logis, où il disait: « O ma chère Mère, que la prudence humaine est admirable! croiriez-vous que des grands serviteurs et des servantes de Dieu m'ont encore dit aujourd'hui que la douceur et la piété de notre Institut étaient tellement au goût des esprits français, que vous ôteriez toute la vogue aux autres maisons religieuses; que quand on aurait vu cette madame de Chantal, il n'y aurait plus que pour elle. Or sus, cela n'est rien, Dieu qui voit que nous ne venons pas à Paris pour nous faire voir, mais afin de faire voir à sa Bonté plusieurs âmes s'acheminer purement à son saint service, nous aidera. Je réponds de la sincérité de vos intentions comme des miennes propres, si tien et mien se doit dire entre nous que Dieu a unis pour lui rendre un même service. »

Le jour de saint Jacques et saint Philippe, 1<sup>er</sup> de mai 1619, ce Bienheureux vint dire messe en la chapelle de la petite maison où nos Sœurs étaient retirées, fit une exhortation et exposa le Saint-Sacrement; ce jour-là se compte pour le jour de l'établissement. Nos bonnes Sœurs étaient logées au faubourg

Saint-Michel, dans une petite maison très-incommode, singulièrement en ce qu'elle était entre deux tripots, oyant jour et nuit le tintamarre des joueurs. Elles trouvèrent dans cette maisonnette deux filles qui avaient envie d'être religieuses, mais qui n'eurent pas le courage de persévérer; elles avaient apprêté quelques petits meubles et lits pour nos Sœurs, qu'il leur fallut payer à discrétion pour éviter le bruit. Il semblait que Dieu prenait plaisir à tenir notre digne Mère dans la pauvreté, au milieu des abondances de cette grande ville; elle n'avait pas seulement du linge pour en changer. Les Sœurs qu'elle avait menées à la fondation, tombèrent malades; il ne demeura sur pied que cette unique Mère et deux jeunes novices pour chanter l'Office, et faire les choses requises pour le service des malades, pour répondre à la porte et servir à la sacristie. Notre Bienheureuse Mère faisait pour toutes les officières, apprêtait à la cuisine, servait à l'infirmerie, chantait l'Office avec ses deux novices d'une voix si forte et soutenante, que l'on eût jugé qu'il y avait bon nombre de voix au chœur. L'on fut environ trois mois dans cette petite et très-incommode maison, après lesquels il fallut penser d'en changer, parce qu'il se présentait des filles pour être reçues. Ce fut avec très-grande difficulté que l'on changea de maison; néanmoins Notre-Seigneur assista en ce rencontre sa sainte Servante comme il faisait toujours, et après qu'il eut exercé sa patience plusieurs mois, lui envoya du secours, lui faisant recevoir de braves filles et de bon lieu qui apportèrent de quoi accommoder la maison.

Comme l'on était en si beau chemin, pour avancer quelque chose, Dieu permit que la peste se mît furieusement dans Paris; la cour et tous les principaux en sortirent; en sorte que cette ville-monde pensa devenir un petit désert; et, en effet, l'herbe crût fort haute parmi les rues. Notre maison était encore en sa naissance et sans appui, si bien qu'elle demeura fort destituée de toute assistance, et notre digne Mère nous a dit que, ne

sachant plus que faire, ni de quoi nourrir les Sœurs, elle allait avec larmes devant le Saint-Sacrement dire son *Pater* demandant au Père céleste le pain quotidien pour ses filles. Une autre fois, nous parlant des difficultés qui s'étaient trouvées, tant pour acheter des places que pour l'établissement, elle dit « qu'elle avait plus acheté la maison de Paris par larmes et prières que par argent. » Dieu lui donna des grandes bénédictions après ses travaux, et singulièrement par la réception de notre très-honorée Sœur Hélène-Angélique Lhuillier, que sa providence amena par une vocation extraordinaire; elle se rendit fondatrice, en cédant toutefois les privilèges à madame de Villeneuve, sa sœur. Alors on acheta les écuries de l'hôtel de Zamet, que notre Bienheureuse Mère fit accommoder, pour y loger ses religieuses. Les grandes dames et princesses commencèrent à visiter et affectionner si fort notre digne Mère, que plusieurs se dirigeaient par ses avis et lui conféraient de leurs âmes.

Madame la comtesse de Saint-Paul, très-vertueuse princesse, voulut avoir de nos Sœurs pour faire un établissement à Orléans. Il fut le neuvième, le septième et le huitième ayant été faits à Montferrand et à Nevers, par nos maisons de Lyon et de Moulins. La chère Mère Marie-Jacqueline Favre alla fonder à Montferrand, laissant supérieure à Lyon notre très-honorée Mère de Blonay ; et notre chère Sœur Paule-Jéronime de Monthouz, professe d'Annecy, alla fonder à Nevers, prenant des Sœurs à Moulins. Notre Bienheureux Père envoya à Paris notre très-chère Sœur et Mère Claude-Agnès de la Roche, avec quatre compagnes, pour la fondation d'Orléans, où notre digne Mère les envoya avec quelques novices de Paris, dont elle leur donna le dot. L'établissement d'Orléans se fit; et comme notre très-chère Sœur de la Roche avait été la neuvième fille de l'Institut, par un pur rencontre, et sans attention, elle fut la première Mère de la neuvième maison d'icelui. Entre les exercices que notre très-digne Mère eut à Paris, ce fut de supporter les rodo-

montades que lui fit plusieurs mois de suite une dame qui avait fait quelques assistances au commencement <sup>1</sup>, qu'elle fit payer bien cher. Elle se piqua de ce que notre Bienheureuse Mère ne lui voulut pas souffrir quelques libertés qui étaient entièrement contre la règle et la bienséance d'une maison religieuse; elle prenait sujet de tout pour ergoter et désapprouver ce que notre digne Mère faisait. Elle détournait les filles par-dessous main de venir chez nous; et si notre très-honorée Sœur Hélène-Angélique Lhuillier n'eût été solidement vertueuse, elle lui eût fait perdre sa vocation. Quelquefois elle éclatait tout à fait et venait aux reproches, taxant notre Bienheureuse Mère en face d'être une ingrate, et lui disant tout ce que sa passion lui suggérait, sans pouvoir tirer autre parole d'elle, que de douceur et d'humilité; et au sortir du parloir, notre digne Mère disait à la Sœur qui l'avait assistée: « Allons recommander à Dieu cette chère âme » , sans rien ajouter ni discourir sur le tort qu'elle avait de la traiter de la sorte; et quand elle fut malade, elle la fit visiter et servir, comme si c'eût été une des meilleures amies du monastère.

Sur la fin de l'année 1621, notre digne Mère, voyant la maison de Paris en très-bon état temporel et spirituel, pensait de s'en retirer et s'en aller travailler ailleurs; mais Notre-Seigneur l'arrêta au lit par une maladie de trois mois ou environ. Dès qu'elle fut guérie, elle fit faire élection d'une supérieure pour se retirer: le sort tomba heureusement sur notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, à laquelle elle remit une communauté de trente-quatre religieuses, lesquelles cette digne Mère disait être toutes très-dignes de leur vocation, et la plupart desquelles ont rendu des services notables à l'Institut, en la conduite et établissement de diverses maisons.

<sup>1</sup> Il paraît hors de doute que ce fut madame de Gouffier dont il est question. Pour s'en assurer, on n'a qu'à lire avec attention les lettres de sainte Chantal. Cette dame décéda en 1621.

Quand on s'aperçut que notre très-digne Mère voulait se retirer de Paris, l'on fit plusieurs instances pour l'y retenir; mais ce fut en vain; car, bien que plusieurs personnes s'attachassent à elle et quittassent avec grand'peine sa présence et sa conduite, tant dedans que dehors; pour elle, elle ne s'attachait jamais à rien qu'à faire l'œuvre que Dieu lui commettait, le plus diligemment et soigneusement qu'elle pouvait, pour sa pure gloire, sans prétention d'autre contentement que de contenter son Dieu.

## CHAPITRE XIII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE VISITE PLUSIEURS MAISONS RELIGIEUSES, SE RENDANT DANS LES FONDATIONS D' ORLEANS, DE BOURGES, NEVERS ET MOULINS. CHEMIN FAISANT, ELLE S'ARRETE CHEZ SA CHÈRE FILLE, MADAME DE TOULONJON : ELLE EN SORT POUR ALLER FONDER A DIJON.

Ainsi dégagée de tout, elle fit ses adieux à Paris, et en partit nonobstant la rigueur du froid, le 21 février 1622, accompagnée de notre chère Sœur, Gasparde d'Avise, madame de Port-Royal, qui est une âme d'insigne et extraordinaire vertu, grande fille spirituelle de notre Bienheureux Père, qui disait qu'elle n'avait point le cœur, l'esprit, ni le courage de son sexe, tellement il lui trouvait une âme généreuse et relevée au service de Dieu. Cette vertueuse dame avait eu des extrêmes désirs d'être fille de la Visitation; mais étant dès son bas âge liée à une autre religion, notre Bienheureux Père et notre très-digne Mère pratiquèrent en cela une grande abnégation; et comme écrivait ce Bienheureux au Révérend Père Binet, de la sainte Compagnie de Jésus : « Quand notre Mère de Chantal et moi saurions qu'une âme serait sainte canonisée dans sainte Marie, si elle a son appel et qu'elle soit utile dans une autre Congrégation, nous ne voudrions pas l'en retirer. » Ainsi, madame de Port-Royal demeura en son monastère, duquel elle changea le nom et le rang d'Abbesse, faisant mettre sa supériorité en triennal

Au sortir de Paris, elle alla prendre notre très-digne Mère

pour la mener à Maubuisson, abbaye qu'elle allait réformer ; elle la garda quatre jours, afin qu'elle parlât à toutes les religieuses et lui donnât de bons avis pour la réforme et règlement des exercices religieux. Notre très-digne Mère se trouvait un peu mal de fluxion; madame de Port-Royal la saigna de sa propre main et trempa tant de linges qu'elle put dans son sang; à chaque repas, elle lui faisait changer de serviettes pour les garder comme reliques. Si la volonté de Dieu n'eût été comme une aimable chaîne d'arrêt à madame de Port-Royal, elle eût suivi notre Bienheureuse Mère, laquelle, au sortir de Maubuisson, s'en alla à Pontoise, où elle fut reçue chez les révérendes Carmélites avec une cordialité si grande, qu'elle écrivit à notre chère Sœur la supérieure de Paris, « qu'elle était parmi ces bonnes servantes de Dieu, avec la même franchise et union que dans une de nos Communautés; » et ces bonnes Mères écrivirent « qu'il leur semblait tenir parmi elles leur sainte Mère Thérèse de Jésus. » Plusieurs lui parlèrent de leur intérieur. Elle révéra avec une dévotion toute particulière le tombeau de la Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation<sup>1</sup>, et ayant pris congé de ces saintes religieuses, s'en alla en notre maison d'Orléans, où elle reçut de grandes consolations de la parfaitement bonne conduite de notre très-chère Sœur et Mère Claude-Agnès de la Roche; elle visita une maison de religieuses de saint Benoît qui l'avait grandement désirée, et lesquelles la

<sup>1</sup> La Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France, naquit à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1565. Elle était fille unique de Nicolas Avriillat, seigneur de Champlatreux et de Marie Lhuillier. Elle épousa M. Acarie, à l'âge de 18 ans. Après la mort de son mari, elle fit profession au couvent des Carmélites d'Amiens, en qualité de Sœur converse, et mourut à celui de Pontoise, le 18 avril 1618. Son tombeau devint dès lors célèbre par les miracles dont Dieu l'honora. Pie VI béatifia la Mère de l'Incarnation, le 29 mai 1791. Les reliques échappées aux profanations de la révolution française furent solennellement réintégrées en 1822, dans la chapelle des Carmélites de Pontoise.



firent veiller quasi toute la nuit pour lui parler de leur intérieur, et apprendre d'elle les vraies maximes religieuses à quoi elles désiraient se former. Tandis que les unes parlaient à cette digne Mère, les autres faisaient parler deux de nos Sœurs qui étaient avec Sa Charité, à leurs novices, pour les instruire. D'Orléans elle alla à Bourges établir notre chère Sœur Françoise-Gabrielle Bally en la charge de supérieure, où elle fut élue, parce que l'on avait besoin de notre très-chère Sœur Anne-Marie Rosset qui l'était alors, pour l'employer à la fondation de Dijon. S'en retournant, elle passa par Nevers et par Moulins<sup>1</sup>, affermissant toujours de plus en plus nos bonnes Sœurs en la perfection de l'observance. De là, par le commandement de notre Bienheureux Père, elle vint à Allonne chez madame de Toulonjon, sa fille, où elle s'arrêta quelques jours pour attendre les Sœurs que notre Bienheureux Père lui devait envoyer d'Annecy pour la fondation de Dijon.

Ce séjour chez madame de Toulonjon ne fut pas infructueux; plusieurs dames et demoiselles des environs vinrent visiter notre Bienheureuse Mère et en restèrent fort édifiées. Une religieuse d'un ordre non réformé qui lui parlait alors, disait plusieurs années après qu'elle n'avait jamais oublié les instructions qu'elle en avait reçues, et portait toujours dans son âme un regret cuisant de se voir dans l'impuissance d'être fille d'une si digne mère. Quant à madame de Touloujon, sa chère fille,

<sup>1</sup> Durant un des voyages de la Sainte, elle s'arrêta dans un château, des premiers de la province. Descendant au jardin avec la dame du lieu et lui parlant doucement, elle lui dit: « Ma petite baronne, qu'y a-t-il que vous êtes triste? - C'est, lui répondit-elle, ma Mère, il y a sept ans que j'ai l'honneur d'être céans, où je serai à mépris si je n'ai point d'enfant. » Alors la Sainte, élevant ses yeux et son cœur à Dieu, fit un petit signe de croix au front de la dame, disant: « J'espère en Notre-Seigneur que vous en aurez, je vous le promets de sa part. » En effet, peu après, elle fut enceinte et a eu quatorze enfants; deux de ses filles ont été religieuses de la Visitation. (Archives de la ville d'Annecy.)

qui était mariée depuis peu d'années, il ne se peut dire avec quelle consolation et profit elle reçut et garda chez elle cette unique mère. Quoiqu'elle fût enceinte de près de huit mois, elle se traîna à genoux plusieurs pas au-devant de sa sainte mère, sans que l'on pût l'en empêcher. Elle avait déjà, les deux années précédentes, accouché de deux fils avant terme, l'un ne vécut que trois semaines, l'autre que quinze jours, et l'on craignait fort qu'il n'en fût toujours ainsi et qu'elle ne se blessât, mais ce fut au contraire, elle accoucha heureusement d'une belle fille qui est encore en vie<sup>1</sup> quoique trois enfants lui moururent par après en l'état d'innocence; aussi, quand cette vertueuse veuve revint de Pignerol avec son petit-fils qui n'avait que six semaines, durant les quatre mois de séjour qu'elle fit en cette ville, elle faisait souvent apporter son petit pour recevoir la bénédiction de sa sainte grand' mère , « afin, disait-elle, que celle qui m'a conservé la fille me conserve le fils, » ce qui est arrivé jusqu'à aujourd'hui par la divine grâce.

Nos Sœurs que notre Bienheureuse Mère attendait à Allonne y étant arrivées, elle partit pour aller à Dijon. Elle y arriva en avril et fut reçue de tout le monde universellement avec un excès de joie si extraordinaire, que quelques seigneurs du parlement qui avaient beaucoup contrarié notre établissement étaient étonnés; ils dirent qu'il fallait bien qu'il y eût un mouvement du ciel, non commun dans les âmes du menu peuple, qui avait accompagné de malédictions et de rumeurs l'établissement de quelques autres religieuses, et pour celles-ci les marchands et artisans d'eux-mêmes fermèrent leurs boutiques, et chacun se mit par les rues avec une telle acclamation de joie et telle presse de peuple, que notre Bienheureuse Mère et les Sœurs qui étaient avec Sa Charité, nous ont assuré que l'on

<sup>1</sup> Ce fut Gabrielle qui épousa dans la suite le comte de Bussy-Rabutin. Voir la vie de leur fille, la sœur J.- Th. de Bussy-Rabutin, au premier volume de l'*Année sainte*.

n'entendait ni l'on ne sentait rouler le carrosse, et semblait que ces bonnes gens le portassent à bras; aussi demeura-t-on beaucoup de temps à faire bien peu de chemin, n'étant pas possible de fendre la presse. Sur le soir, après que ceux de la ville eurent rendu leurs devoirs à notre très-digne Mère, il vint une innocente compagnie de plus de deux cents villageois et villageoises des environs de Dijon faire la bienvenue à notre digne Mère, laquelle agréa si fort leur simplicité, qu'elle fit venir nos Sœurs dans une grande cour et les fit dévoiler pour accueillir plus cordialement cette nouvelle visite. Elle caressa fort ces bonnes gens, et après leur avoir dit plusieurs saintes paroles, pour les exhorter à vivre en la crainte de Dieu et gagner le ciel en travaillant à la terre, elle les renvoya, après toutefois qu'ils eurent pris sa bénédiction, car ils se mirent à genoux et ne se voulurent point lever qu'elle ne la leur eût baillée. Le lendemain, 8 mai 1622, monsieur le grand vicaire vint faire l'établissement de la part de Monseigneur de Langres qui était absent; cette action se fit avec beaucoup de solennité.

Peu de temps après, elle reçut à l'habit notre chère sœur Claire-Marie Parise (le 6 juin 1622), qui avait procuré notre établissement; la réception de cette fille en émut plusieurs autres qui se présentèrent pour être reçues. Mais entre toutes celles qui vinrent se ranger sous une si sainte conductrice, Dieu amena par une grâce spéciale madame la présidente Le Grand, âgée de soixante-quinze ou seize ans. Durant le temps que notre Bienheureuse Mère était au monde, elle honorait comme sa mère celle qui à présent vint se mettre à genoux devant elle, lui demandant en toute humilité d'être sa fille et sa novice; cette digne Mère la reçut avec une très-grande reconnaissance envers Dieu de donner à l'Institut une âme si véritablement vertueuse, et laquelle entra en religion avec un si général oubli de ce qu'elle avait été au monde, qu'elle ne voulait que travailler au jardin, ne respirait que mortifications, ne vou-

lant pas seulement permettre que l'on fit son lit ni qu'on la traitât autrement que la communauté; elle disait à nos Sœurs qu'il y avait plusieurs années qu'elle s'estimait indigne de délier la courroie des souliers de notre unique Mère. Cette chère Sœur est décédée en notre monastère de Dijon, très-saintement et âgée de plus de quatre-vingts ans.

Quelques mois après notre établissement à Dijon, Monseigneur de Langres, comme un bon pasteur, cherchant la plus grande perfection de ses brebis, désirait fort la réforme des dames Bernardines du Tart, et jugeant que personne ne pouvait donner un meilleur commencement à une si sainte besogne que notre Bienheureuse Mère, de laquelle il faisait une estime incomparable, il persuada à une de ces dames du Tart d'aller demeurer quelque temps avec elle, « seulement, lui disait-il, pour prendre autant de divertissement » ; mais notre unique Mère, qui était experte au maniement et discernement des esprits, voyant de si bonnes qualités à celui de cette dame pour servir à la gloire de Dieu, lui donna de si douces amorces à la dévotion, que celle qui auparavant ne respirait qu'à faire juger sa profession nulle, ne pensa plus qu'à la réforme de son couvent, qu'elle entreprit avec madame la coadjutrice du couvent du Tart, et en vinrent heureusement à bout. Elles firent venir plusieurs de leurs religieuses parmi nos Sœurs pour apprendre les pratiques monastiques, et durant sept ou huit mois, il y eut toujours à Tart, par l'ordre de notre digne Mère, deux de nos Sœurs pour aider ces bonnes dames en leur dessein. Cette digne Mère leur conseilla de prendre la réforme que madame de Port-Royal établissait, ce qu'elles firent, et persévérèrent saintement.

Notre Bienheureuse Mère demeura six mois à Dijon, acheta une fort belle maison pour loger ses religieuses; elle reçut plusieurs bonnes filles, les fonda parfaitement en l'observance, établit supérieure notre très-honorée Mère Marie-Jacqueline

Favre, que notre Bienheureux Père rappela à cet effet de Montferrand, et partit de Dijon qu'elle laissa plein de toutes saintes édifications de ses grandes vertus, et de son côté elle s'en allait très-consolée de voir une maison de son ordre si heureusement établie au lieu de sa naissance.

## CHAPITRE XIV.

ENTREVUE A LYON DE NOTRE BIENHEUREUSE AVEC NOTRE SAINT FONDATEUR; ELLE VA A GRENOBLE OU ELLE REÇOIT LA NOUVELLE DE SA MORT; SON ADMIRABLE RÉSIGNATION A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Elle arriva à Lyon, comme son obéissance portait, sur la fin du mois d'octobre, et y trouva notre Bienheureux Père qui ne faisait que passer, allant accompagner Mgr le cardinal de Savoie, à Avignon, si bien qu'ils n'eurent point de loisir de se parler. Ce Bienheureux lui commanda d'aller visiter nos maisons de Montferrand et de Saint-Étienne, ce qu'elle fit et prit temps là pour faire ses renouvellements et exercices annuels de retraite.

Sur le commencement de décembre, elle se rendit à Lyon, où notre Bienheureux était déjà arrivé; le roi et les deux reines y étaient et le cardinal de Savoie. Si grand nombre de princes et de princesses, de grands seigneurs et de grandes dames avaient recours à notre Bienheureux Père comme à un oracle, que ce saint homme n'avait pas un quart d'heure à lui pour parler à souhait à notre très-digne Mère, laquelle avait une envie incroyable de revoir toute son âme entre les mains de son digne Conducteur, y ayant près de trois ans et demi qu'ils ne s'étaient vus et qu'elle ne lui avait conféré de son intérieur; elle avait aussi plusieurs choses à lui consulter pour l'observance, les cérémonies et le bien de l'Institut dont elle avait fait des amples mémoires tant à Paris qu'à Dijon.

Un jour, ce Bienheureux s'étant dégagé de la presse de ses autres affaires, vint au parloir trouver notre Bienheureuse Mère,

et lui dit: « Ma Mère, nous aurons quelques heures libres; qui commencera de nous deux à dire ce qu'il a à dire? » Notre digne Mère qui était ardente et qui avait plus de soin de son âme que de toute autre chose, répondit promptement: « Moi, s'il vous plaît, mon Père, mon cœur a grand besoin d'être revu de vous. » Ce Bienheureux, qui était sur la fin de son entière consommation, ne voulant ni ne désirant plus rien, voyant un peu d'empressement, quoique spirituel, en celle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement, mais avec grande gravité : « Eh quoi ! ma Mère, avez-vous encore des désirs empressés et du choix? Je vous croyais trouver tout angélique. » Et là-dessus connaissant bien que notre digne Mère était de ces âmes parfaites dont parle saint Bernard, qui n'ont pas besoin de direction, Dieu étant lui-même leur guide: « Ma Mère, lui dit-il, nous parlerons de nous-même à Annecy; maintenant achevons les affaires de notre Congrégation. Oh! ajouta-t-il, que je l'aime notre petit Institut, parce que Dieu est beaucoup aimé en icelui! » Notre digne Mère, sans dire un mot de réplique, serra le mémoire qu'elle avait préparé pour parler, par ordre de ce qui s'était passé en son âme en ces trois ans et demi d'absence; elle déplia ceux qu'elle avait faits des affaires de l'Institut; et ces deux saintes âmes furent quatre grandes heures à conférer et résoudre diverses choses pour le bien de l'Institut, que l'on devait mettre au Coutumier; surtout notre Bienheureux Père arrêta qu'il ne fallait plus écouter de propositions pour nous ranger sous un chef de général ni de générale; que plus il priait, et plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'Institut demeurât simplement et uniquement à la conduite du Saint-Siège et de Messieurs les évêques aux diocèses desquels nous serions établies; « car, voyez-vous, dit ce Bienheureux, nos filles, ce sont les filles du clergé. »

Après cet entretien de quatre heures, ce Bienheureux commanda à notre très-digne Mère d'aller à Grenoble visiter nos

Sœurs, et s'il se pouvait à Valence, et s'en retourner par Belley, qu'ainsi elle aurait vu toutes les maisons qui étaient pour lors établies; lui ordonna aussi de passer à Chambéry, de visiter une maison pour nous y établir, et voir à Rumilly les Bernardines, qui, sous la conduite de ce Bienheureux, commençaient leur réforme. Elle partit ainsi de Lyon avec la bénédiction de ce Bienheureux Prélat, qu'elle espérait revoir bientôt à Annecy, et s'en alla à notre monastère de Grenoble. Étant en chemin, il lui prit une grande tristesse et serrement de cœur de ce que notre Bienheureux Père ne lui avait pas voulu permettre de lui parler de son intérieur; mais, sans vouloir réfléchir sur elle-même, ni gloser sur ce qu'avait fait son supérieur, elle fit un acte d'abandonnement d'elle-même à la divine volonté, et, prenant son livre de Psaumes, elle se mit à chanter dans la litière le psalme 26, *Dominus illuminatio mea*, répétant diverses fois ce verset : *Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me*<sup>1</sup> ; avec ce remède elle se guérit, et c'était son ordinaire remède dans ses maux intérieurs, que l'abandonnement d'elle-même en Dieu et quelques versets de l'Écriture sainte.

Elle arriva en notre monastère de Grenoble pour y faire un peu de retraite avant la fête de Noël qu'elle y passa. Il lui arriva, le jour des Innocents<sup>2</sup>, qu'étant en oraison où elle recommandait à Notre-Seigneur notre Bienheureux Père, elle ouït une voix très-distincte qui lui dit: *Il n'est plus*. « Non, dit-elle, mon Dieu! il n'est plus, lui, ni ne vit plus, lui, mais vous êtes et vivez en lui » ; prenant cette parole: *Il n'est plus*, pour la perfection de transformation en Dieu où elle croyait ce saint

<sup>1</sup> Mon père et ma mère m'ont abandonné; mais le Seigneur m'a pris sous sa protection.

<sup>2</sup> Saint François de Sales mourut d'apoplexie à Lyon, le 28 décembre, fête des Saints Innocents, 1622, dans la cinquante-sixième année de son âge et la vingt et unième de son épiscopat.



homme être arrivé, mais en vérité c'était un avertissement qu'il n'était plus en terre, ni en l'état en lequel elle le recommandait à Dieu; et, en effet, le lendemain à soir, M. Michel Favre, aumônier de ce Bienheureux et confesseur de ce monastère, qui accompagnait notre digne Mère, reçut la nouvelle du décès de notre Bienheureux Père. Cette digne Mère faisant quelque réflexion sur la parole qu'elle avait ouïe: *Il n'est plus*, il lui vint en la pensée que possible c'était un avertissement de mort, mais comme nous ne voulons pas nous persuader les choses que nous redoutons beaucoup, elle ne voulut aucunement admettre cette pensée, et partit toute joyeuse de Grenoble, où elle n'avait trouvé dans notre monastère que tout sujet de consolation, cette maison-là étant alors conduite par notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel. M. Michel Favre avait grand soin que par les chemins notre digne Mère ne reçût lettres, ni ne parlât à personne qui lui apprît la fâcheuse nouvelle du saint décès de notre Bienheureux Père.

Elle arriva à Belley deux jours avant les Rois; cette chère communauté savait déjà qu'elle était orpheline d'un si saint Père; mais notre chère Sœur Marie-Madeleine de Mouxy, qui était alors supérieure, avait gagné sur ses filles qu'elles ne témoigneraient point leur douleur devant notre très-digne Mère, laquelle passa ce jour-là et la veille des Rois joyeusement. Le jour des Rois, des Pères capucins la vinrent visiter; après quelques discours de la grande fête, elle dit qu'elle était en peine que l'on n'eût point de nouvelles de Monseigneur. M. Michel lui dit que l'on lui avait écrit qu'il était tombé à Lyon ; elle repartit promptement que dès le lendemain elle voulait partir et retourner à Lyon. Le bon M. Michel, qui était confesseur de cette digne Mère depuis onze ou douze ans, savait bien qu'elle recevait avec paix les breuvages, pour amers qu'ils fussent, s'ils lui étaient présentés dans la coupe de la volonté de Dieu, lui dit: « Ma Mère, il faut vouloir ce que Dieu veut; prenez la

peine de voir cette lettre » ; et il lui mit en main celle que Monseigneur de Genève, d'heureuse mémoire, frère et successeur de notre Bienheureux Père, lui écrivait. Elle trouva en cette lettre comme Dieu avait appelé à soi ce saint Prélat, et je ne saurais mieux représenter la solide vertu avec laquelle cette Bienheureuse Mère reçut ce coup mortel, qu'en rapportant ce qu'elle-même en écrivit à une de nos Mères supérieures. Voici ses propres mots: « Lorsque M. Michel me mit en main la lettre de Monseigneur de Genève, le cœur me battait extrêmement; je me retirai toute en Dieu et en sa volonté, me doutant bien qu'il y avait quelque chose de douloureux dans cette lettre. En ce peu d'espace que je me tins retirée, j'eus l'intelligence de la parole qui m'avait été dite à Grenoble: *Il n'est plus*; vérité dont je fus toute éclaircie en lisant cette bénite lettre. Je me jettai à genoux, adorant la divine Providence et embrassant au mieux qu'il me fut possible la très-sainte volonté de Dieu, et, en icelle, mon incomparable affliction. Je pleurais abondamment le reste du jour, et toute la nuit jusqu'après la sainte Communion, mais fort doucement, et avec une grande paix et tranquillité dans cette volonté divine, et dans la gloire dont jouit ce Bienheureux. Car Dieu m'en donna beaucoup de sentiments avec des lumières fort claires, des dons et grâces que la divine Majesté lui avait conférés, et des grands désirs de vivre meshui selon ce que j'ai reçu de cet homme de Dieu ; voilà ce que votre bonté, ma chère Fille, a voulu savoir de ma misère. »

Un Père de religion l'étant venu voir et la voyant pleurer, lui dit que la parfaite résignation d'une âme devait sécher les pleurs, à quoi elle répondit: « Mon cher Père, si je savais que mes larmes fussent désagréables à Dieu, je n'en jetterais pas une » ; et dès lors, par un pouvoir absolu sur elle-même, défendit à ses yeux de pleurer; mais l'extrême violence qu'elle faisait à sa nature, lui fit enfler l'estomac, ce qui fut cause que M. Michel lui com-

manda de laisser le libre passage à ses justes larmes; « que le père ne frappait l'enfant qu'afin qu'il sentît le coup, et ne requérait sinon que l'enfant fût soumis sous sa main »; or cela, elle l'était parfaitement.

Le soir qu'elle eut reçu cette fâcheuse nouvelle, elle se retira sans pouvoir souper; la supérieure commanda qu'on lui apportât une bonne rôtie au sucre. La dépensière se méprit, et, au lieu de sucre, mit à force sel blanc sur cette rôtie, de laquelle notre très-digne Mère mangea la moitié par condescendance, sans s'apercevoir que c'était du sel et non du sucre; elle posa cette rôtie, ne pouvant pas davantage manger. La supérieure en voulut tâter pour voir si elle était bien faite, et, la trouvant salée comme saumure, elle demanda à notre Bienheureuse Mère si cela ne lui faisait point de mal; mais elle lui dit de n'être point en peine, « qu'elle était dans un état de ne pouvoir rien trouver de doux que la volonté de Dieu, ni rien d'amer que sa très-âpre douleur. » Elle fut ce soir même à la récréation avec les Sœurs, mais sans pouvoir dire un mot, que par ses pleurs et sa tranquille modestie; après icelle, elle se retira, dit matines avec notre chère Sœur, Marie-Gasparde d'Avise, sa compagne, se fit lire un chapitre de l'*Imitation* de Jésus, puis se coucha<sup>1</sup>, voulant être seule pour se consoler avec Notre-Seigneur; mais

<sup>1</sup> L'amour de Dieu lui fit supporter le coup mortel qu'elle reçut de la mort de notre Bienheureux Père, adorant le divin vouloir à travers de ses cuisantes douleurs, disant des paroles de soumission entremêlées de soupirs et de larmes pitoyables, assurant qu'elle ne le voudrait pas avoir racheté par un seul cheveu de sa tête, puisque c'était la volonté de Dieu, et que maintenant elle dirait bien sûrement: « Notre Père, qui êtes aux cieux », puisqu'elle n'en avait plus sur terre, et ne se voulut priver d' assister ce même jour à la communauté... Ma sœur la supérieure de Belley la voulut faire aller reposer, voyant qu'elle était si oppressée d'affliction; mais elle la renvoya en disant que cela appartenait à des femmes du monde, et non à des religieuses... Un an durant, sa douleur lui tira des larmes des yeux toutes les fois qu'elle s'arrêtait un peu à parler du Bienheureux; mais nonobstant ce, son esprit demeura toujours en

peu de temps après qu'elle fut couchée, notre chère Sœur, Marie-Simplicienne Fardel, entra en sa chambre et passa la nuit à genoux devant son lit, lui parlant du dernier entretien qu'elle avait fait avec ce Bienheureux, et comme elle lui avait prédit sa mort, lorsqu'il avait passé par Belley, en allant à la suite du prince cardinal de Savoie, en Avignon, ainsi que nous l'avons remarqué au petit recueil de sa vie.

Le matin étant venu, cette digne Mère se leva avec la communauté, quoiqu'elle n'eût pas fermé l'œil; et après la sainte communion, d'un esprit tranquille quoique affligé, elle fit réponse à Monseigneur de Genève, écrivit à notre chère Sœur Françoise-Marguerite Favrot, alors assistante dans ce monastère, et à notre très-honorée Mère de Blonay, pour lors supérieure de notre maison, à Lyon, la conjurant de faire tous ses efforts pour faire relâcher ce béni corps de notre Bienheureux Père: « Je vous en conjure, lui dit-elle, et si je l'ose, je vous le commande. » Cette digne Mère fit avec paix tout ce qu'elle avait à faire à Belley, parla à toutes les Sœurs, fit les changements d'officières, reçut les visites, écrivit en divers lieux des lettres toutes dévotes et pleines de résignation; puis, ayant pris congé des Sœurs, qu'elle exhorta fort à conserver l'esprit de leur saint Fondateur, elle s'achemina à Chambéry pour visiter une maison pour notre établissement, et ne voulut pas accepter celle de madame la marquise de la Chambre, d'autant qu'il eût fallu avoir de la dispute avec M. le marquis d'Aix, son neveu. « Cette maison, dit-elle, est belle et commode, mais nous sommes filles de paix et d'humilité; notre petitesse n'aime pas avoir rien à débattre avec les grands de ce monde. » De là elle s'achemina chez les Mères Bernardines de Rumilly, qui com-

son entière résignation, et remise de toutes choses et d'elle-même à Dieu. On n'apercevait aucun chagrin ni trouble en son maintien, ni en son esprit et paroles, et presque sans cesse élançait son cœur et ses soupirs en son bien-aimé Sauveur. (Dépositions de la S. F.-A. de la Croix de Fésigny.)

mençaient leur réforme; elle y fut cinq ou six jours, jusqu'à ce que Monseigneur de Genève lui mandât de s'en venir; et, quoique quelques-unes de ces bonnes religieuses eussent demeuré parmi nous quelque temps, pour apprendre les exercices et pratiques monastiques, si est-ce que Monseigneur de Genève et cette digne Mère jugèrent à propos de leur prêter deux de nos Sœurs, qui furent six mois chez elles, tant pour aider à dresser le spirituel, que les cérémonies, les offices et l'extérieur d'une maison religieuse.

## CHAPITRE XV.

LE CORPS DE NOTRE SAINT FONDATEUR EST APPORTÉ DE LYON A ANNECY; NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE LUI REND SES DEVOIRS ET FAIT ENSUITE UN VOYAGE A MOULINS.

Notre Bienheureuse Mère approchant d'Annecy, plusieurs amis du monastère lui allèrent au-devant, sans que ni elle ni eux se pussent dire autre chose que par larmes et silence, et quelques courtes paroles d'adoration de la volonté de Dieu et de soumission à sa divine disposition. Son entrée parmi ses chères filles ne fut pas, comme les autres fois, en allégresse et jubilation; ne pouvant parler à sa chère troupe orpheline d'un si saint Père, elle la mena devant le très-saint Sacrement faire un peu de prières. Dès le lendemain de son arrivée, elle se mit à faire préparer les choses requises, pour envoyer querir le béni corps de ce saint Prélat; à pourvoir à sa pompe funèbre, et faire serrer ce qui lui avait servi; à ramasser ce qu'il avait dit et écrit. Soudain, on parla d'écrire la vie de celui dont les actions ne doivent jamais être éteintes dans la mémoire des vrais enfants de l'Église.

Le corps de notre saint Fondateur fut apporté de Lyon, et après que Messieurs du chapitre de saint Pierre d'Annecy lui eurent rendu les honneurs dans leur église, il fut apporté dans la nôtre, et posé pour trois mois tout proche notre grille, attendant que l'on eût accommodé un lieu convenable pour élever son tombeau. Cette sainte affligée demeurait le plus qu'elle pouvait en oraison devant ce béni cercueil, et ne cherchait pas

en vain des flammes dans les cendres de ce phénix d'amour; car elle reçut beaucoup de grâces et de forces par les intercessions de celui qui ne lui était pas moins Père au ciel qu'il l'avait été en la terre, d'autant que ce Bienheureux lui avait dit à Lyon que, lorsqu'il serait à Annecy, elle lui rendrait compte de son intérieur. Lui voulant autant obéir mort que s'il eût été en vie, elle prit un jour, qu'elle procura lui être laissé bien libre, pour faire cette reddition de compte. S'étant mise à genoux devant le cercueil de ce Bienheureux, elle lui parla comme si elle l'eût vu de ses yeux, et si elle n'ouït pas de ses oreilles extérieures la voix de ce cher Père, elle l'ouït bien de celle du cœur; et non seulement ce grand Élie jeta sur elle le manteau de sa protection paternelle, mais il est bien probable qu'il lui impétra beaucoup de son double esprit pour conduire l'Institut, duquel il lui laissait tout le soin, et qui se devait tant multiplier en si peu d'années.

La tranquillité et la suavité que cette digne Mère possédait proche ce saint corps, fut interrompue par un voyage qu'elle fut contrainte de faire en notre monastère de Moulins, pour remédier aux troubles que la Fondatrice faisait aux Religieuses. Elle calma ce désordre par sa prudence; et s'en revint par Lyon, où elle vénéra, avec une admirable générosité et dévotion, le cœur de notre saint Fondateur qui repose en l'église de notre monastère de Belle-Cour. Devant ce saint cœur, elle renouvela ses vœux et singulièrement celui de la pureté de cœur, et de faire toujours ce qu'elle croirait être le plus parfait et agréable à Dieu. Elle entretint à souhait notre très-honorée Mère de Blonay de tout ce qui s'était passé au décès de ce Bienheureux Père, se faisant rapporter tout ce qu'il avait fait et dit, et mettant ordre que l'on en fit des bons et fidèles recueils, afin que, par après, tout fût rédigé en un corps. Elle apprit que ce Bienheureux avait dit en son dernier entretien, à nos Sœurs de Lyon, que s'il était religieux et qu'il ne fût pas prêtre, qu'il

ne demanderait point de communier plus que les autres, et qu'il ne voudrait faire chose aucune de plus que la communauté. Étant de retour ici, elle crut être obligée de suivre les sentiments de ce Bienheureux Père, et supplia Monseigneur de Genève de lui permettre de quitter la communion journalière qu'elle faisait dès environ quatorze ans; ce que ce bon Prélat ne voulut pas concéder à son humilité, vu même que c'était par le commandement et direction de ce Bienheureux Père qu'elle faisait ces communions, lui disant qu'elle devait plus s'attacher à ce qu'il avait disposé en particulier pour elle, qu'à l'intention universelle qu'il avait eue par après pour le général de l'Institut. Elle se soumit à cela, et continua, comme elle a toujours fait, ses communions.

En revenant de Lyon, elle passa encore par Chambéry, et après une visite générale et fort pénible de quantité de maisons, elle en arrêta une au faubourg du Reclus.

Cette année 1623, étant de retour à Annecy, elle envoya des Sœurs faire la fondation de notre monastère de Marseille, qui fut le premier qui s'établit depuis le décès de notre Bienheureux Père. Elle fit aussi faire la Visite Canonique pour la première fois en ce monastère, donnant la méthode qu'il faut tenir en cette action, et instruisant les Sœurs comme elles s'y devaient comporter. Cette digne Mère, après tant de saintes actions faites pour notre bien, finit cette année par une, de laquelle nous sentons et sentirons toujours le dommage. Monseigneur de Genève avait eu le loisir de voir les papiers de son saint frère, et avait trouvé dans iceux une extrême quantité de lettres de cette digne Mère à ce Bienheureux; sachant bien que c'était tous les plus secrets sentiments de son âme, par un respect nonpareil envers cette digne Mère, il lui envoya toutes ses lettres, lesquelles elle brûla, sans que nos Sœurs l'en pussent empêcher. Feu M. Michel Favre, duquel nous avons parlé ci-dessus, et lequel était le confesseur, l'aumônier et le secré-



taire confident de notre Bienheureux Père, nous a assuré que ce saint Prélat avait pris la peine de mettre à part les lettres de cette digne Mère qui devaient servir pour sa vie, et en avait coté une grande partie de sa sainte main, avec des petites marques et remarques qu'il avait écrites sur l'apostille, espérant à son loisir, quand il serait déchargé de l'évêché, comme il désirait, d'écrire quelques mémoires particuliers de ce qu'il savait de cette sainte âme: Dieu nous a frustré de tous ces biens <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En les faisant brûler en sa présence, elle ne se put tenir de dire: « Ah! les belles choses qui brûlent! » (Dépositions de la Sœur de F. -A. de la Croix de Fésigny. Procès de canonisation.)

## CHAPITRE XVI.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE TRAVAILLE AVEC PLUSIEURS DE NOS MÈRES A NOTRE COUTUMIER, D'APRÈS LES USAGES ET SELON LES PAROLES DE NOTRE SAINT FONDATEUR; SA FERMETÉ DANS LES AFFAIRES DE L'INSTITUT.

L'année 1624 se commença par la disposition de la fondation de notre monastère de Chambéry. Mgr le prince Thomas, qui a toujours honoré notre Bienheureuse Mère d'une affection pleine de piété, l'envoya prendre ici dans son carrosse, et par un excès de sainte bienveillance, ce bon prince voulait aller bien loin hors la ville pour y faire entrer cette digne Mère en magnificence, accompagnée du clergé, de la cour et du sénat; mais elle le supplia avec tant d'instance de ne point faire tout cet appareil, qu'il laissa entrer les petites avec petitesse et humilité, que ce bon Prince se retint, aimant mieux s'abstenir de ce contentement que de mettre la modestie de cette digne Mère en contrainte. Il fit exposer le Saint-Sacrement avant l'arrivée de nos Sœurs en la chapelle qui leur était préparée. « Voyez-vous, dit-il, la bonne madame de Chantal sera si aise de voir Notre-Seigneur qui l'attend déjà en sa maison, que cela la réjouira plus que tout ce que nous aurions su faire. » Ce bon prince l'alla attendre à la porte de cette petite chapelle, dans laquelle il l'introduisit lui-même, faisant marcher quatre de ses pages qui portaient des flambeaux allumés devant elle. La musique de la sainte chapelle chanta quantité de beaux motets; l'on donna la bénédiction du Saint-Sacrement, et ainsi

l'établissement se fit. C'était le jour du grand saint Antoine, auquel notre Bienheureuse Mère avait une particulière dévotion; et fut fort consolée de mettre cette nouvelle maison sous la protection d'un si saint abbé et si parfait religieux.

Mgr le prince Thomas, joignant les bienfaits effectifs aux affectifs, voulut donner à souper à notre digne Mère et à ses filles; il leur envoya des vivres en telle abondance, qu'elles en eurent pour nourrir huit jours leur communauté, et firent part aux pauvres de leur festin. Il donna aussi de fort beaux présents pour l'autel, et en toutes rencontres il a toujours favorisé et protégé la Visitation. Notre très-digne Mère demeura près de quatre mois à Chambéry, reçut assez bon nombre de filles, entre lesquelles plusieurs ont très-bien servi et servent encore aujourd'hui.

Un peu avant les fêtes de Pentecôte, elle revint en ce monastère d'Annecy, pour faire l'assemblée des Mères de l'Ordre, et laissa pour assistante à Chambéry, à la place de supérieure, notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet. Quelques jours après la Pentecôte, les Mères qu'elle avait averties à l'avantage arrivèrent ici, et furent reçues de cette Bienheureuse avec une cordialité et humilité très-grandes. Elles commencèrent toutes ensemble à rédiger en un corps le *Coutumier*, *Cérémonial*, *Formulaire*, et autres bons avis très-utiles pour la perfection religieuse. De tout cela notre Bienheureux Père avait des mémoires en latin et en français; on en avait établi la pratique dans ce monastère d'Annecy, n'ayant pas le loisir de les mettre par écrit, de quoi aussi il ne s'était pas pressé, sa simple ordonnance tenant lieu de règle à notre Bienheureuse Mère, et à nos premières Mères et Sœurs. En toute occasion, notre Bienheureuse Mère citait notre saint Fondateur, et ne voulait rien dire ni établir d'elle-même dans l'Institut, bien que nos Sœurs les supérieures la suppliassent d'agir comme Mère commune et comme Fondatrice de la Congrégation. « Non pas cela, dit-elle,

mais, puisque vous me le permettez, je me tiendrai parmi vous comme la sœur aînée de la famille qui a plus pratiqué et communiqué avec le père que les autres. » Pour ranger ce livre avec plus de circonspection, elle demanda deux Pères du collège de Chambéry, qui vinrent ici, lesquels, avec M. Michel, notre confesseur, elle envoyait consulter Monseigneur de Genève, d'heureuse mémoire, sans l'autorité et obéissance duquel elle n'eût rien voulu établir. Lorsque le *Coutumier* fut fini de ranger et écrit bien au net, notre digne Mère le prit, et menant avec soi toutes les Mères et Sœurs anciennes qu'elle avait rassemblées, elle posa ce petit volume sur le tombeau de notre saint Fondateur, fit mettre toute sa troupe en oraison et pria elle-même à chaudes larmes ce Bienheureux, que si elle y avait mis un seul mot qui ne fût de ses intentions, elle le conjurait d'obtenir de Dieu qu'on le trouvât effacé. Dieu donna un sentiment intérieur à cette digne Mère et à toutes ses chères Sœurs qui étaient autour d'elle, que tout ce qui était contenu en ce livre était vraiment les intentions de notre Bienheureux Fondateur. Toutes se levèrent de leur oraison fort consolées, et l'on assembla le chapitre pour lire devant toutes le *Coutumier* dès un bout jusqu'à l'autre; et ensuite les Sœurs firent un acte capitulaire, assurant que tout ce qu'elles avaient ouï lire était conforme à ce que notre Bienheureux Père avait fait pratiquer en ce monastère. Finalement, notre digne Mère pria Monseigneur notre Prélat de donner son approbation, ce qu'il fit, comme elle se voit encore aujourd'hui audit *Coutumier* lequel étant si heureusement fini, toutes ces bonnes Mères retournèrent chacune en leur monastère, se séparant de notre Bienheureuse avec autant de regret qu'elles avaient eu de suavité et de contentement en sa chère présence.

Or il était arrivé en notre monastère de Grenoble que, ne sachant pas que notre Bienheureux Père avait déclaré qu'il ne fallait pas que les supérieures fussent en charge, en un même mo-

nastère, plus de deux triennaux, le Père spirituel et nos chères Soeurs de Grenoble, qui aimaient parfaitement notre très-bonne Mère Péronne-Marie de Châtel, la réélurent après ses six ans, à son très-grand regret; mais comme l'on n'avait point encore le *Coutumier*, l'on ne voulut point condescendre aux raisons qu'elle alléguait pour n'être pas réélue, les attribuant à son humilité. Notre très-digne Mère résolut, en l'assemblée des Mères, que cette élection serait tenue pour nulle, quoiqu'elle eût pour excuse l'ignorance des intentions de notre Bienheureux Père; qu'il ne fallait point laisser cet exemple dans l'Institut; et ne voulut jamais recevoir de raisons pour fléchir en ce point, ordonnant à notre Mère de Châtel d'obtenir permission d'aller fonder notre maison d'Aix, en Provence. Elle donna ordre à quatre ou cinq de nos Sœurs les supérieures, qui s'en retournaient en France, d'obtenir du Père spirituel la rupture de cette élection; à quoi elles n'avancèrent rien, bien qu'elles se missent à diverses fois à genoux devant lui; ce que sachant, notre Bienheureuse Mère alla elle-même à Grenoble. La chère Mère Péronne-Marie de Châtel en était partie au mois d'août de cette même année 1624 pour aller fonder à Aix; mais il avait fallu donner de grandes assurances qu'elle y retournerait. Notre Bienheureuse prit son temps pendant cette absence; elle arriva à Grenoble au mois de septembre; d'abord elle reconnut que la directrice et les novices s'étaient liées d'une affection trop forte pour gagner toutes ensemble leurs parents, qui étaient les principaux de la ville, afin qu'ils aidassent à maintenir cette élection. Avec une sainte adresse, sans faire semblant de rien, ni sans s'y prendre par voie d'autorité et de correction, elle alla au noviciat, et trouvant la maîtresse un peu pâle, elle lui dit qu'elle connaissait bien qu'elle traînait quelque chose qui n'était pas bon, et sur-le-champ la fit mettre à l'infirmierie, ordonnant à l'infirmière de ne lui point laisser prendre l'air et d'en avoir bien soin pendant ce temps qu'elle serait directrice en sa place; ainsi tout le

petit commerce fut rompu au dedans, après quoi elle parla au supérieur, lui représentant la nécessité qu'il y avait de rompre cette élection. Lui qui avait fait résistance à tant d'autres, fut tellement gagné par la sagesse et l'humilité de cette digne Mère, qu'il lui dit « que jamais il n'avait eu intention de faire brèche à l'Institut, que si toutefois elle jugeait que cette élection y fût préjudiciable, que comme Mère universelle elle avait le pouvoir de commander ce qu'elle jugeait pour le mieux, et qu'il avait une entière affection de lui obéir. » Notre digne Mère lui répondit « qu'elle n'avait point d'autorité, mais qu'elle le conjurait, lui qui était supérieur de cette maison-là, de faire procéder à une nouvelle élection », ce qu'il fit soudain.

Après être demeurée environ trois semaines à Grenoble<sup>1</sup>, elle laissa cette communauté composée de filles très-vertueuses, extrêmement contentes et en paix, et s'en revint passer ici après avoir visité nos Sœurs de Chambéry.

<sup>1</sup> Dans un de ses voyages à Grenoble, elle trouva une Sœur qui ne pouvait prendre de nourriture, ou si peu que rien. Elle lui porta un potage et en mangea un peu pour la faire manger, ce qu'ayant fait, soudain elle fut guérie. (Déposition de la sœur F.-A. de la Croix de Fésigny.)

## CHAPITRE XVII.

LES FONDATIONS CONTINUENT; GRANDS HONNEURS ET APPLAUDISSEMENTS QUE NOTRE DEVOTE MERE RECOIT A BESANCON.

Incontinent après le décès de notre Bienheureux Père, Notre-Seigneur manifesta sa sainteté par les miracles qui se faisaient, tant à son tombeau qu'en divers autres lieux par son invocation et par l'application de ses reliques, ce qui consolait plus qu'il ne se peut dire notre digne Mère, laquelle, les années 1623 et 1624, avait procuré que Messieurs de la chambre du conseil et corps de ville donnassent commission au révérend Père Dom Juste Guérin, barnabite, à présent notre très-honoré et digne évêque, d'aller avec M. Ducret, greffier ducal, en Chablais, Ternier, Gaillard et autres lieux plus éloignés, pour s'informer de la sainteté de vie et miracles de notre Bienheureux Père dont les merveilles se découvraient si grandes que, l'année 1625, cette digne Mère, qui pourvoyait à toutes les dépenses pour une telle et si grande entreprise, avec une générosité qui ne s'abattait de rien, procura et tint main que Monseigneur de Genève d'aujourd'hui allât à Rome pour poursuivre les expéditions des lettres et commissions apostoliques, pour procéder aux procès et information de la sainteté de la vie de ce Bienheureux .

Cela étant fait, elle disposa ce qui était nécessaire pour la fondation de notre monastère de Thonon, qui s'établit premièrement à Évian, d'où il fut transféré. Elle y mena les Sœurs le jour de sainte Madeleine 1625, demeura quelque quinze jours

ou trois semaines en cette nouvelle maison, puis s'en revint, laissant pour Supérieure, à Évian, notre chère sœur Marie-Françoise Humbert. Dès qu'elle fut de retour, on pressa pour la fondation de Rumilly, de laquelle madame de la Fléchère, sainte veuve et grande fille spirituelle de notre Bienheureux Père, fit préparer sa maison avec un soin et une affection dignes de sa parfaite dévotion. Notre Bienheureuse Mère alla à Chambéry querir notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, qui y était assistante et qu'elle voulait employer à ce nouvel établissement. L'on élut à Chambéry, pour supérieure, notre chère Sœur Marie-Gasparde d'Avise. Cette digne Mère alla faire la fondation de Rumilly à la Saint-Michel de cette même année. Elle y demeura quelque temps, reçut des bonnes filles, puis laissa pour supérieure notre chère Sœur Marie Adrienne Fichet, et s'en revint travailler à faire ranger en bon ordre les *Entretiens* de notre Bienheureux Père et les prédications que l'on avait recueillies, ramassant çà et là les lettres missives que ce Bienheureux avait écrites, et les faisant ranger pour les imprimer, prenant un soin et peine incroyables pour les lire et relire, afin de retrancher ce qui ne serait pas convenable qui parût aux yeux du public.

Au mois d'avril 1626, cette digne Mère fut contrainte d'aller en Lorraine établir une de nos maisons, de laquelle haute et puissante dame de Génicourt, veuve de M. de Haraucourt, se rendait fondatrice et désirait ardemment que notre Bienheureuse Mère allât elle-même conduire les Sœurs pour ériger cette nouvelle école de vertus; et même les princes et princesses de Lorraine écrivirent afin qu'elle allât faire ce voyage, disant qu'ils avaient grand désir que leur État possédât pour quelque temps cette grande Servante de Dieu, qu'ils désiraient extrêmement de voir. Elle partit donc le 27 avril, avec des Sœurs pour la fondation, et alla passer par Besançon, où la dévote Sœur Madeleine Adlaine, pressée d'une inspiration divine, poursuivait un



de nos établissements, auquel s'opposait quantité d'obstacles. Il se présenta à Besançon devant cette digne Mère quatre-vingts filles qui aspiraient toutes à être religieuses de Sainte-Marie, sans savoir comme elles en pourraient venir à bout, ne voyant point d'avancement pour notre fondation dans cette ville impériale; seulement elles s'étaient rassemblées pour témoigner à cette digne Mère le désir qu'elles avaient d'être ses filles, prendre bénédiction et se recommander à ses prières. Cette digne Mère se mit à rire gracieusement se voyant assiégée de cette petite armée; elle exhorta fort toutes ces bonnes filles au service de Dieu, à la dévotion à la sainte Vierge, et leur donna bonne espérance que Notre-Seigneur exaucerait leurs prières, et que, malgré la prudence humaine, notre établissement se ferait à Besançon. Après cela, elle les fit toutes ranger autour de cette grande salle pour leur dire à chacune un mot en particulier et les caresser; et pénétrant avec la lumière de Dieu dans le fond des cœurs, après avoir regardé ces filles l'une près l'autre, elle en choisit trente-six, à qui elle dit qu'elles seraient reçues quand l'établissement de Besançon serait fait, ce qui arriva: pas une de celles que cette digne Mère avait nommées n'a manqué de faire la sainte profession en notre monastère de Besançon, qui s'établit en 1630, le jour de saint Louis, Dès que Messieurs du chapitre surent que la Mère de Chantai était arrivée à Besançon, ils s'assemblèrent et résolurent de montrer le saint Suaire à sa considération, grâce que cette Bienheureuse Mère reçut avec une humilité et joie très-grande, disant qu'elle mettait cette faveur au rang des plus grandes consolations qu'elle eût reçues en sa vie, Elle baisa et vénéra cette sainte relique, ensevelissant son cœur dans ce sacré linceul, où le corps précieux de son divin Amant avait été déposé avec tant d'amoureux soins par Joseph et Nicodème. L'on fut étonné que Messieurs du chapitre eussent de leur propre mouvement montré extraordinairement le saint Suaire,

étant une faveur qui ne s'accorde guère qu'aux princes ou princesses. Mais Dieu qui favorise les désirs des humbles, voyant que sa fidèle servante n'osait demander cette grâce qu'elle désirait puissamment, il inspira à ces messieurs les chanoines de faire cet acte de charité, ce divin Amant ne voulant point cacher le Suaire de son corps à cette bien-aimée, à laquelle il découvrait si souvent les secrets de son cœur.

Les affaires de notre Institut l'obligèrent de séjourner trois jours dans Besançon; tous les seigneurs et les dames qui y étaient alors en grand nombre, lui allèrent faire offre de leur logis, qu'elle refusa humblement, aimant mieux demeurer dans la simplicité avec ses religieuses que d'être magnifiquement accommodée. M. le prince et madame la princesse de Cantecroix la prièrent au moins de venir entendre la messe dans leur chapelle, ce qu'elle fit pour donner en cela satisfaction à leur piété. On lui avait fait préparer de grands tapis et de riches carreaux pour se mettre à genoux, de quoi elle ne se voulut point servir, disant à madame la princesse de Cantecroix: « Madame, ne me commandez point, s'il vous plaît, de me mettre sur cet agenouilloir, j'y serais trop mal à mon aise; une religieuse a toujours son agenouilloir préparé en tous lieux, à savoir, la terre, qui est le carreau dont Notre-Seigneur se servit priant au jardin des Olives, et quand il passait la nuit en oraison à la montagne. » Ce trait religieux édifia extrêmement la princesse qui ne sut que répondre, et notre très-digne Mère s'alla mettre à genoux avec ses huit religieuses, car elle menait, outre les six Sœurs de la fondation, une compagne pour s'en revenir et une Sœur pour directrice en une de nos maisons. Elles étaient toutes rangées en cette belle chapelle, et firent les cérémonies de la messe, ne plus ne moins que si elles eussent été dans un de nos chœurs, ce qui consolait si fort M. le marquis de Cantecroix, qu'il dit « qu'il lui semblait voir en ces neuf religieuses, les neuf chœurs des Anges dans sa chapelle, et

que la Mère de Chantal était comme un grand séraphin; qu'il lui semblait voir sortir un feu divin de son visage, que jamais il n'avait rien vu de tel. » Après que la messe fut finie et l'action de grâces faite, M. et madame de Cantecroix prièrent avec grande instance notre Bienheureuse Mère d'entrer dans leur hôtel pour en voir les raretés, de quoi elle s'excusa humblement, disant qu'elle ne pouvait rien voir en leur magnifique logis qui approchât ce qu'elle voyait en leur personne et en leur chapelle, que cela lui suffisait. Voyant qu'il ne fallait pas mettre en contrainte sa modestie religieuse, ils firent appeler Monsieur le comte, leur fils, et le firent mettre à genoux pour recevoir la bénédiction de cette digne Mère, laquelle, après plusieurs refus, la donna pour ne pas paraître plus opiniâtre qu'humble. Le prince et la princesse la conduisirent au lieu de sa retraite et lui envoyèrent par leurs officiers un dîner fort magnifique, et les trois jours qu'elle demeura à Besançon, ce vertueux prince et cette bonne princesse la visitèrent toutes les après-midi. Tant que le jour durait, il y avait deux grandes salles perpétuellement remplies de monde qui venait voir cette digne Mère; à mesure que les uns sortaient, les autres entraient; ils se faisaient charitablement place: « Afin, disaient-ils, que tous puissent voir cette sainte, il n'y faut guère demeurer chacun. » Elle était en perpétuelle conteste pour ne pas donner sa bénédiction à ceux qui la demandaient, étant pour l'ordinaire personnes de considération; et disait à nos Sœurs: « Pour l'amour de Dieu, sortons d'ici, ce peuple se méprend et ne connaît pas qui je suis. » Elle passa chez madame de Château-Rouleau, à Salins, qui est décédée en réputation de sainteté: ces deux grandes servantes de Notre-Seigneur se parlèrent à coeur ouvert avec beaucoup de saintes suavités de part et d'autre, et se voulant séparer, chacune voulait avoir la bénédiction de celle qu'elle estimait lui être supérieure en vertu, et enfin elles se bénirent l'une l'autre au nom de Notre-Seigneur.

Avant que d'arriver au Pont-à-Mousson où elle allait fonder, madame de Génicourt, fondatrice de la maison qui allait s'établir, voulut qu'elle logeât chez elle; le frère et la sœur de cette maison avaient ensemble un procès d'importance. Notre Bienheureuse Mère, entrant là-dedans, invoqua le secours de Celui qui commanda jadis aux Apôtres d'annoncer la paix aux maisons où ils entreraient, et fut inspirée de s'enquérir discrètement comment allait la paix entre les proches, et on lui fit le récit de tout, disant que puisque Dieu l'avait amenée en ce lieu-là, il fallait que ce fût pour en tirer quelques fruits. Tout le différend lui fut remis, et elle accorda ces deux parties avec tant de bonheur et de contentement de part et d'autre, que depuis ils demeurèrent en parfaite union. Le beau-fils de madame de Génicourt, qui avait en grande aversion que sa belle-mère se rendît fondatrice de cette maison, fut tellement touché de la sagesse et sincérité de notre très-digne Mère qu'il avoua véritablement avoir plus fait que Salomon, qu'il avait trouvé *la femme forte*; et de là, en avant, ce brave seigneur voulut que notre très-digne Mère l'adoptât, le tint et le nommât son fils, et non-seulement ne détourna plus sa belle-mère de faire du bien à notre maison du Pont, ains lui-même y en fit beaucoup.

Cette fondation se fit fort heureusement et avec de avantages temporels, et fut favorisée de tout ce qui se peut des sérénissimes princes et princesses de Lorraine, qui visitaient souvent cette très-digne Mère, et depuis lui écrivirent quelquefois avec grande bonté et respect. Le sérénissime duc de Lorraine a souvent dit à nos Sœurs qu'à bon droit il les devait appeler ses *sœurs*, puisqu'il tenait, aimait et honorait la Mère de Chantal comme sa mère; par ce, disait-il: « C'est la sainte de notre siècle. »

## CHAPITRE XVIII.

NOTRE DIGNE MÈRE EST DÉCHARGÉE DE LA SUPÉRIORITÉ; ELLE ENTREPREND PLUSIEURS VOYAGES QU'ON LA PRESSAIT DE FAIRE.

Pendant le séjour que notre très-digne Mère fit au Pont-à-Mousson, le temps de sa déposition étant échu, elle ne voulut retarder, et envoya à Monseigneur de Genève sa déposition par écrit, et ce bon Prélat la vint annoncer à la communauté qui fut extrêmement mortifiée, voyant qu'il fallait que l'humilité de cette bonne Mère eût son effet. L'on élut notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, que cette Bienheureuse Mère avait fait rappeler d'Aix, en Provence, pour la mettre assistante céans en son absence. Elle témoigna un contentement non-pareil de se voir déposée, et faisait passer sa compagne devant elle, pour observer la règle qui ordonne aux Mères déposées d'aller les toutes dernières.

Notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, alors supérieure en notre monastère de Paris, en la rue Saint-Antoine, sachant que notre unique Mère était en Lorraine, fit tout son possible pour procurer qu'elle allât à Paris. Monseigneur de Bourges, madame de Chantal, sa belle-fille, et quantité d'autres personnes, firent de grandes instances pour ce voyage; à quoi elle répondit « que de nécessité elle n'y en voyait point, que d'utilité elle était si peu de chose, qu'elle était inutile partout ». Elle demeura en Lorraine environ quatre mois, mit cette maison dans un très-heureux acheminement, reçut des bonnes et braves filles et des meilleures maisons, laissa pour

supérieure notre chère Sœur Paule-Jéronime Favrot<sup>1</sup>, et se mit en chemin pour s'en revenir en ce monastère. Elle dit qu'elle n'avait jamais eu une inclination si hâtée de sortir d'aucun lieu que de Pont-à-Mousson, à cause de l'extraordinaire applaudissement qu'elle y recevait, et des visites continuelles qu'elle y avait, tant de ceux de la cour, que de plusieurs autres personnes des environs qui la venaient consulter. Entre autres, il y vint une personne de grande perfection et vie intérieure, conduite par des états fort relevés et spirituels, qui n'avait pu trouver personne qui eût entendu sa voie intérieure, ni qui lui eût donné une entière satisfaction et repos d'esprit. Attirée par le bruit de la réputation de cette digne Mère, elle la vint consulter, et lui ayant parlé à diverses reprises, plusieurs heures de suite, en demeura si pleinement satisfaite et si entièrement éclairée, qu'elle dit que jusqu'alors elle n'avait vécu que de ténèbres et d'ignorance; mais que cette digne Mère lui avait découvert les vrais sentiers intérieurs de la perfection, et que Dieu lui avait tenu la promesse qu'il lui avait faite, lorsqu'une fois, le priant avec grande véhémence d'esprit de lui enseigner quelqu'un qui l'assurât de sa voie et de la vérité de ses grâces, Notre Seigneur lui avait dit: « *Dispose-toi, je t'enverrai ma fidèle Servante, à laquelle j'ai donné la lumière et le don de la conduite; elle t'éclaircira.* » Cette bonne âme publiait partout que, comme saint Paul disait que Notre-Seigneur Jésus-Christ était venu au monde pour lui seul, qu'aussi, quoique sans comparaison, elle pouvait dire que Dieu avait envoyé pour elle cette digne Mère en Lorraine.

Elle était allée par le Comté, et s'en revint par le duché de Bourgogne, visita plusieurs de nos maisons, passa chez madame de Toulonjon, sa fille, où madame de Coulanges et madame de Chantal, sa belle-fille, se rendirent de Paris pour la

<sup>1</sup> Pour les détails de cette fondation, voir la vie de cette très-honorée Mère au cinquième volume de l'*Année sainte*.

venir voir. Cette digne Mère fit ici un trait de sa grande habitude à retrancher à sa nature toutes les petites satisfactions humaines. Pour aller d'Autun chez madame de Toulonjon, l'on voulait qu'elle fît un détour pour passer à Montelon, qui était une terre de feu M. de Chantal; elle ne le voulut pas, disant que cela ne lui servirait qu'à lui donner une inutile complaisance et lui causerait quelque distraction des choses du monde; ainsi, elle se sépara du carrosse de sa belle-fille, et entra dans un autre pour venir le droit chemin, quoiqu'il lui fâchât de quitter cette très-bonne et très-belle-fille, qui avait fait un si long voyage pour la venir voir.

En ce temps-là, cette Bienheureuse Mère reçut une consolation qui lui fut non pareille, et laquelle était de très-grande édification, je ne craindrai pas de la rapporter un peu au long. Elle n'avait qu'un unique frère, Monseigneur l'archevêque de Bourges, lequel elle aimait chèrement; quoique ce fût un très-bon prélat et qu'il vécut dans la crainte de Dieu, si était-il au monde et à la cour d'une manière qui faisait tirer une peine très-grande à notre Bienheureuse Mère, et souvent elle pria Dieu de changer le cœur de ce cher frère, en sorte qu'il ne servît plus deux maîtres. Environ ce temps-là elle fut exaucée; Dieu renversa ce grand prélat sur son lit, pour l'élever par après bien haut en son amour. Il lui fit entendre, comme à un autre Ézéchias, qu'il fallait qu'il mît ordre à sa maison, qu'il n'avait plus que deux jours de vie. Dès qu'il eut ouï cette sentence des médecins, il se mit à penser et à repasser dans sa mémoire, en l'amertume de son âme, toutes les années de sa vie devant Dieu; sa Bonté divine fit en lui deux merveilles, ainsi que nous allons voir, rapportant les propres paroles de la lettre qu'il écrivit à notre Bienheureuse Mère après sa guérison; voici ses mots: « Ma très-unique sœur, vous êtes la première à qui j'écris depuis ma maladie, et il est bien raisonnable, puisque, après Dieu et Notre-Dame, je tiens la santé et la vie de vous, et, par

conséquent, il faut que je vous raconte mon aventure. Ma maladie était si furieuse, et m'avait réduit si bas, que l'on me donna l'extrême-onction; j'eus un assoupissement de vingt quatre heures que l'on crut être l'achèvement de ma vie; à force de remèdes violents, l'on me redonna un peu de connaissance, et aussitôt j'entendis de mes amis et les médecins qui dirent que sans miracle je ne verrais pas lever deux fois le soleil. Je ne leur répondis pas un mot, mais je m'enfonçai dans mon lit et me mis à penser à ma conscience; alors, il me semblait que Notre-Seigneur ne me regardait que parce que j'ai la grâce d'être votre frère, mon unique sœur, et qu'il me disait en son courroux, que, si je ne prenais garde à moi, je passerais par les mains de sa justice, de laquelle je pris une telle épouvante, que je croyais être perdu; et, dans un déplaisir extrême de ma vie passée, je m'enhardis de prier Dieu de tout mon cœur de prolonger mes jours, lui protestant d'employer ceux qu'il lui plairait me donner à son saint service. A l'instant, je fis quatre vœux, non simples; mais j'eus l'intention de les faire fermes et solennels comme sont ceux des religieux. Le premier, je fis et refis le vœu de chasteté perpétuelle; le second, que j'irai à Notre-Dame de Lorette, voyage que je m'étais oublié de faire après avoir été guéri mais je spécifiais que j'irai moi-même, sans m'en faire dispenser; le troisième, que de Lorette j'irai gagner les pardons à Rome et visiter les saints lieux; le quatrième, que je dirai tous les jours messe sans jamais y manquer, sinon par absolue impuissance et nécessité. Mes vœux étant ainsi faits je fus trois heures sans me remuer, me tenant auprès de Notre-Seigneur, et lui jurant de mettre ordre à ma vie. Durant ce temps-là, sans que je m'en aperçusse, je fis une crise de sueur incomparable, et moi que l'on ne pensait rien moins que d'aller enterrer, fus trouvé sans fièvre et sans aucune incommodité. Jugez par là, ma très chère sœur, combien me



voilà obligé envers la divine Majesté et envers vous pour l'amour de qui j'ai été regardé en miséricorde. » Jusqu'ici ce sont les paroles de ce bon archevêque, lequel accomplit si exactement ses vœux, que, même le jour qu'il prit le mal de la mort il voulut encore dire la sainte messe, et la léthargie le saisit à l'autel, ainsi que nous le dirons en son lieu, remarquant seulement ici que Notre-Seigneur lui ajouta, comme à Ézéchias, quinze ans à ses années, lesquelles il a employées au service de la divine Majesté, avec une pureté de conscience et des œuvres de charité tout à fait remarquables.

Le changement de ce grand prélat donna de si grands sentiments de reconnaissance à notre Bienheureuse Mère, qu'elle en fit des prières et communions en actions de grâces dans tous nos monastères, et faisait en son particulier trois communions tous les ans, pour rendre grâces à la très-sainte Trinité de celle qu'avait reçue cet unique frère, qui ne tarda point d'aller rendre son vœu à Notre-Dame de Lorette, et, au retour, passa en cette ville d'Annecy où il fit de grandes aumônes, fit une revue générale de sa conscience, en conféra longuement avec sa sainte sœur, retrancha, par son avis, de son train, quelques personnes superflues, prit d'elle des exercices qu'elle lui écrivit de sa main pour la conduite de son âme. Dès lors, ils s'écrivirent plus souvent l'un à l'autre, et Monseigneur de Bourges appelait cette digne Mère *la sainte directrice de son âme*.

## CHAPITRE XIX.

NOTRE DIGNE MÈRE FAIT TRAVAILLER AUX  
INFORMATIONS DE LA VIE DE NOTRE BIENHEUREUX  
PÈRE; SON ADMIRABLE CONSTANCE EN LA MORT DE SON  
FILS.

Notre Bienheureuse Mère venant de son voyage de Lorraine, et entrant au monastère où était élue supérieure notre très-bonne Mère de Châtel, d'heureuse mémoire, elle ne manqua pas de faire entrer sa compagne la première<sup>1</sup> et de se mettre à genoux pour recevoir la bénédiction de la supérieure, laquelle, au contraire, la contraignit agréablement de donner la sienne à la communauté. Cette digne Mère se retira au chœur en la place des déposées, qui est toute la dernière. Il est vrai qu'elle n'y demeura que quelques jours, Monseigneur de Genève, frère et successeur de notre Bienheureux Père, lui ayant commandé, à l'instance de notre Mère de Châtel, de prendre en haut une place plus commode, tant au chœur qu'au réfectoire.

Cette digne Mère trouva que le révérend Père Dom Juste Guérin travaillait avec M. Ramus, subdélégué par le Saint-Siège apostolique, aux informations de la vie et miracles de notre Bienheureux Père. Elle se mit elle-même à y travailler faisant à loisir une très-belle déposition, et procurant que ceux qui avaient connu et conversé avec ce Bienheureux en fissent aussi. Ce fut alors que l'on commença à lui faire faire ses *Réponses* sur nos Règles, Constitutions et Coutumier. Dans ces

<sup>1</sup> Notre Sœur Madeleine Élisabeth de Lucinge.

occupations, elle finit l'année 1626, et commença la suivante, 1627, procurant qu'outre M. Ramus, l'on obtînt d'autres commissaires apostoliques. Messieurs de Bourges et de Belley, l'ancien, furent nommés par Sa Sainteté.

Cette digne Mère pressait fort Monseigneur de Bourges, son unique frère, de venir promptement travailler à la gloire de notre Bienheureux Père. Ce digne archevêque lui écrivit, étant sur le point de partir pour se rendre en cette ville, les paroles suivantes : « J'ai une consolation nonpareille de la commission que Sa Sainteté m'a donnée de travailler à l'information de la vie et miracles de notre grand et saint Prélat; sans doute le Ciel m'a préparé pour faire moins indignement cette enquête; Dieu me donne des goûts non communs de son saint amour, et des dégoûts pour les choses du monde, que les avoir ou ne les avoir pas m'est chose indifférente. Si Dieu me voulait encore donner une semblable maladie à celle que j'eus dernièrement, avec les mêmes lumières pour mon salut, je l'accepterais de bon cœur. Je vous dis mes pensées comme à la sainte directrice de ma conscience, et me réjouis extrêmement d'aller recevoir vos conseils de votre propre bouche. Or, sachez, ma très-chère sœur, que je ne veux point que notre cher Monseigneur de Belley l'ancien, moi ni mes domestiques, coûtent rien à votre couvent, et quand nous irons à la campagne, fournirai-je encore six ou sept écus par jour pour la dépense commune de ceux qui seront requis pour travailler à notre bel ouvrage. Oh! que je me réjouis d'ouïr tous les jours raconter les grâces et les vertus du Saint que le Ciel nous a donné pour être le flambeau de nos jours et le modèle de notre vie! » Nous rapportons ainsi au long les paroles de ce bon prélat pour faire voir les obligations que nous lui avons; car sans les frais et dépenses qu'il fit pour cette bénite œuvre, jamais nous n'aurions pu soutenir, sans une entière ruine du monastère, cette dépense.

Ce grand archevêque et Mgr Camus, évêque ancien de Belley, arrivèrent ici au printemps de l'année 1627, et l'on commença, selon toutes les formalités requises, à recevoir les dépositions; souvent cela se faisait dans notre parloir, et en la présence de notre Bienheureuse Mère, laquelle, si elle avait arrosé de larmes, par le passé le tombeau de son saint Père, alors elle le couvrait des fleurs d'une suavité nonpareille, et de continuelles actions de grâce à Notre-Seigneur, qu'elle voyait si admirable en ses Saints. Si elle avait semé en larmoyant, elle cueillait en joie, et portait d'ordinaire gaiement sa gerbe sous son bras, je veux dire qu'elle avait toujours dans sa manche quelques dépositions des vertus de notre saint Fondateur, pour les lire dès qu'elle avait un moment de loisir<sup>1</sup>. Tout l'été se passa en cette douce occupation, mais lorsque cette chaste abeille ne pensait qu'à nourrir suavement son âme du miel de mille consolations qu'elle amassait sur les fleurs des vertus de notre Bienheureux Père, il plut à Notre-Seigneur de l'abreuver de fiel par une affliction bien sensible.

Elle n'avait qu'un fils qu'elle avait toujours aimé d'un amour unique, et qui avait pour elle les sentiments les plus filiaux, tendres et respectueux, que la nature ait jamais gravés dans l'âme d'un fils bien né. C'était un seigneur autant accompli de corps, d'esprit et d'humeur que l'on en ait vu en son siècle; il était généralement aimé, et n'avait besoin pour cela d'autre

<sup>1</sup> Durant ces longues poursuites en cour romaine, la Sainte disait souvent au R. P. Dom Juste : « Mon cher Père, n'épargnons rien, n'oublions rien de tout ce qui sera nécessaire pour cette œuvre, puisque Dieu le veut; rendons ce devoir à ce Bienheureux; mais pour ce qui en doit arriver, laissons-le à la divine Providence de Dieu. Pour moi, je me résous de n'y épargner chose quelconque, à ne nous laisser rien jusqu'à vendre tout ce qui sera à notre sacristie, s'il est nécessaire. Je ne me mets nullement en peine pour le temporel; j'ai une si grande confiance en Dieu et qu'il y pourvoira que je ne saurais mettre le contraire en mon esprit. » (Dépositions des contemporains de la Sainte.)

artifice que de se faire voir, étant si aimable qu'il n'a jamais été haï que de ceux qui le regardaient avec des yeux jaloux de sa fortune. Il n'eut jamais de duels pour lui, quoiqu'il se soit souvent battu; ç'a été pour être second de ses amis qui l'en priaient et piqué de cet aiguillon pernicieux qui porte les âmes généreuses à un acte si lâche. Il avait épousé une femme noble, riche et si aimable en toutes façons<sup>1</sup>, qu'il écrivait à notre digne Mère les paroles suivantes: « J'admire la conduite de Dieu sur nous; quand vous seriez demeurée au monde selon nos souhaits, que vous auriez pris tous les soins de nous avancer, que votre amour maternel et votre nonpareille prudence vous auraient su faire inventer, vous n'auriez pas pensé à me loger mieux que je suis, Dieu m'ayant donné en mon mariage tous les avantages souhaitables à ceux de ma condition, de mon âge et de mon humeur. » Parmi tant d'avantages et étant si bien vu à la cour, ce jeune seigneur avait de grandes complaisances au monde. Or, il arriva qu'un grand seigneur de France, son intime ami, ayant eu la tête tranchée pour certaines raisons d'État, la mort de cet ami retira un peu M. de Chantal des affections terrestres, ne pouvant ôter de devant ses yeux le désastre de son ami, et la fin des folles occupations des hommes mondains, qui acquièrent quelquefois, après mille soins et travaux, un supplice temporel et un châtement éternel.

Quelques mois après la mort de ce grand seigneur, le baron de Chantal sentit une nuit qu'on le soulevait par les épaules, jusqu'à deux ou trois reprises, comme le voulant mettre à bas du lit, et il entendit et connut distinctement la voix de son ami mort qui lui dit par deux fois ces paroles: « Prépare-toi, Chantal, il faut venir, il faut venir. » Le baron de Chantal, qui aimait assez cet ami pour le faire vivre en sa mémoire, mais

<sup>1</sup> Mademoiselle de Coulanges; elle devint mère de Marie de Rabutin, qui épousa, en 1644, Henri, marquis de Sévigné.

non pas pour le suivre au tombeau, lui répartit: « Non, non, je n'irai pas encore »; alors l'esprit frappa un grand coup proche du lit, dont le valet de chambre qui était couché dans un autre lit fut éveillé, et, ayant apporté de la chandelle, son maître passa le reste de la nuit à lire un bon livre pour se divertir et calmer l'émotion de son esprit. Notre-Seigneur qui voulait disposer le baron de Chantal à une heureuse mort, permit que la visite de son ami décédé laissât en lui de fréquentes pensées de la mort; la cour ne lui plaisait plus tant qu'auparavant, et, s'étant présenté une occasion d'aller servir l'Église et le roi, en l'île de Rhé, contre les Anglais, il laissa les plaisirs du Louvre aux autres courtisans et alla conquérir le Ciel. Un jour que l'on devait donner un rude choc, le baron de Chantal se confessa et communia avec une piété extraordinaire, avant d'aller combattre; le combat fut sanglant, et il s'y comporta avec tant de valeur qu'il changea trois fois de cheval; enfin, Dieu permit qu'il fût blessé à mort, et, joignant ses mains, réclama la miséricorde de Dieu et trépassa ainsi glorieusement.

Monseigneur de Genève ayant appris cette nouvelle, se résolut d'en présenter lui-même le calice à la Bienheureuse Mère de ce digne fils; car d'en laisser la commission à Monseigneur de Bourges, qui était alors, comme nous avons dit, en cette ville, il était trop affligé lui-même pour consoler autrui. Après la sainte messe, où notre Bienheureuse avait communié, le digne prélat la fit appeler au parloir, et manda par la Sœur portière à notre chère Mère de Châtel qu'elle se tint prête, afin que si notre digne Mère tombait à cœur failli elle la secourût.

Le parloir était plein de Messeigneurs les commissaires, plusieurs ecclésiastiques et quelques Pères de religion; Monseigneur de Genève dit: « Ma Mère, nous avons des nouvelles de guerre à vous dire; il s'est donné un rude choc en l'île de Rhé; le baron de Chantal, avant que d'y aller, a ouï messe, s'est confessé et communié. -Et enfin, Monseigneur, dit cette

digne Mère, il est mort! » Le bon prélat se mit à pleurer sans pouvoir répondre une seule parole, et ce fut un gémissment universel dans ce parloir; cette vraie femme forte connaissant par là la vérité de sa perte, demeura seule tranquille parmi tant de sanglots, et s'étant mise à genoux les mains jointes, les yeux élevés au ciel et le cœur percé d'une véritable douleur, elle laissa le passage libre à ses larmes et aux paroles de son amoureuse soumission aux volontés divines; voici ses propres paroles que nous avons encore en écrit de la main de notre Mère de Châtel, laquelle était à son côté, et qui les a soudain écrites: « Mon Seigneur et mon Dieu, dit-elle, souffrez que je parle pour donner un peu d'essor à ma douleur, et que dirai-je mon Dieu, sinon vous rendre grâce de l'honneur que vous avez fait à cet unique fils de le prendre lorsqu'il combattait pour l'Église romaine? » Puis elle prit un crucifix, duquel elle baisa les deux mains: « Mon Rédempteur, dit-elle, je reçois vos coups avec toute la soumission de mon âme, et vous prie de recevoir cet enfant entre les bras de votre infinie miséricorde. » Après cela, elle adressa la parole à son cher défunt et dit: « O mon cher fils! que vous êtes heureux d'avoir scellé par votre sang la fidélité que vos aïeux ont toujours eue pour l'Église romaine; en cela je m'estime bien heureuse, et rends grâce à Dieu d'avoir été votre mère. » Sur cela, elle se tourna vers notre Mère de Châtel, et dirent ensemble un *De profundis*.

Messeigneurs et les assistants, voyant que cette femme forte n'avait besoin d'autre soutien que celui de sa grande vertu, ne lui disaient pas un mot, la douleur et l'admiration leur ravissaient le discours. Elle se leva et pleurant pacifiquement et sans sanglots, elle dit à Monseigneur de Genève: « Je vous assure qu'il y a plus de dix-huit mois que je me sentais intérieurement sollicitée de demander à Dieu que sa bonté me fît la grâce que mon fils mourût à son service, et non dans ces duels malheureux où ses amis l'engageaient quelquefois. » Comme elle

disait cela, Monseigneur de Bourges, oncle du défunt, s'approcha avec tant de larmes et de soupirs, qu'il émouvait tout le monde à faire comme lui. Notre Bienheureuse Mère le consolait avec des paroles célestes, et il lui disait : « O ma chère sœur! votre résignation m'épouvante, elle est digne de votre seule vertu, pour moi je n'y saurais encore atteindre; » et racontait par le menu les perfections, le mérite et le bon naturel du défunt, soulageant sa douleur en l'augmentant par ces petits souvenirs qui sont si chers après la perte de quelque personne bien aimée. Tandis que le bon archevêque faisait ce discours, notre Bienheureuse Mère l'entrecoupait toujours de temps en temps de quelques paroles de dévotion.

Étant sortie du parloir, elle alla devant le Saint-Sacrement, où elle fut longtemps en oraison, jusqu'à ce que la supérieure la priât d'aller prendre un peu de nourriture; ce qu'elle fit, se levant de sa prière toute tranquille et toute résignée. Elle se mit à la suite des exercices religieux et à poursuivre les affaires commencées, comme si de rien n'eût été; et jamais ni l'affliction ni la consolation ne l'empêchaient de rendre son devoir, quoique dans les rencontres fort affligeantes elle fût toujours quelques jours fort retirée en elle-même et un peu abattue, ayant un cœur fort sensible aux pertes de ceux qu'elle aimait.

Quelques jours après la réception de cette douloureuse nouvelle, notre Bienheureuse Mère écrivit à une de nos Sœurs supérieures les paroles suivantes: « Je vous remercie, ma très-chère fille, des prières que vous avez fait faire pour mon fils. Il est vrai, j'ai ressenti cette mort, non toutefois comme mort, mais comme vie pour l'âme de cet enfant, Dieu m'ayant donné un sentiment très-tendre et une lumière fort claire de sa miséricorde envers cette âme; hélas! la moindre des appréhensions que j'avais de le voir mourir en la disgrâce de Dieu parmi ces duels où ses amis l'engageaient me serrait plus le cœur que sa mort qui a été très-bonne et chrétienne. Je confesse que cette mort



m'a été sensible, mais la consolation que ce fils ait donné son sang pour la foi a surpassé ma douleur; et outre cela, ma chère fille, il y a si longtemps que j'ai donné ce fils et toutes choses à Notre-Seigneur, que sa bonté m'a fait la grâce de ne plus avoir de désirs, sinon qu'il lui plaise disposer de tout à son gré, au temps et en l'éternité. »

Ce qui en ce rencontre touchait bien fort notre Bienheureuse Mère, c'était l'extrême douleur où elle voyait Monseigneur de Bourges qui aimait le défunt, non comme son neveu, mais comme son propre fils, et ne se pouvait remettre de sa perte, et par conséquent n'avait pas la liberté pour s'appliquer comme auparavant à la sainte besogne des informations de la vie de notre Bienheureux Père, dont le moindre retardement était fort pénible à notre Bienheureuse Mère, laquelle voyant que ses paroles ne faisaient pas une impression aussi efficace qu'elle l'eût souhaitée au cœur de ce bon frère, pour le réduire à une parfaite résignation, elle se résolut d'avoir recours à Notre-Seigneur, et pria notre très-honorée Mère de Châtel de faire avec elle trois communions pour impêtrer de la très-sainte Trinité la consolation et conformité parfaite requises à ce bon prélat. A la troisième de ces communions faites à cette intention, ces deux chères Mères étant à genoux l'une proche de l'autre, au cœur, faisant leurs actions de grâce, notre Bienheureuse Mère se tourna vers la mère de Châtel, et lui dit; « Ma chère Mère, disons chacune un *Laudate Dominum*, etc. Dieu nous a exaucés. » Ce qu'elles firent; et après, notre mère de Châtel la priant de lui dire comme quoi elle avait eu cette connaissance, la regardant comme sa supérieure, elle lui en rendit compte en cette sorte: « Au commencement de la messe, dit-elle, comme je demandais à Dieu une entière conformité de la volonté de Monseigneur de Bourges à la sienne très-sainte, mon âme fut puissamment tirée en cette divine volonté, que je vis être Dieu même, et l'on me fit une interrogation intérieure, si j'étais prête à souffrir pour

mon frère; je répondis que j'étais prête à faire la volonté divine; alors je connus, en cette volonté divine, que Monseigneur de Bourges avait trop aimé mon fils selon le monde, et qu'en punition de ce grand amour naturel et de ces qualités mondaines, Dieu permettait ce grand ennui, qu'il souffrait de sa perte, et que les motifs de résignation qu'on lui donnait et que lui-même voyait ne le soulageaient point. Je me livrais derechef à la divine volonté, protestant à Notre-Seigneur que si telle était sa sainte ordonnance et bon plaisir, de bon cœur je me dépouillais, pour ce bon frère qui disait la messe, de la tranquillité et résignation que sa bonté m'avait donnée. Je demeurai dans ce sentiment jusqu'après la sainte communion, qu'il me fut dit intérieurement: *Je vous ôte et lui donne* ; dès lors je sentis toute ma petite résignation se départir de moi, quant au sentiment, et vis entrer en la partie inférieure de mon âme toutes les tendresses et autres mouvements de douleur et de souvenir de mon fils, que j'avais vu en Monseigneur de Bourges, ce qui me fit bien souffrir quelque temps durant, sentant en mon âme une perpétuelle distraction de ce fils, et serrement de cœur; mais, au reste, je fus très-consolée, lorsqu'après la messe, allant trouver le bon Monseigneur de Bourges, droit en entrant, il me cria dès la porte:« Enfin, ma chère sœur, j'ai remis ma volonté entre les mains de Dieu, et sur la fin de la messe, je me suis trouvé tout guéri de l'extrême inquiétude où j'étais pour la perte de notre cher défunt; ajoutant plusieurs autres paroles de résignation, dont je bénis Dieu avec un grand sentiment de reconnaissance envers la divine bonté. Dès ce matin-là, Monseigneur de Bourges se mit à travailler assidûment aux affaires de notre Bienheureux Père comme auparavant. » Voilà la déclaration que cette Bienheureuse Mère a faite de sa propre bouche sur ce sujet, et quoique par une charité non commune elle eût tiré à soi les ennuis et douleurs de Monseigneur son

bon frère, si est-ce qu'elle ne parlait non plus du cher défunt que si elle eût été dans des sensibles résignations de sa perte. Mais s'il en fallait dire quelque chose, c'était en bénissant Dieu de la grâce qu'il lui avait faite de mourir en chevalier chrétien, et encore disait-elle cela en peu de mots, mais avec une entière résignation.

Environ trois mois après le décès du baron de Chantal, une bonne âme le vit en état de grâce, mais dans une grande souffrance au purgatoire comme dans un puits profond, et vit notre Bienheureuse Mère au-dessus du puits avec une grande croix en sa main, dont elle tendait le bout à ce cher fils souffrant, et avec cela, petit à petit, l'élevait de cet abîme de souffrance. L'on attribuait le soulagement que cette sainte donnait à son fils avec la croix, à ses souffrances dont elle lui appliquait les mérites par la vertu de la croix et du sang de Jésus-Christ. La personne qui eut cette vision fut tellement tourmentée de voir par quelles souffrances cette âme se purgeait en purgatoire des vains plaisirs qu'elle avait eus au monde, qu'elle en demeura comme pâmée et avec une sueur froide universellement par tout son corps; en sorte qu'il fallut lui aller au secours et ne pouvait-on la faire revenir à soi; cette vue lui profita beaucoup pour son âme.

## CHAPITRE XX.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE EST ÉLUE A ORLÉANS SUPÉRIEURE; DEUX MIRACLES DE CETTE DIGNE MÈRE, AVEC PLUSIEURS CHOSES REMARQUABLES EN SON VOYAGE.

L'Ascension de l'année passée 1626, nos chères Sœurs d'Orléans ayant à faire une élection, et sachant notre Bienheureuse Mère déposée, elles l'élurent pour Supérieure. Et si bien Sa Charité ne pouvait accepter un triennal hors de cette première maison de l'Institut, à cause que notre Bienheureux Père avait témoigné qu'il voulait qu'elle eût un soin universel des maisons, mais qu'elle ne s'attachât point à la conduite particulière que de celle-ci; néanmoins il fut jugé à propos qu'elle fît un voyage à Orléans pour faire faire une nouvelle élection; mais son voyage fut retardé jusqu'au mois de septembre, auquel temps Messieurs les commissaires devaient finir ce qu'ils avaient à faire pour lors en ce pays, touchant les informations de la vie de notre Bienheureux Père. Comme elle disposait de son voyage, les dames de Crémieux et les principaux de la ville, désirant une de nos maisons dans leur ville, ils souhaitèrent fort que notre Bienheureuse Mère y menât les Sœurs; l'on conclut donc qu'elle passerait par Crémieux pour faire l'établissement.

Le jour que notre Bienheureuse Mère partit pour ce voyage, M. de Granieu de Grenoble, étant depuis plusieurs années travaillé de grandes douleurs de tête, venait chercher sa santé au tombeau de notre Bienheureux Père; il arriva tout comme notre digne Mère sortait du monastère. Ce dévot gentilhomme

se jeta à genoux devant elle, qui, voyant que c'était le fils de madame de Granieu, l'une de ses plus chères et fidèles amies spirituelles, en lui disant gracieusement bonjour, elle appuya sa main sur sa tête; il se leva tout joyeux et tout guéri, et entrant dans notre parloir, il raconta comme sa douleur de tête s'était passée lorsque la main de cette digne Mère s'était appuyée dessus. « J'étais, disait ce bon gentilhomme, venu chercher ma santé vers le Saint, et je l'ai trouvée vers la Sainte. »

Le premier soir que cette digne Mère passa à Crémieux, il arriva une chose notable de l'efficace de ses prières. Mesdames de Saint-Julien et de Mépieu, qui avaient procuré la fondation, s'étaient logées ensemble, et tout leur train, pour laisser l'une de leurs maisons plus libre à notre Bienheureuse Mère et à ses filles. Or, il arriva qu'un palefrenier ayant bu plus qu'il ne fallait pour porter du feu avec de la paille, mit le feu dans la litière; s'étant endormi avec une chandelle en sa main, et s'éveillant en sursaut, se voyant environné de feu, il sauta par la fenêtre et s'enfuit sans pourvoir à autre secours; les chevaux qui étaient en bon nombre menaient un grand tintamarre dans cette écurie, ce qui éveilla de bonne heure ceux du logis. La bonne et dévote madame de Mépieu, voyant le feu dans sa maison dont il ne fallait attendre qu'un total embrasement, fit courir à notre digne Mère, la suppliant de faire tel vœu qu'elle jugerait à propos, qu'elle l'accomplirait. Ce fut une chose véritablement miraculeuse et reconnue telle de tous. Dès aussitôt que notre Bienheureuse Mère se fut mise à genoux, le feu s'éteignit comme si un déluge d'eau fût tombé dessus; les planchers qui commençaient à enfoncer demeurèrent comme en voûte; et on trouva de la paille à moitié brûlée; un pouvoir souverain ayant arrêté ce feu qui était tel qu'il suffit de dire que des gros chevaux de carrosse, de cent écus la pièce, furent trouvés morts et tout grillés sous les râteliers. Chacun criait: « Miracle! miracle! » Mais l'humble

Servante de Dieu ne manqua pas d'inculquer puissamment que ce miracle était arrivé par les intercessions de notre saint Fondateur, au tombeau duquel elle avait fait vœu que madame de Mépieu offrirait une petite maison d'argent, ce qu'elle a exécuté; mais quelque défense que cette vraie humble pût faire, chacun ne laissa pas de lui attribuer ce miracle, et depuis, ceux de la ville de Crémieux lui ont une spéciale dévotion.

Elle fit l'établissement avec grande consolation et édification du peuple, y laissa pour supérieure notre chère Sœur Marie-Adrienne Fichet, et poursuivant son voyage, elle arriva à Orléans où il ne se peut dire avec quelle sainte jubilation elle fut reçue, ni combien de consolation elle eut en ce monastère-là, que Notre-Seigneur gratifia de plusieurs miracles pendant son séjour, par les intercessions et l'application des reliques de notre Bienheureux Père.

Notre digne Mère fit trois mois de séjour dans le monastère d'Orléans, et quoiqu'elle n'eût pas accepté le triennal, elle condescendit, puisqu'elle était élue, à faire toutes les fonctions de supérieure avec une exactitude, douceur et humilité qui remplissaient le dedans et le dehors d'une rare édification. Après cela, elle fit entendre au chapitre comme elle ne pouvait servir plus longtemps leur maison pour les raisons ci-dessus, mais que l'on avait trouvé bon qu'elle les allât servir pour quelque temps, pour donner exemple que rien que l'impossibilité ne doit empêcher les supérieures d'aller aux maisons où elles peuvent être élues; que puisqu'elle était hors de pouvoir de les servir davantage, elle les pria de procéder à une nouvelle élection; ce que ses chères sœurs firent avec non moins de mortification que de filiale soumission à cette digne Mère, laquelle grandement satisfaite de cette communauté, et ayant reçu commandement de Monseigneur de Genève, elle se rendit à Paris où elle demeura quelque temps, tant dans le monastère de la ville qu'en celui du faubourg Saint-Jacques. Cette digne

Mère croyant que bientôt notre maison de Turin s'établirait et que notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, alors supérieure au faubourg Saint-Jacques, supporterait avec plus de santé l'air du Piémont, elle fit que Monseigneur de Genève la rappelât en ce monastère, et fit venir supérieure au faubourg notre très-honorée Mère Marie-Jacqueline Favre, qui avait été rappelée de Dijon, et était pour lors en notre maison de Bourg-en-Bresse qu'elle avait établie.

Le printemps et l'été de cette année 1628 donnèrent grande commodité à cette Bienheureuse Mère de visiter quantité de nos monastères; elle fut empêchée par la contagion d'aller en quelques-uns, mais elle trouva moyen de leur faire tenir de ses lettres, les animant à la charité réciproque, et à subir avec amoureuse soumission le fléau de Notre-Seigneur.

Elle passa à Allonne, chez madame de Toulonjon, sa fille, où elle séjourna quatre ou cinq jours pour des affaires<sup>1</sup>, et, ne pouvant aller visiter nos Sœurs d'Autun, à cause que la peste était furieusement dans la ville, elle leur écrivit. Notre chère Sœur Marie-Hélène de Chastellux, alors supérieure, sachant que notre digne Mère ne venait qu'à une petite demi-lieue d'Autun, elle obtint permission des supérieurs de l'aller attendre au milieu d'un champ, et que là, lui parlant de loin, elle rendrait compte de sa maison à celle qui, comme Mère commune, devait savoir l'état de toutes. Quand notre Bienheureuse Mère vit cette bonne supérieure éloignée d'elle, qui lui voulait parler comme cela, elle invoqua le secours de Notre-Seigneur, demeura un peu en oraison; puis, faisant le signe de la croix: « Assemblons-nous, dit-elle, au nom de Dieu, il sera au milieu de nous, et nous défendra du mal. » Cela dit, elle va à grands pas vers la

1 Ce fut là qu'elle trouva mademoiselle de Chaugy, nièce de son beau-fils, le comte de Toulonjon. Elle persuada à la jeune fille, alors sous l'impression d'une affection brisée, de l'accompagner en Savoie pour se distraire de ses ennuis, ce qu'elle accepta volontiers.

chère supérieure, qui n'osait s'approcher, l'embrassa tendrement et la fit monter en carrosse et s'asseoir proche d'elle. Madame de Toulonjon, qui conduisait sa digne mère, n'osait dire mot, quoiqu'il lui fâchât fort, à cause de mademoiselle sa fille, qui était alors âgée seulement de six ans, et l'unique de ses enfants; elle disait à la compagne de notre Bienheureuse Mère : « Véritablement, si je n'étais assurée en mon âme que ma mère est une sainte, je transirais d'appréhension. »

Elles allèrent coucher chez M. le baron de Roussillon, qui avait épousé la fille du comte de Chastellux, propre sœur de notre chère Sœur la supérieure d'Autun. Quand la bonne baronne de Roussillon vit sa sœur, et qu'elle sut que le même jour elle était sortie d'Autun, elle se jeta à genoux devant notre Bienheureuse Mère, et lui dit: « Madame, si votre sainteté ne me mettait hors de crainte, je tremblerais et je quitterais ma maison à ma sœur; mais j'ai confiance que point de mal ne peut arriver à qui reçoit le bien de votre bénédiction. » Elle obtint que cette digne Mère bénît sa maison, et avec cela demeura si hors de crainte, que la nuit suivante elle coucha avec sa chère sœur, la bonne Mère de Chastellux, de laquelle le lendemain notre Bienheureuse Mère se sépara, l'ayant comblée de consolations, et l'ayant assurée que Notre-Seigneur préserverait sa maison de la contagion; ce qui arriva, quoique toutes les maisons plus voisines du monastère restèrent entièrement désertes, tant l'infection et la mortalité y furent grandes.

De là cette digne Mère alla en notre monastère de Dijon, où pour plusieurs bonnes affaires, tant de Messieurs ses enfants que de l'Institut, elle demeura trois semaines. Monseigneur de Bourges s'y rendit tout exprès pour la voir et lui conférer de son âme, ce qu'il fit à diverses reprises, et fort à son contentement et très-grand profit.

Son séjour dans Dijon fut plein de mille bénédictions, et, comme lui dit une personne de doctrine, qui vint lui faire une



très-belle harangue, elle pouvait dire comme Jacob, au retour de Mésopotamie: *Le Seigneur m'a béni de deux troupes*; car, elle avait, d'un côté, Madame sa fille et sa petite-fille, et, de l'autre, environ quarante religieuses, dont six étaient destinées pour notre fondation de Besançon, toutes dans une grande réputation de vertu et perfection religieuse.

De Dijon elle alla à Châlons, où elle séjourna quelques jours chez Monseigneur l'évêque, son propre neveu, tant parce que l'on traitait déjà de nous y établir, que parce que ce bon prélat ne voulut jamais lui donner un équipage pour s'en aller, qu'elle n'eût demeuré quatre ou cinq jours dans sa ville, pendant lesquels il conféra avec elle et prit ses avis, non-seulement pour son particulier, mais pour le bien général de son diocèse. Les Mères Carmélites et les dames de Lencharre, religieuses réformées de Saint-Benoît, demandèrent fort instamment que cette digne Mère passât chez elles, ce qu'elle leur accorda avec le congé de Monseigneur l'évêque, duquel les Ursulines de Châlons obtinrent qu'elle irait dîner en leur réfectoire, et voir un peu la suite de leurs exercices pour prendre ses avis, qu'elle leur donna avec grande humilité et cordialité. Ces bonnes religieuses lui coupèrent une partie de la queue de son voile, ce dont elle pleura tendrement le soir en se déshabillant, et le matin elle pria Monseigneur de Châlons de la laisser partir, ajoutant « que ces bonnes religieuses et ce peuple de Châlons faisaient en l'estime qu'ils avaient d'elle, une chose si déraisonnable, qu'elle ne la pouvait supporter ». « Ma bonne tante, lui dit-il, plus vous trouvez qu'ils font mal, plus je trouve qu'ils font bien. » Elle se tenait dans une grande salle de l'évêché, où Monseigneur voulait qu'elle donnât accès à ceux qui la venaient visiter, qui étaient en si grand nombre, et de toutes sortes d'états, que c'était un concours général. Elle se tenait si proche contre une muraille, qu'on ne pouvait passer derrière elle pour couper ses habits, et, malgré cela, elle ne

put empêcher que, tant de la robe que du voile, on ne lui en coupât tous les jours quelque pièce.

Au sortir de Châlons, madame la comtesse de Saint-Trivier la fit supplier d'aller coucher chez elle, ce qu'elle fit, et cette vertueuse dame lui parla à cœur ouvert, et écrivit sur ses tablettes les avis qu'elle lui donna, disant qu'elle voulait s'en servir toute sa vie pour tirer fruit de ses afflictions. Cette digne Mère veilla fort tard pour accommoder deux personnes qui étaient en mauvaise intelligence, et empêcha un duel qui se devait faire. Le lendemain, elle alla à Bourg, séjourna quelques jours chez nos Sœurs; puis repassa à Crémieux, où madame la comtesse de Disimieux la vint voir et fut guérie de l'hydropisie, comme nous dirons ailleurs, et ayant laissé nos chères Sœurs fort encouragées à la perfection, elle poursuivit son chemin.

## CHAPITRE XXI.

NOTRE DIGNE MÈRE, DE RETOUR A ANNECY; ELLE Y PASSE LE TEMPS DE LA PESTE A TRAVAILLER POUR L'INSTITUT.

La veille de tous les Saints, 1628, notre Bienheureuse Mère rentra dans ce monastère au retour de son voyage d'Orléans et de Paris, et arriva justement pour faire tirer les *béatitudes* : il lui échut à elle les *purs et nets de cœur*, ce qui la fit fort rentrer en elle-même, et dit à notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel, que Notre-Seigneur lui signifiait par là qu'il fallait qu'elle fît une petite revue de sa conscience pour la nettoyer des taches et ordures qu'elle pourrait avoir amassées dans le voyage et tracas des affaires. Il n'y avait pas demi-heure que cette digne Mère était entrée au monastère, que madame la princesse de Carignan y arriva, car elle était en cette ville; elle l'enferma dans une chambre, et fut là près de deux heures à lui découvrir son cœur, et venait souvent au monastère pour le même sujet.

Le mois des Avents suivants, notre Bienheureuse Mère fit une revue extraordinaire de sa conscience, et renouvela entre les mains de notre chère Mère de Châtel tous ses vœux, tant publics que particuliers, la priant fort de faire faire des prières pour elle, afin qu'elle vécût et mourût dans l'observance d'iceux. Les premiers mois de l'année 1629, nos Sœurs de Grenoble désirèrent fort qu'elle allât faire un petit voyage chez elles pour quelques besoins particuliers. Elle qui était toujours prête à aller servir les maisons, était disposée de très-grand

cœur d'y aller, quoiqu'elle fût travaillée d'un grand rhume et défluxion sur le visage; mais Monseigneur de Genève et notre Mère de Châtel ne lui voulurent pas permettre de se mettre aux champs; et l'on envoya à Grenoble notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, qui était alors en cette maison, celle de Turin n'étant plus en terme de s'établir.

Le temps de la déposition de notre très-bonne Mère de Châtel étant échu selon la règle, le chapitre élu pour supérieure notre très-digne Mère, laquelle souhaitait bien d'avoir quelques années de repos et vivre en inférieure; toutefois, parce qu'elle ne voulait d'une volonté absolue que celle de Dieu, elle se soumit et accepta la charge; Dieu voulant que ce monastère jouît à souhait, et plus tranquillement que jamais, des fruits de la bonne conduite de sa Bienheureuse Mère; car, la peste, qui depuis environ le mois de mars, paraissait un peu en la ville, se rendit universelle et très-furieuse. On fit tout ce que l'on put humainement faire pour persuader à cette digne Mère de sortir de cet air infect, et d'aller dans une de nos autres maisons; mais ce fut en vain. Monseigneur le prince Thomas et madame la princesse de Carignan, sa femme, lui écrivirent pour la conjurer de se retirer en une autre ville; lui représentant, avec une piété et une affection admirables, que notre enclos étant fort petit et notre communauté fort grande, si la peste se mettait chez nous, que sa personne serait en grand danger; que partant ils la conjuraient de se retirer, et que, où qu'elle allât, ils prendraient soin de la défrayer; que si, pour leurs prières, elle ne sortait pas du danger, qu'ils en obtiendraient une lettre de Son Altesse Royale, qui en porterait un exprès commandement. Le soin de ce grand prince et de cette bonne princesse donna beaucoup de déplaisir à notre Bienheureuse Mère; son humilité souffrant toujours beaucoup quand elle voyait que les grands faisaient état d'elle, qui ne cherchait que la petitesse; elle leur fit réponse, et leur fit parler avec tant de soumission,

de générosité et de sagesse, qu'elle obtint qu'ils agréeraient son séjour ici, de quoi elle fut fort consolée, et disait « que si elle eût abandonné ce monastère, Dieu l'ayant attachée par l'élection que l'on avait fait d'elle à sa conduite et à son service, elle eût cru d'abandonner la divine volonté qui voulait être servie d'elle céans. »

Ainsi, elle demeura parmi nous en ce temps de calamité universelle, où étant fort peu divertie pour le parloir, elle employait tout son loisir au service de l'Institut, tâchant par ses paroles toutes de feu et de ferveur, de nous établir en une parfaite observance. Elle mit la main pour la dernière fois à ses Réponses, revoyant quantité de questions qu'on lui avait faites de nos maisons. Elle mit un ordre admirable pour nous garantir de ce mal contagieux, ainsi que nous avons marqué en notre fondation, ayant un soin et une vigilance admirables du général et du particulier de la communauté; mais véritablement, nous croyons que notre meilleur préservatif fut sa parfaite confiance en Dieu. Elle dédia trois petites chambres séparées, l'une à sainte Anne, l'autre à saint Sébastien, et la troisième à saint Roch, portant en chaque chambre leur image en procession, et ordonna que, tous les ans, au jour de leur fête, on y fît la procession. Elle destinait ces chambres pour celles qui seraient frappées de contagion, s'il plaisait à Dieu de visiter le monastère de ce fléau; plusieurs Sœurs y furent retirées à diverses fois pour des fièvres, des petites glandes et autres incommodités dont cette digne Mère ne s'épouvanta jamais, pourvoyant à tout avec tranquillité et paix.

Monseigneur de Genève (*Jean-François de Sales*), d'heureuse mémoire, dit « que la parfaite générosité qu'il avait admirée en cette sainte femme, à ne point vouloir abandonner son petit troupeau, mais attendre avec résignation le mal qu'il plairait à Dieu lui envoyer, l'avait fait résoudre à exposer sa personne, sa vie et ses moyens pour secourir et assister son

peuple »; ce qu'il fit avec une dévotion si ardente et avec un soin si vigilant et véritablement pastoral, que cette bienheureuse Mère disait: « Que si notre saint Fondateur eût été en vie, elle ne sait s'il eût fait quelque chose de plus que ce que faisait son digne frère et successeur. » Tous les matins, ce bon prélat, avant sa visite, venait dire messe en notre église, et donner le bonjour à notre digne Mère; disant, comme vrai humble qu'il était, « qu'il venait prendre ordre vers elle de ce qu'il avait à faire tout le jour », et tous les soirs lui venait rendre compte, disait-il, de ce qu'il avait fait. Ce bon prélat lui disait, avec des larmes de joie, exprimées de l'intime consolation qu'il sentait en son cœur: « O ma digne Mère! vous êtes mon Moïse, je suis votre Josué; tandis que vous tenez vos mains élevées au ciel, je bataille avec nos gens contre la calamité de mon cher peuple. »

Notre parloir était fermé à tous autres qu'à Monseigneur et à ses gens, et c'était ceux qui nous mettaient le plus en danger, ne bougeant de parmi les cabanes des pestiférés; mais, par révérence envers le supérieur, et par l'amour de la sainte charité, jamais notre digne Mère ne voulut qu'on en témoignât rien, d'autant que les gens de Monseigneur venaient prendre tous les jours les potages et autres choses que notre Bienheureuse Mère faisait continuellement préparer pour les pauvres et les malades. Notre-Seigneur, qui se plaisait en sa charité, lui donna moyen de la continuer. Notre chère Sœur et Mère Marie-Jacqueline Favre, alors supérieure en notre maison du faubourg Saint-Jacques à Paris, envoya un homme exprès pour apprendre des nouvelles de cette digne Mère, avec cent écus d'aumônes et plusieurs préservatifs. Notre chère Sœur Hélène-Angélique Lhuillier, alors supérieure en notre monastère de la rue Saint-Antoine, à Paris, et madame de Villeneuve, sa sœur, envoyèrent aussi chacune cent écus. Notre très-honorée Mère de Blonay fit aussi que son monastère de Lyon en Belle-Cour, où elle était déposée,

envoya des drogues et préservatifs et cent écus pour secourir les pauvres.

Ces quatre cents écus vinrent tout à propos pour continuer les grandes charités journalières que notre Bienheureuse Mère faisait faire, et même sa charité fut si grande qu'elle fit assister d'une partie de cette somme quelques personnes qui l'avaient beaucoup contrariées en quelque affaire du monastère. Or, d'autant qu'on n'avait pas pourvu à faire la provision de blé, le monastère s'en trouva grandement défourni; mais, pour cela, notre Bienheureuse Mère ne voulut en façon quelconque que l'on désistât de faire l'aumône quotidienne et générale, et, afin d'avoir plus de quoi donner aux pauvres, elle proposa à la communauté, si elle voulait bien manger du pain noir, à quoi toutes s'accordèrent de très-grand cœur, et notre Bienheureuse Mère voulut être la belle première qui en mangeât, et disait : « que ce pain étant assaisonné par la sainte charité, avait un goût si savoureux, qu'elle n'en avait jamais mangé de meilleur à son gré. » Celles qui avaient alors les charges de l'économie du monastère assurent que, plusieurs mois durant, le blé fut miraculeusement multiplié, tant pour les pauvres que pour la communauté.

Notre Bienheureuse Mère employa à ces exercices de vraie charité les années 1629 et 1630, les calamités et pauvretés ayant eu leur règne tout ce temps-là. Elle écrivit à toutes nos maisons une fort grande lettre pour leur rendre raison comme elle s'était comportée durant ce temps d'affliction, « afin, dit-elle, que vous me fassiez la charité de me dire ce en quoi nous aurons manqué. » En actions de grâces que Dieu avait préservé cette maison de peste, elle dédia un oratoire au mystère du sacré mont de Calvaire, et un autre à sainte Madeleine, ordonnant que tout les ans, aux deux Sainte-Croix de mai et de septembre, l'on fît la procession à l'oratoire du Calvaire, chantant les hymnes propres, et disant dans icelui l'oremus *Respice*,

*quæsumus*, etc., à laquelle Sainte-Croix elle avait grande dévotion; et qu'au jour de sainte Madeleine l'on fit aussi la procession en son oratoire avec les hymnes convenables, et chantant dans l'oratoire l'antienne des premières vêpres de cette sainte avec le verset et l'oraison. Elle écrivit à une de nos maisons qu'elle avait fait cela parce que des bénéfiques particuliers chacun en rend grâce en son particulier, mais que des bénéfiques communs, il était bien raisonnable d'établir quelque petite dévotion conforme à nos observances, par laquelle le général rendît grâce du bienfait reçu<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Lorsqu'en 1630-31, la Savoie fut occupée par les Français, la Sainte donna une forte preuve de sa fermeté pour maintenir la clôture. La nouvelle Gouvernante du pays lui envoya un gentilhomme pour lui annoncer qu'elle désirait passer les fêtes prochaines dans le monastère. La Bienheureuse répondit que cette permission ne s'accordait qu'aux princesses souveraines. Le messager, bien étonné, lui dit que cette dame tenait rang de princesse; mais la Sainte tint ferme dans son refus, quoique la Gouvernante, très-mécontente, fît éclater partout ses plaintes contre le monastère et allât jusqu'à calomnier ouvertement la Servante de Dieu. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)



## CHAPITRE XXII.

NOTRE DIGNE MÈRE ASSISTE A L'OUVERTURE DU  
TOMBEAU DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE FRANÇOIS DE  
SALES; NOUVELLES AFFLICTIONS QUI LUI ARRIVENT.

Au commencement de l'année 1631, nos chères Sœurs de Provence firent de grandes instances pour qu'il plût à Monseigneur de Genève de permettre à notre très-digne Mère de visiter les monastères de cette province-là, là où elle n'avait point encore été; ce qu'elle eût fait très-volontiers, mais d'autant qu'il fallait recommencer à travailler au procès de l'information de notre Bienheureux Père, elle ne put pas sortir de ce monastère pour un si long voyage, et il fut résolu qu'elle enverrait à sa place notre très-honorée Mère de Châtel, qui alla conduire dix de nos Sœurs, à savoir: six pour la fondation de notre monastère de Montpellier, et quatre pour diverses de nos maisons de Provence, qui avaient instamment demandé quelques professes de cette première maison. Avant qu'elles partissent, notre Bienheureuse Mère eut un très-grand soin de les instruire et de les encourager à persévérer en la simplicité de leurs observances, et entre autre leur dit « qu'en passant par nos maisons, elles n'affectassent point de beaucoup louer cette communauté; qu'elles disent avec humilité le bien qui s'y pratique, et qu'on n'y cherche point d'autre perfection que celle d'une entière observance; ajoutant que si on les interrogeait des défauts, qu'elles se gardassent bien de nommer les particulières, mais qu'elles disent qu'oui, qu'elles avaient vu commettre telle et telle faute,

de laquelle on avait donné telle et telle pénitence, et qu'elles disent bien « qu'on ne faisait pas état céans de ne jamais faillir, mais d'aimer cordialement d'être reprises. »

Les affaires de la béatification, qui avaient empêché notre Bienheureuse Mère d'aller en Provence, furent retardées jusqu'en l'année 1632, par une grande maladie que fit Monseigneur de Bourges. Dès qu'il fut un peu remis, il se mit en chemin pour venir ici, pressé du désir de travailler pour notre Bienheureux Père, et de l'affection de voir sa très-digne sœur. Quand il arriva en cette ville, il était extrêmement défait et si faible, qu'il fallait que deux de ses serviteurs lui aidassent quand il voulait seulement monter six escaliers; mais, comme le contentement est souvent une médecine aussi salutaire que douce, dès ce premier soir il reprit l'appétit et le sommeil, et se trouva le lendemain si vigoureux et si prêt à travailler à la sainte besogne qui l'avait amené en ce pays, que ses gens en étaient ravis, et lui en bénissait Dieu. Après avoir ouï, pendant près de deux mois durant, plusieurs dépositions, le 4 août, le tombeau de notre Bienheureux Père fut ouvert. Il n'est pas croyable avec quelle dévotion, quel soin et quelle ardeur cette digne Mère avait pourvu à tout ce qui était requis, ni de combien de mouvements de reconnaissance son cœur était plein, voyant ce béni corps frais et entier.

Quand le monde fut retiré, cela veut dire sur les neuf à dix heures du soir, elle alla avec toute la Communauté vénérer ce saint corps, et fut longuement en oraison à genoux devant icelui, avec un visage si enflammé, et une façon et action si rabaissées, que l'on n'eût su discerner ce qui la tirait hors d'elle-même, ou l'amour ou l'humilité et anéantissement; elle était si transportée, qu'elle n'apercevait point les Sœurs qui étaient toutes autour d'elle, ni ne sentait qu'on la pressait de part et d'autre, car il faut confesser que l'amour, même le plus filial et le plus tendre n'est pas prudent, et que nous nous pressions

et impressions pour faire toucher quelque chose à ce béni corps. Notre Bienheureuse Mère nous laissait faire sans qu'elle fît mouvement quelconque, ni qu'elle ouvrît les yeux. En ce rencontre ici, cette Bienheureuse fit un acte signalé d'obéissance: Messeigneurs les commissaires avaient défendu que l'on touchât ce béni corps, voulant dire que l'on n'en coupât rien; néanmoins, parce qu'ils ne s'étaient pas expliqués, jamais cette digne Mère n'osa nous permettre de lui baiser la main, ni la baiser elle-même, se contentant de nous faire baiser son vêtement. Le lendemain, elle alla avec notre Supérieur, couvrir d'un taffetas blanc la face de ce Bienheureux, et demanda permission de lui baiser la main; ce qu'ayant obtenu, elle baissa la tête, et fit poser cette sainte main sur icelle; et ce Bienheureux, comme s'il eût été en vie, étendit sa main sur la tête de son unique fille, et la lui serra, comme lui faisant une paternelle caresse. Elle sentit très-sensiblement le mouvement surnaturel de cette main morte qui semblait être encore animée, et nous gardons encore, comme pour une double relique, le voile que cette digne mère portait alors. Les Sœurs qui étaient présentes virent cette sainte main se mouvoir et les doigts serrer la tête de cette digne Mère.

Mgr le prince Thomas et madame la princesse sa femme étaient venus en cette ville pour se trouver à l'ouverture de ce cercueil. Des seigneurs et dames de haute qualité, de Paris, Dijon, Grenoble et autres lieux éloignés, s'étaient rendus ici à même effet; et comme il semblait que notre digne Mère servait d'écho et de voix à ce Bienheureux, qui ne parlait plus que par elle, qui le citait en toute rencontre, elle fut extrêmement accablée du parloir, plusieurs voulant avoir des loisirs de plusieurs heures pour lui découvrir leurs cœurs; elle satisfit à tous avec une extraordinaire suavité et force d'esprit.

Messeigneurs les commissaires étant retournés en France, notre Bienheureuse Mère demeura chargée de faire transcrire

les Dépôts, et de prévoir et préparer les choses requises pour le voyage des révérends Pères, Dom Juste et Dom Maurice, qui devaient aller à Rome présenter toutes les informations au Saint-Siège. Cette Bienheureuse Mère fit une petite quête en nos maisons plus commodes, afin qu'elles contribuassent de leurs biens temporels, pour honorer celui qui nous en a tant fait de spirituels, à quoi les monastères s'accordèrent avec une très-filiale affection et cordiale franchise, ainsi que nous avons remarqué plus au long dans notre fondation.

Notre Bienheureuse s'occupait à cela avec une grande suavité, lorsqu'il plut à Notre-Seigneur lui donner un nouveau sujet de douleur par le décès de M. Michel Favre, premier confesseur de la Congrégation. Dès que notre très-digne Mère le sut malade, elle alla prier Dieu qui était son recours ordinaire, et au sortir de son oraison, elle dit: « Voici un nouveau dépouillement, ce bon homme s'en va au repos éternel, vers son bon maître, notre Bienheureux Père. Je n'avais guère de plus douces consolations en ce monde que celles que je recevais de conférer avec ce très-bon fils de notre Bienheureux Père, trouvant en lui beaucoup de vestiges de l'esprit et de la solide dévotion de notre Bienheureux Fondateur; mais puisque Dieu veut qu'il meure, il ne faut pas vouloir qu'il vive. »

Ce bon M. Michel avait toute sa vie été fort timoré et avec une tentation de crainte trop grande des jugements de Dieu pour l'heure de sa mort. Notre Bienheureuse Mère, avec laquelle il avait conféré, le recommanda fort à Notre-Seigneur, puis lui écrivit un billet, et lui envoya dire quelques paroles d'encouragement et d'abandon de lui-même à la merci de la divine volonté, ce qui fit une telle impression en l'âme du malade, que peu de temps après il lui manda qu'il la suppliait de n'être point en peine de lui, que toutes ses craintes effroyables s'étaient converties en une paisible confiance en la miséricorde de Dieu.

Or, d'autant que ce vertueux ecclésiastique avait été tant d'années avec notre Bienheureux Père, et confesseur ordinaire de notre Bienheureuse Mère, et l'avait accompagnée à la plupart de ses voyages, on le pria de dire les sentiments qu'il avait de la vertu de notre digne Mère: « Hélas! dit-il, ceux qui sont sur le lit de la mort, sont sur la chaire de vérité; mon véritable sentiment c'est que notre digne Mère est l'une des plus grandes Servantes de Dieu que je crois être maintenant sur la terre. Il y a vingt-trois ans que j'admire en elle une conscience plus pure, plus claire et plus nette que le cristal. J'avais toujours eu envie d'en écrire quelque chose, mais j'en ai été retenu par mon indignité, et pour avoir souvent ouï dire à notre Bienheureux Père qu'il n'était pas digne de parler de cette sainte femme ; dans ces vues, je me suis tu. » Ce bon serviteur de Dieu décéda le 24 mars 1633, et laissa notre Bienheureuse Mère exécutrice charitable de son testament, dont elle s'acquitta très-soigneusement et consciencieusement, et prit un soin tout maternel d'un petit neveu qu'avait le vertueux défunt; et l'a fait élever et poursuivre ses études, le tenant à cet effet dans la chambre de monsieur notre confesseur.

Cette même année, au mois d'août, notre Bienheureuse Mère reçut la nouvelle du décès de madame la baronne de Chantal, sa belle-fille, qui laissait sa petite orpheline de père et de mère <sup>1</sup>; elle en fut fort touchée, car elle l'aimait comme si c'eût été sa propre fille; mais elle n'eut d'autre parole dans la bouche que celle qui lui était ordinaire en semblable douloureuse rencontre: « Le Seigneur l'a donnée, le Seigneur l'a ôtée, son saint nom soit béni. »

A peine le triste messenger qui lui avait annoncé le décès de sa belle-fille avait fait son ambassade, qu'en voici venir un autre qui lui dit que M. de Toulonjon, son beau-fils, était décédé.

<sup>1</sup> Marie de Rabutin, depuis marquise de Sévigné.

Quand on lui apporta cette nouvelle, elle était au parler vers monsieur le prévôt de Sales <sup>1</sup>, qui lui lisait quelque chose de la vie de notre Bienheureux Père, qu'il composait alors; elle changea de couleur, et dit: « Voilà bien des morts » puis, se reprenant au même instant, elle joignit les mains et ajouta: « Mais plutôt voilà bien des pèlerins qui se hâtent d'aller au logis éternel; recevez-les, Seigneur Jésus, entre les bras de votre miséricorde »; et, ayant un peu prié pour le défunt et jeté quelques larmes, elle s'affermit et pria monsieur le prévôt de continuer sa lecture; finissant d'un esprit tranquille et présent à soi-même ce qu'elle avait commencé, quoique son cœur fût fort attendri de la perte de ce seigneur, qui était un cavalier fort accompli, fort pieux et fort avant dans la fortune; et, outre cela, cette digne Mère était affligée de la très-cuisante affliction de madame de Toulonjon sa fille, qui était alors à Pignerol, dont le défunt était gouverneur.

<sup>1</sup> Ce prévôt de Sales est Charles-Auguste (né en 1606), propre neveu de saint François-de-Sales. Ce fut vers 1634 qu'il publia la vie de son saint Oncle. Les contemporains purent donc lui fournir les plus riches mémoires; mais les plus précieux de tous furent ceux de sainte de Chantal qui examina elle-même l'ouvrage. C'est à cette surveillance de la Sainte qu'il faut attribuer le silence que garda Charles-Auguste sur tout ce qui a rapport à la Visitation et à sa Bienheureuse Fondatrice.

## CHAPITRE XXIII.

### NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE ÉTABLIT UN SECOND MONASTÈRE A ANNECY.

M. Michel Favre, duquel nous venons de parler au chapitre précédent, avait souvent, durant sa vie, eu des grands désirs de voir une seconde maison de la Visitation Sainte-Marie en cette ville d'Annecy, et en avait quelquefois fait la proposition à notre Bienheureuse Mère, laquelle avait toujours très-absolument rejeté cette proposition; il fallait que ce fût Dieu seul qui en donnât le mouvement au cœur de cette digne Mère, comme sa bonté fit, les fêtes de Pâques de l'année 1633. Étant appelée pour aller au parler, elle y trouva un grand nombre de filles qui se jetèrent à genoux devant elle, firent fort bien leur petite harangue pour la conjurer de mettre ordre qu'elles ne demeurassent plus guère au monde, toutes prétendant à notre manière de vie. A cet instant, Dieu inspira à notre très-digne Mère d'établir une seconde maison dans cette ville, mais l'inspiration fut si vive et si constante que jamais elle ne chancela. Le lendemain, elle fit la sainte communion à cette intention, et fut tellement confirmée en la croyance que c'était la volonté de Dieu, qu'elle se résolut dès ce jour-là de commencer à travailler à ce dessein, lequel elle exposa à feu Monseigneur de Genève et à M. Baytaz de Château-Martin, notre très-honoré Père spirituel, tous deux approuvant cette entreprise. Il est vrai qu'ils firent un peu de difficulté sur le temporel; mais notre digne Mère leur ayant dit la grande confiance qu'elle avait en la divine

Providence pour y pourvoir, ils s'en arrêtrèrent là; et elle, bien contente de travailler sous l'aveu de ses supérieurs, sans le consentement desquels elle n'entreprenait jamais rien de tant soit peu important. Elle ne perdit point de temps, et tira le consentement de Mgr le prince Thomas, par le moyen de M. le comte de Balbian, seigneur très-vertueux et qui honorait beaucoup cette digne Mère. Elle pria aussi le révérend père Dom Juste Guérin, à présent notre très-digne évêque, qui allait à Turin pour les affaires de la béatification de notre Bienheureux Père, de communiquer le dessein de cet établissement à S. A. R. Victor Amédée, ajoutant qu'elle tiendrait les sentiments et volonté du Prince souverain comme un signe certain de la volonté divine en ce sujet. A la simple proposition que l'on fit de cet établissement, ce grand Prince, qui voyait de bon œil toutes les œuvres de piété, agréa si entièrement celle-ci, qu'il voulait qu'elle s'exécutât. « Voyant, dit notre digne Mère, toutes les volontés des souverains inclinées à ce bon œuvre, bien que je me trouvasse en moi-même fort combattue de considérations humaines, pour la difficulté que j'avais à me charger d'une si grande entreprise en l'âge où je me voyais, et dans un pays si pauvre, si n'eussé-je pas eu le courage de reculer, craignant de commettre une trop grande infidélité envers Dieu, en une occasion si importante à sa gloire et au bien des âmes. » Le mois d'octobre de la même année, Dom Juste ayant obtenu les patentes de Son Altesse Royale pour l'établissement, les envoya à cette digne Mère, qui les porta offrir à Notre-Seigneur, lui recommandant instamment cette entreprise.

Or, elle fit différer de présenter les patentes au corps de ville jusqu'au mois de janvier de l'année suivante 1634, et ce fut ici où il s'éleva une telle bourrasque et persécution dans la ville contre notre Bienheureuse Mère et contre cette maison, que ce n'était que calomnies et menaces, desquelles cette digne Mère



ne s'émut jamais; et comme une personne de très-notable considération vint faire un grand discours à notre Bienheureuse Mère de la persécution qui s'était élevée contre elle, sans s'émouvoir, elle répondit gracieusement « que jamais les menaces des hommes ne la feraient reculer d'un pas en l'œuvre de Dieu; que la seule volonté de Son Altesse et des supérieurs l'en pouvaient retirer. » Cependant, on dressa des lettres diffamatoires contre cette digne Mère et la maison de céans, pour présenter à Son Altesse Royale, lequel n'en tint compte. On fit perdre des lettres de jussion obtenues. Le sénat était inaccessible et inflexible même aux raisons que Mgr le prince Thomas représentait en notre faveur; de même, le corps de cette ville ne voulait aucunement fléchir pour les témoignages que madame la duchesse de Nemours, qui était alors en cette ville, rendait de ses absolues volontés. Bref, l'ennemi usa de toutes les plus fortes batteries dont il se put aviser pour empêcher cet établissement; et, voyant qu'il n'en pouvait venir à bout, se voulant venger sur celle qui en avait l'entreprise, il attaqua notre Bienheureuse Mère d'une furieuse tentation, lui représentant qu'elle contrevenait à la volonté de Dieu de ne point désister en une chose que tout le monde contrariait; que la voix du peuple est la voix de Dieu, lui étant avis que c'était une grande témérité à elle de vouloir s'affermir en ce dessein. La tentation la pressait de si près qu'il lui semblait de se voir chargée et coupable de tous les péchés que commettaient ceux qui contrariaient la fondation, ce qui affligeait son cœur plus qu'il ne se peut dire. Dans cette angoisse, elle s'en alla devant son crucifix pleurer à chaudes larmes, demandant à Dieu une claire connaissance de sa volonté, protestant mille fois que si elle était qu'elle ne parlât plus de cet établissement, qu'elle désisterait d'aussi bon cœur les poursuites qu'elle les avait commencées.

Il ne plut pas au Bien-Aimé de consoler lui-même sa fidèle Épouse, mais il la renvoya pour être instruite au tabernacle des

Pasteurs. Elle fit appeler notre très-digne Père spirituel, auquel elle découvrit ingénument sa peine, et duquel elle reçut des instructions que cette digne Mère nous a dit qu'elle n'avait jamais oubliées, tant elles avaient apporté de paix et de sérénité à son esprit et d'assurance que c'était la volonté de Dieu qu'elle poursuivît son entreprise, que tout ce soulèvement du peuple était une tentation qui se dissiperait. « Les paroles de ce bon serviteur de Dieu, dit notre Bienheureuse Mère, me consolèrent extrêmement, et me firent clairement voir l'impertinence de ma tentation, me laissant si encouragée, que, quand les difficultés et l'orage eussent duré dix ans, je n'aurais point reculé, moyennant la divine grâce. » Quoique les difficultés et contradictions semblaient se grossir, notre Bienheureuse Mère, assurée par ses supérieurs (en qui elle se fiait plus qu'en ses propres sentiments) qu'elle faisait la volonté de Dieu, se mit à préparer des matériaux et à choisir des places pour bâtir. Les gens du monde en riaient, et elle ne s'en mettait point en souci, demeurant tranquillement dans sa parfaite confiance que Dieu parferait son œuvre, ce qui arriva plus avantageusement qu'on n'eût su souhaiter, Son Altesse Royale ayant dit avec des paroles fort absolues qu'il voulait cet établissement, et qu'il était assuré que la Mère de Chantal ne lui demandait rien que de bien juste. Dieu toucha aussi Messieurs du Sénat et ceux de cette ville, en telle sorte que ceux qui avaient plus contrarié furent les premiers à présenter leurs filles pour ce nouvel établissement; et, non-seulement en la réception des filles, mais encore en quelques autres rencontres auprès de madame la duchesse de Nemours, notre Bienheureuse Mère avait attention et suavité à rendre des services et favoriser ceux qui l'avaient le plus contredite.

Non-seulement Notre-Seigneur aplanit les difficultés des permissions, mais encore celles qu'avait apportées la pauvreté de cette maison qui avait déjà fait de grandes dépenses pour les af-

fares de la béatification de notre Bienheureux Père. M. le commandeur de Sillery sachant l'entreprise que faisait notre Bienheureuse Mère, voulut être fondateur de l'église de cette seconde maison, et que sur la première pierre il y eût écrit ces mots : *Celui qui fonde cette Église Dieu le sait*. Nos chères Sœurs de Paris contribuèrent aussi de leur propre avec une parfaite charité pour donner moyen à cette très-digne Mère de bâtir un monastère, tellement que cette chère maison est toute bâtie de charités, ainsi que nous l'avons dit plus amplement en sa propre fondation. Notre Bienheureuse Mère voyant ce dessein réussir si heureusement, donna l'entrée, en ce premier monastère, à onze prétendantes qui étaient destinées pour la fondation, afin que toutes sortissent ensemble de cette maison pour la commencer.

Le samedi auquel notre Bienheureuse Mère nomma au chapitre, selon notre coutume, celles qui étaient choisies pour supérieure et pour coopératrices à ce commencement, elle nous fit un entretien tout de feu du puissant désir qu'elle avait que ces deux maisons, vécussent en parfaite intelligence, nous disant qu'elle voudrait donner de son sang en abondance, s'il était requis, pour faire un ciment d'union entre nos cœurs, si ferme qu'ils fussent indivisibles, et que si elle pouvait prévoir qu'il dût jamais arriver une ombre de mésintelligence entre ces deux maisons elle voudrait boire la confusion de quitter là ce dessein tant poursuivi. « Je voudrais, disait-elle, faire cesser les ouvriers, anéantir cette entreprise, et que le monde m'en montrât au doigt. Cette abjection ne me serait rien au prix de la douleur que j'aurais, si je voyais de l'émulation et des froideurs entre ces deux maisons. »

Le jour de la très-adorable Trinité, 1634, après souper, et quasi à même heure que nos premières Mères commencèrent l'Institut, les onze prétendantes et les Sœurs destinées pour la fondation s'en allèrent processionnellement, conduites par notre Bienheureuse Mère commencer cette chère seconde maison

dans un corps de logis à part de M. le président Favre de la Valbonne, qui était autrefois le logis où demeurait notre Bienheureux Père; la foule de peuple était si grande, qu'à peine pouvait-on passer les rues. Notre Bienheureuse Mère y demeura quelques jours, puis laissa supérieure notre chère Sœur Madelaine-Élisabeth de Lucinge. Cette digne Mère prenait soin elle-même de tout voir et prévoir ce qui était requis pour l'accommodement de nos Sœurs, en faisant même des mémoires de sa chère main; et quoiqu'elle les fît meubler et accommoder avec une entière charité, et que leur monastère se bâtit des aumônes qu'on lui avait faites, si avait-elle grand désir que leurs meubles et ornements ressentissent fort cette grande et sainte pauvreté du commencement de notre Institut, dont elle voulait que cette chère seconde maison fût un crayon; et vraiment elle l'était en ferveur et pureté de vie, et cette digne Mère en recevait un contentement très-grand. Elle alla, par l'ordre de feu Monseigneur de Genève, donner l'habit aux premières filles reçues, et en était tellement satisfaite, qu'elle disait « que si c'était la volonté de Dieu, elle eût voulu tous les ans souffrir plus de peines, de soins et de contradictions, pour ériger une maison où Dieu fût aussi fidèlement servi et glorifié qu'il l'était là dedans. »

## CHAPITRE XXIV.

DÉPOSITION DE NOTRE DIGNE MÈRE; DÉCÈS DE MGR  
JEAN-FRANÇOIS; NOUVEAU VOYAGE EN FRANCE.

L'année 1635 était celle en laquelle notre Bienheureuse Mère finissait, en cette maison, son second triennal<sup>1</sup>, et notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, le sien à Chambéry. Notre Bienheureuse Mère obtint de feu Monseigneur de Genève qu'il rappelât notre très-honorée Mère Favre (déposée en notre deuxième monastère de Paris) que le chapitre de Chambéry avait instamment demandée, et l'on croyait que cet air-là, étant le sien natal, serait propre à sa santé. Cette bonne Mère arriva ici justement pour se trouver à notre élection. Nous élûmes céans notre très-bonne Mère de Châtel, et la chère Mère Favre le fut à Chambéry. Notre Mère élue étant arrivée, il y avait trop de

<sup>1</sup> Monseigneur Jean-François de Sales vint recevoir la déposition de la Sainte, qui dit ses coupes selon que cela est marqué en telle occurrence : « Monseigneur, dit-elle, je dis très-humblement ma coulpe d'avoir souverte-fois rompu le silence, même celui du soir sans nécessité; de m'être dispensée des communautés sans urgentes occasions et de n'avoir pas servi nos Sœurs selon que je devais, dont je leur en demande très-humblement pardon, et à vous, Monseigneur, des mécontentements que je vous ai donnés. » Monseigneur repartit qu'il n'y avait pas sujet de tant faire de ressentiment; que, grâce à Dieu, il ne s'était pas aperçu qu'il n'y eût rien dans la maison qui n'allât pas bien; mais pour suivre les bonnes coutumes de l'Ordre, elle aurait pour sa pénitence trois Pater et Ave. Après quoi, elle se retira en la dernière place, où elle a voulu demeurer pour sa consolation. Et dès ce jour, elle s'est tenue dans un si grand rabaissement et respect envers la Sœur assistante, qu'il ne se peut dire. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

suavité à voir cette digne Fondatrice entre ses deux premières filles, sans toutefois qu'elle voulût leur condescendre de quitter son dernier rang de déposée; et prenant quelquefois par la main notre très-honorée Mère Favre, elle lui disait: « Ma grande fille, allons dire nos coupes; il nous fait si grand bien à nous autres qui avons si longtemps été Mères, de faire un peu les actions d'humilité des inférieures. »

Comme nous jouissions de la douce suavité de voir nos premières Mères ensemble, leur contentement et le nôtre fut interrompu par la prompte maladie et mort de Monseigneur de Genève, frère de notre Bienheureux Père<sup>1</sup>; décès qui toucha fort notre Bienheureuse Mère, d'autant qu'elle estimait ce grand prélat comme un très-bon pilier de l'Église, et le pleura comme tel, mais toujours avec sa parfaite résignation accoutumée en tous tels semblables rencontres et accidents affligeants.

Ce bon seigneur, avant son décès, avait accordé à plusieurs prélats et grands personnages, que notre Bienheureuse Mère irait faire un voyage en France pour conclure plusieurs choses très-nécessaires, et parler à Messeigneurs les prélats, qui tenaient à Paris leur assemblée générale. Comme cette Bienheureuse Mère dit en sa seconde épître, qui est imprimée au commencement du *Coutumier*, le principal dessein de ceux qui l'appelaient à Paris (où elle arriva au mois de juillet 1635), était pour voir si l'on pourrait établir un moyen d'union dans notre Institut. Elle supplia donc en toute humilité quelques-uns de Messeigneurs les prélats de s'assembler avec M. le commandeur de Sillery. On mit sur le tapis les moyens d'union que l'on nous proposait, « lesquels, dit notre Bienheureuse Mère, ils agitèrent entre eux assez longtemps; mais, ajouta-t-elle, ils virent clair comme le jour que toutes ces nouvelles propositions renverseraient les fondements de notre Congrégation, et

<sup>1</sup> Ce trépas arriva le 8 juin 1635.

qu'ils seraient pires et suivis de plus grands inconvénients que le mal qu'on se proposait d'éviter par iceux. Après cela nous leur dîmes en toute sincérité les pensées et intentions que nous avons reconnues en notre Bienheureux Père pour ce sujet, et leur lûmes les propres paroles qu'il nous avait dites. Ces bons seigneurs admirèrent la prudence de notre Bienheureux Père. Que veut-on davantage? dirent-ils; c'est le Fondateur qui parle et qui laisse un moyen d'union, non d'autorité, mais de charité, plus doux et plus solide. Tous demeurèrent d'accord d'un commun sentiment qu'il n'en fallait point chercher d'autres, et que cette déclaration devait arrêter toutes sortes de propositions. » Voilà les propres paroles de notre Bienheureuse Mère, laquelle s'employa à revoir tout le *Coutumier* et le *Cérémonial*, ajustant les éclaircissements très-nécessaires qu'il fallait faire imprimer, et avec l'avis de Messeigneurs les prélats, plusieurs points très-notables des intentions de notre Bienheureux Père, qu'il était nécessaire d'ajouter au *Coutumier* que l'on voulait remettre sous la presse. Elle mit aussi ordre pour faire imprimer les heures à notre usage, selon la réforme du Saint-Père Urbain VIII.

Ayant fini ce qu'elle avait à faire à Paris, nos monastères de Bourgogne, du Languedoc, Dauphiné et Provence, ayant obtenu de Monsieur notre Père spirituel (le siège de l'évêché de Genève était alors vacant), que cette digne Mère les allât visiter. Elle fit une ronde partout par là, à quoi elle employa dès le mois d'avril jusques au mois d'octobre de l'année 1686 qu'elle revint en ce monastère; par où l'on voit la fatigue qu'elle eut en ce voyage, le faisant par la Provence au fort des plus grandes chaleurs, lesquelles elle craignait grandement, sa complexion naturelle étant sanguine et chaude; mais tout travail lui semblait petit et elle n'y faisait pas attention, pourvu qu'elle servît Dieu et son Ordre. Or, parce qu'en son obéissance, Monsieur notre très-honoré Père spirituel avait mis, pour pré-

venir l'importunité des monastères, que cette Bienheureuse demeurât en ce voyage le moins qu'elle pourrait, faisant toutefois tout ce qu'elle jugerait nécessaire, elle s'attacha tellement à cette obéissance, qu'on ne l'eût pas fait arrêter un jour dans une maison, par-dessus ce qu'elle croyait de la véritable nécessité.

Passant en notre monastère d'Autun, où elle ne fit que coucher, elle parla à toutes les Sœurs jusqu'aux tourières et Sœurs du petit habit. Elle ne voulait point passer chez madame de Toulonjon sa fille, qui est tout proche, bien qu'elle sût son fils unique malade à l'extrémité. Cette bonne dame et M. l'abbé de Saint-Satur, son beau-frère, l'allèrent querir pour la contraindre de passer par Allonne, leur ordinaire résidence, parce qu'elle le pouvait, chemin faisant. Elle y condescendit, fit mettre madame sa fille dans la litière avec elle, laissant les autres au carrosse, et s'entretinrent ce temps-là. Elle ne fit que dîner chez madame sa fille, et en partit pour aller encore coucher à trois ou quatre lieues de là, après avoir donné sa bénédiction à son petit-fils, et assuré qu'on devait espérer qu'il n'en mourrait pas, comme il est arrivé, grâce à Dieu. Elle pria fort madame sa fille de ne la pas accompagner, et cela, afin d'être plus libre à faire de grandes journées, pour rendre plus promptement et plus ponctuellement son obéissance. Elle se levait souvent en ce voyage dès les deux heures après minuit pour ouïr messe et partir promptement; et, en l'âge où elle était, elle se rendait le réveille-matin de ceux qui étaient avec elle, et c'était son ordinaire, dans ses voyages, de soulager la peine de ceux qui l'accompagnaient par une si dévote et agréable gaieté, sans rien rabattre de ses exercices spirituels, qu'elle tenait tout en joie et en courage pour supporter la fatigue.

On a remarqué une providence de Dieu admirable, à donner un temps propre à cette Bienheureuse pour voyager par la Pro-



vence; car, comme elle s'était volontairement exposée à ce travail par amour, l'amour lui fit ombre, la gardant des ardentes touches du soleil, le jour; et la nuit, des froides humidités de la lune. Il bénissait son entrée et sa sortie, et semblait que ce Dieu eût pourvu, à cette vraie Israélite, d'une nuée rafraîchissante contre les extrêmes chaleurs de la Provence; et nos chères Sœurs de cette province-là nous ont écrit que les habitants du lieu leur venaient dire, que de vie d'homme on n'avait vu en Provence un été si bénin; que, contre la coutume, deux ou trois fois la semaine, il tombait une petite pluie rafraîchissante qui mitigeait les ardentes chaleurs, et fertilisait grandement la terre. Notre Bienheureuse Mère et sa compagne nous ont assuré qu'elles n'avaient jamais moins senti l'incommodité des chaleurs, qu'en voyageant par la Provence au plus gros de l'été, et qu'elles s'étonnaient lorsqu'on s'en plaignait si fort.

Passant à Nîmes, on ne pouvait trouver logis pour cette Bienheureuse Mère, que chez des huguenots où elle ne voulait pas entrer, non plus que l'amoureux saint Jean séjourner où était Cerinthus; elle aima mieux se loger en certaine pauvre petite bicoque, où l'on vendait seulement le vin au pot. Quand elle fut entrée dans ce chétif logis, ces bonnes gens lui dirent:

« Madame, nous sommes pauvres, mais nous sommes bons catholiques. » Cette Bienheureuse fut toute en joie de cette nouvelle. « Bénis soyez-vous de Dieu, dit-elle; que vous êtes riches dans votre pauvreté d'avoir la pureté de la foi! » et elle les exhorta avec une ardente affection à se tenir fermes en cette sainte foi.

Il n'y avait en cette pauvre maisonnette que le seul lit du maître et de la maîtresse, bien chétif et malpropre. Notre Bienheureuse se mit en devoir d'aider à sa compagne à l'accommoder, et disait qu'elle ne se souvenait pas d'avoir été mieux logée à son gré. En ces entrefaites, il arriva un seigneur et dame de qualité qui, ayant su que notre Bienheureuse était

arrivée à Nîmes, l'allèrent chercher, et tout étonnés de la trouver en ce mauvais logis, s'opiniâtrèrent à ne l'y pas laisser; tellement qu'elle fut contrainte de se laisser conduire chez eux, où elle fut reçue et traitée très-honorablement. Avant de partir de Nîmes, elle eut le contentement de voir le révérend Père Fichet, de la sainte Compagnie de Jésus, lequel lui parla de l'établissement d'une de nos maisons à Nîmes; mais cette digne Mère, avec un parfait dénûment, et n'ayant point d'autres intérêts que la plus grande gloire de Dieu, remercia ce bon Père de sa sainte affection, et lui témoigna qu'elle croyait qu'il serait plus utile à cette ville, si remplie de huguenots, d'y établir des Religieuses qui vaquent à l'instruction de la jeunesse, et tiennent des pensionnaires, et qu'après, si la divine Providence nous y voulait, nous y irions. Ce qui édifia extraordinairement le révérend Père.

En ce voyage de Provence et Languedoc, notre Bienheureuse Mère fut obligée d'aller quelque temps sur l'eau. Un matin, partant de notre maison du Saint-Esprit, chacun disait qu'il y avait du hasard à entreprendre ce voyage; la Bienheureuse dit: « S'il y a du danger, il ne faut pas tenter Dieu, mais il le faut savoir des bateliers. » Ils dirent, après avoir regardé l'air et les nuées, que l'on aurait gagné le gîte avant que l'orage vînt. « C'est assez, dit notre digne Mère: notre Bienheureux Père se fût mis à la merci de la divine Providence sur la parole des bateliers; car Dieu leur a donné l'intelligence suffisante et nécessaire pour faire leur métier. » Sur cela, elle s'embarqua.

Il lui est arrivé en ce voyage de ne pouvoir s'arrêter pour prendre de la nourriture jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi, et de ne trouver par des villages que du lait, du pain noir et du fromage blanc dont elle était si contente, qu'elle faisait part de sa joie aux autres, et tenait tout en paix et sainte allégresse. En ce voyage on fit de grands honneurs à notre Bienheureuse Mère en la plupart des villes, mais singu-

lièrement à Montpellier et à Arles; Messeigneurs les prélats desdits lieux se mettant les premiers en devoir, elle fut visitée du clergé, de la noblesse et de la justice. Un député de chaque corps lui faisait une harangue, ce qui mortifiait cette bonne Sainte, en sorte que, si, selon l'esprit de notre Bienheureux Père, nous ne devons faire profession d'une modeste civilité, elle se fût allée cacher au fond d'une cellule, pour ne point entendre ces louanges. Elle logea en Provence chez une dame de qualité, laquelle, par respect, voulut elle-même lui apprêter son vivre de ses propres mains. Le soir, cette femme lui dit : « Ma Mère, bénissons Dieu; il y a trois mois que j'avais tous les soirs un accès de fièvre quotidienne, mais, en entrant chez moi, vous m'avez apporté la santé, et me voici guérie. »

Les maisons que notre Bienheureuse Mère ne put pas visiter, à cause de l'éloignement et que ces grands détours eussent trop prolongé son voyage, les supérieures avec une compagne l'allaient trouver aux monastères plus voisins, par l'ordre des prélats, pour conférer avec elle de leurs affaires et lui rendre compte de leur maison, et tous en reçurent une satisfaction et une édification merveilleuses, jointes à une très-grande utilité pour le gouvernement. Avant que de s'en retourner en Provence, parce qu'elle se détournait de peu, elle alla visiter la Sainte-Baume<sup>1</sup> avec une grande dévotion, et s'en revint passant par nos maisons du Dauphiné.

<sup>1</sup>. Sainte-Baume est le nom d'une vaste et profonde grotte, située dans un des plus beaux sites de la France méridionale, à une égale distance (32 kil.) des villes d'Aix, Marseille et Toulon, creusée dans le flanc d'une montagne taillée à pic, et que l'on croit avoir été habitée, pendant trente-trois ans, par sainte Marie-Madeleine, sœur de saint Lazare.

## CHAPITRE XXV.

DE LA MORT DES PREMIÈRES MÈRES DE L'INSTITUT, ET  
DES PEINES INTÉRIEURES DE NOTRE BIENHEUREUSE

Comme nous avons dit ci-dessus, cette Bienheureuse Mère fut de retour de ce grand voyage environ le mois d'octobre 1636. Quelque peu de temps après son arrivée, elle se mit à faire une revue générale de son intérieur et de sa conscience, avec une exactitude admirable et une humilité qui jetait dans l'extrémité de l'étonnement notre très-chère Mère de Châtel. Comme si Dieu eût voulu récompenser, par une surabondance de travaux intérieurs, notre Bienheureuse Mère des services qu'elle avait rendus à sa divine Majesté, ses peines et tentations s'accrurent merveilleusement, et la mirent dans le martyre extrême dont nous parlerons tantôt. Cette seule chose lui était à soulagement qu'elle était hors de la charge de Supérieure, et qu'elle reposait son âme entre les mains et à la direction d'une Mère à laquelle elle avait une entière confiance et créance.

Notre chère Mère de Châtel, qui avait une inclination que, je puis dire nonpareille, que l'on rédigeât par écrit tout ce qui pourrait servir à l'avenir, à l'Institut, prit un soin continuel de faire parler notre Bienheureuse Mère des commencements d'icelui, des fondations des maisons, de la vertu de nos premières Mères et Sœurs décédées, faisant commencer le livre des vies de nos Sœurs, celui des fondations et celui des méditations pour nos solitudes annuelles, afin que le tout se fit sous l'œil, sous l'instruction et la correction de cette Bienheureuse Mère, laquelle

elle tenait fort de près à cet effet pour lui faire prendre du temps pour cela, ce que cette Bienheureuse faisait avec grand soin, par esprit d'obéissance. Elle coula ainsi doucement le reste de l'année 1636 et le commencement de l'année 1637, qui fut bien l'année de ses grands dépouillements. Au mois de juin, Dieu retira à soi sa première fille et fidèle compagne, notre très-honorée Sœur et Mère Favre. Cette Bienheureuse Mère eut obéissance d'aller à Chambéry où elle était décédée; elle y séjourna quelques semaines et vit faire élection d'une supérieure. Étant de retour en ce monastère, le temps des solitudes s'approchant cette Bienheureuse Mère se disposa à la faire avec une préparation et dévotion très-grande. Elle y entra donc avec notre très-honorée Mère Péronne-Marie de Châtel, laquelle, dans cette même solitude, fut atteinte du mal qui la tira de la solitude de ce monde en la société des saints, comme nous croyons pieusement.

Dès les premiers jours de sa maladie, le cœur de notre très-digne Mère fut dans un pressentiment de cette mort, qui lui causait des attendrissements et des larmes qui perçaient tous nos cœurs d'une double douleur, et nous donnait une conjecture presque infaillible et universelle de notre prochaine perte, qui arriva le 22 octobre, ainsi que nous avons dit au recueil de la vie de cette chère Mère Péronne-Marie, où nous avons remarqué comme cette chère mourante attendit de passer que notre Bienheureuse Mère lui eût donné son congé et sa bénédiction, après laquelle, sans différer d'un moment, elle expira.

Par ce décès, notre Bienheureuse Mère demeura grandement dénuée de consolation, et d'autant plus qu'elle était alors dans un redoublement de travail intérieur que l'on ne pourra jamais savoir en totalité, que dans l'éternité, et dans lequel elle suivait avec une humilité et simplicité d'enfant la direction de notre très-chère Mère de Châtel, ainsi que le prouvent les papiers écrits de la main de cette chère défunte, qu'elle portait toujours

sur elle, et par le soin qu'elle avait eu d'écrire de sa bénite main ce que cette bonne Mère lui disait sur ses redditions de compte, et il sera encore plus visible par diverses lettres écrites, tant au révérend Père de Condren qu'à d'autres, que je ne rapporte pas ici.

Notre chapitre ayant à faire élection de supérieure, n'eut garde de jeter les yeux sur autre que sur cette Bienheureuse Mère, laquelle reçut la charge, comme elle écrivit, avec beaucoup de larmes et très-grande répugnance, mais de la main de Dieu et de l'obéissance. Et nous dit en diverses rencontres, que ce serait le dernier triennal de sa vie; qu'elle désirait qu'il portât coup et fût notable pour affermir cette maison dans une grande observance, et que surtout, Dieu lui avait donné cette lumière et affection, qu'elle devait mettre son soin principal à bien enraciner l'union ; que de l'union dépendait tout le bon train de la maison. Ayant trouvé ces paroles dorées prononcées par la bouche d'or de saint Jean Chrysostôme : *Si tous aimaient et étaient aimés pas un ne ferait tort l'un à l'autre, tous les maux seraient éloignés de nous, le péché nous serait inconnu comme aussi le nom du vice*, elle les fit écrire afin de les répéter souvent, et ordonna à quelques-unes de ses filles de les écrire en leurs règles ou petits livrets. Dans ce dernier triennal, elle parut dans une douceur si extraordinaire, si accomplie et si ravissante, qu'il semblait que cette divine qualité de bonté et de douceur eût submergé la force éminente de son naturel, et l'active ardeur de son zèle qui parut plus grand que jamais dans sa bénignité, plus fort dans sa douceur, et plus victorieux sur les volontés et esprits de ses inférieurs dans sa patience.

La maison était assez endettée, ce qui voulut donner un peu de souci à cette Bienheureuse; mais elle se jeta avec toutes les affaires temporelles et ses douleurs spirituelles dans le sein et le soin de la céleste Providence, qui régissant et bénissant sa fidèle Servante, lui fit la grâce, avant la fin de son triennal, de

voir les affaires temporelles débarrassées et les dettes payées, ce qui lui était du soulagement; et nous lui avons souvent ouï dire que les filles de la Visitation doivent éviter de s'engager et endetter, tant qu'il leur sera possible, parce que ce souci travaille l'esprit et le distrait grandement de l'attention aux choses intérieures. A peine avait-elle repris la croix de la supériorité et fini ses actes de résignation pour la privation de ces deux chères filles de son cœur, nos Mères Favre et de Châtel, qu'elle reçut les lettres du décès de notre chère Mère, Jeanne-Charlotte de Brechard, qui trépassa saintement en notre monastère de Riom, le 18 novembre de la même année 1637, ce qui renouvela bien fort les maternelles douleurs de cette Bienheureuse Mère, et son ennui incomparable de la vie présente. Elle écrivit à une de nos Sœurs les supérieures « que sa chétive vieillesse (ainsi l'appelait-elle) était bien dépouillée, que ses chères premières compagnes s'en allaient au ciel et la laissaient en terre, pleine de misères; qu'elles étaient des fruits mûrs et prêts à être servis en la table du Roi céleste, mais qu'elle était demeurée sur la branche, parce qu'elle était encore toute verte ou peut-être toute pourrie et vermoulue »; ce sont ces propres paroles qu'elle proférait avec un très-humble sentiment et de grosses larmes.

## CHAPITHE XXVI.

### NOUVELLE FONDATION QUE VA FAIRE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE A TURIN.

Continuant sa bonne conduite, l'année 1638 lui fournit de nouvelles besognes, Dieu disposant les choses en sorte qu'il fallût se résoudre à voir sortir cette Bienheureuse Mère pour aller jeter elle-même les racines de notre Congrégation en Piémont. Nous dirons au long dans le narré de la fondation de Turin comme Dieu disposa en sorte les choses pour icelle que, si elle ne se fût faite, il y a grande apparence qu'elle ne se serait faite de plusieurs années. Monseigneur de Genève, alors nommé (le révérend Père Dom Juste Guérin, barnabite), confesseur des Sérénissimes infantes et de Madame Mecthilde de Savoie, employa ses soins et son affection vigilante pour l'établissement de Turin, lequel était en pourparler, il y avait plus de vingt ans. La Signora Dona Mecthilde de Savoie se déclara fondatrice réelle, fit les poursuites à Rome, tant pour obtenir les huiles de fondation, selon les maximes de l'Italie, que pour les autres permissions. Cependant, notre Bienheureuse Mère disposait de deçà ce qu'il fallait pour cette fondation, et d'autant que Madame Royale, Monseigneur l'archevêque de Turin et Madame Dona Mecthilde désiraient fortement que cette Bienheureuse Mère allât elle-même faire cette fondation contre le sens et le sentiment quasi universel de tout le monde, qui appréhendait fort ce voyage pour elle, à cause de la différence de la température de l'air. Avec l'avis et licence de nos supérieurs, elle se résolut à



ce béni voyage, disant « qu'elle se sentait assez de force et de vigueur pour rendre encore ce petit service à l'Institut; que s'il se rencontrait des contradictions notables, comme on le prévoyait, il était plus raisonnable qu'elle les supportât qu'une autre, et qu'au reste, elle avait une très-grande confiance et vue qu'elle ne mourrait point en ce voyage; que si néanmoins l'espérance qu'elle avait de nous revoir était déçue par l'événement contraire, qu'elle et nous ne devons point avoir de volonté que celle de Dieu »; ainsi elle nous laissa bien touchées et paraissait l'être aussi un peu comme elle l'était toutes les fois qu'elle sortait de cette maison pour aller en voyage, excepté le dernier, comme nous dirons ci-après, quoiqu'elle s'en allât toujours courageuse et avec une résignation inexplicable.

Elle partit de ce monastère le jour de la Sainte-Croix de septembre 1638, pour aller fonder la septante-sixième maison de son Ordre. Elle passa par Cbambéry, de là chez madame la baronne de Chivron, qui la reçut comme une sainte; ce que fit semblablement Monseigneur l'archevêque de Tarentaise, lui envoyant bien loin au devant son grand vicaire et plusieurs autres ecclésiastiques. Il y vint lui-même à l'entrée pour la mener loger en son palais archiépiscopal, avec sa petite troupe, à laquelle il fit voir toutes les reliques et belles antiquités de son église cathédrale. Il eût bien voulu retenir ses hôtesse encore un jour, mais notre Bienheureuse Mère fut debout avant le jour, quoiqu'elle se trouvât incommodée du chemin; le bon archevêque s'en apercevant fit de nouvelles instances pour la retenir, mais Monsieur le théologal d' Aoste, confesseur de nos Sœurs dudit lieu, était arrivé. Il venait avertir que la Signora Mectilde, qui venait au devant de notre Bienheureuse Mère, serait dans trois jours à la Val-d'Aoste, ce qui fit encore plus presser. Monseigneur de Tarentaise, avec une débonnairété non pareille, alla accompagner plus de deux grandes lieues

notre Bienheureuse, ne la pouvant quitter qu'il ne la vît hors de danger des précipices de ces lieux-là.

Madame la comtesse de la Val-d'Isère envoya conjurer notre Bienheureuse d'aller loger chez elle et la reçut avec une révérence nonpareille. Le lendemain, elle passa la montagne de Saint-Bernard, quoiqu'il plût quasi presque tout le jour. A l'entrée de la Val-d'Aoste, quantité de dames lui allèrent au devant. Madame Mecthilde y arriva le même jour, quoique, à cause de l'extrême fatigue de ces effroyables chemins, elles ne se purent voir que le lendemain. Dès que la bonne Signora Mecthilde eut envisagé notre Bienheureuse Mère, elle fut saisie d'une allégresse intérieure si grande qu'elle changea de visage elle-même, et disait qu'en regardant cette digne Mère, tous les longs ennuis et fâcheries de sa vie étaient effacés de son cœur. Sans que notre Bienheureuse l'en pût empêcher, elle lui baisait la main avec un respect nonpareil, et disait qu'elle sentait en son âme, pour cette digne Mère, les sentiments plus respectueux qu'on doit porter aux choses saintes.

Il fallut séjourner cinq jours chez nos chères Sœurs de la Val-d'Aoste, d'où notre Bienheureuse partit le 26 septembre, après avoir vu et vénéré les saintes reliques. Elles allèrent loger à Châtillon; sur le chemin, on saluait cette digne Mère des châteaux voisins, avec le canon et autres pièces d'artillerie, ce qui se faisait en partie pour obliger la Signora Mecthilde qui la conduisait avec tout son grand train et plusieurs personnes distinguées. Il y eut deux journées de rudes chemins par des lieux effroyables, et dans lesquels notre Bienheureuse fut grandement fatiguée; et il lui fit grand bien et à sa troupe, entrant dans la grande plaine d'Italie, de trouver du rafraîchissement chez madame la marquise de Bourgfranc, laquelle les reçut avec une magnificence qui n'eût pas été tolérée par notre Bienheureuse Mère, qui n'aimait rien à l'égal de la simplicité, si ce n'eût été la considération de la Signora Mecthilde, qui méritait

vraiment en toute façon qu'on la traitât en princesse. A la couchée d'Yvrée, on avait fait descendre notre Bienheureuse en un logis, mais Monseigneur l'évêque dudit lieu le sachant, quoique la nuit fût quasi close, la vint trouver, lui demandant pardon si, par un malentendu, on l'avait laissée entrer en un logis si peu digne d'elle; que le carrosse était à la porte pour la mener chez des religieuses de Sainte-Claire qui l'attendaient. Ce religieux prélat la conduisit dans ce couvent, et dit aux religieuses qu'il leur confiait le plus grand trésor qui fût alors au monde. Il est certain qu'une âme humble, amoureuse et fidèle, est un trésor à Dieu et aux hommes.

Il ne se peut dire les caresses et l'accueil que ces bonnes religieuses firent à notre Bienheureuse et aux Sœurs de la Fondation. Monseigneur l'évêque avait fait apporter de chez lui le souper de notre digne Mère, et le lendemain lui vint dire messe, à laquelle ces bonnes religieuses de Sainte-Claire firent une excellente musique d'instruments et de belles voix. Nos Sœurs dînèrent en leur réfectoire et allèrent à la récréation ensemble, en laquelle, pour réjouir saintement notre Bienheureuse Mère, elles chantèrent plusieurs beaux motets en musique. Elles reçurent ses avis avec une affection filiale, et la contraignirent de leur donner sa bénédiction maternelle, pleurant à chaudes larmes quand il fallut qu'elle les quittât pour poursuivre son chemin. Monseigneur d'Yvrée ne put refuser à M. le baron du Perron de faire entrer notre Bienheureuse Mère et ses religieuses dans sa maison, qui semblait plutôt un *Louvre* que le château d'un seigneur particulier. Il avait fait préparer une magnifique collation; mais notre Bienheureuse Mère, avec sa religieuse et toujours parfaite modestie, s'en excusa absolument, ce qui édifia beaucoup toute cette noblesse, et chacun la regardait comme une sainte. M. le baron du Perron dit que son intention était, faisant entrer notre Bienheureuse Mère chez lui, d'attirer le regard miséricordieux de Notre-Seigneur sur sa maison, à laquelle il

croyait que l'entrée de cette sainte porterait à jamais bénédiction.

Enfin, le 30 septembre, notre Bienheureuse Mère et ses religieuses, si honorablement accompagnées, se trouvèrent aux portes de Turin, où des principales dames, tant marquises que comtesses, venaient faire la bienvenue à notre digne Mère, quand la Signora Dona Mecthilde reçut une lettre de Madame Royale, qui lui ordonnait de mener notre Bienheureuse Mère au Valentin, où elle était auprès du duc son fils, malade à mort, qu'elle désirait que notre Bienheureuse Mère le vît et priât pour lui. Sa Charité fut extrêmement mortifiée de voir l'estime que Madame Royale faisait d'elle; il fallut pourtant obéir, et arriva au Valentin sur les quatre heures après midi. Madame Royale la reçut avec grande affection et témoignages de joie et d'estime, et la conduisit avec nos Sœurs proche de son cher malade, lui disant que c'était la Mère de Chantal qui avait beaucoup de crédit auprès de Dieu, et les filles du Bienheureux François de Sales. Il leur présenta ses mains l'une après l'autre, se recommandant surtout aux prières de notre Bienheureuse Mère, à laquelle il faisait une toute particulière caresse, quoiqu'il parlât si bas, qu'à peine le pouvait-on ouïr; et notre Bienheureuse Mère fut extrêmement édifiée et consolée de le voir dans une si douce modestie et égalité dans l'ardeur de sa fièvre. La Sérénissime Infante Marie arriva pour assister à l'achèvement du baptême de l'Altesse malade, son neveu. Elle fit des caresses nonpareilles à notre Bienheureuse Mère, laquelle Madame Royale vint prendre pour lui parler en particulier, et, au sortir de cet entretien, elle fit de grandes congratulations à la Signora Mecthilde d'avoir si bien poursuivi la fondation, que cette digne Mère y fût venue, disant qu'elle voulait aussi que la ville de Turin lui sût un peu de gré de cette grâce, qu'elle s'y était employée vers le Saint-Père. Cette grande et pieuse princesse, entre les cinq et six heures du soir, voulut dire en sa chapelle

les Litanies de Notre-Dame, et la troisième partie du Rosaire. Elle fit mettre à genoux notre Bienheureuse Mère proche d'elle et d'un récollet, Frère-lai, qui est avec raison en grande réputation de sainteté; eux trois faisaient un chœur, et tout le peuple l'autre, tant pour répondre aux Litanies, que pour dire tout haut l'*Ave Maria*, duquel Madame Royale, notre Bienheureuse Mère et ce bon frère disaient la moitié et le peuple le reste. Cette dévotion étant finie, Madame Royale dit adieu à notre Bienheureuse Mère, qui lui avait demandé licence de se retirer de cette foule de monde: Cette bonne princesse pleurait amèrement la perte de Son Altesse son fils, et témoigna un sensible regret de se voir empêchée d'aller elle-même introduire notre Bienheureuse Mère dans Turin et dans la maison préparée pour fonder. Durant le temps de la prière que Madame Royale faisait faire, comme nous venons de le dire, pour la santé de l'Altesse son fils, il arriva à notre Bienheureuse un si grand attrait et désir de prier pour l'heureuse prospérité de Charles-Emmanuel, qui est le duc d'aujourd'hui, second fils de Madame Royale, qu'elle ne put point avoir de liberté intérieure de prier pour la santé du malade. Elle se leva de sa prière avec un certain sentiment si grand que Dieu voulait que le puîné régnât, qu'elle se mit à dire à Madame Royale des paroles de consolation et de résignation sur la mort du malade, tandis que les autres la flattaient de discours de bonne espérance de l'issue de son mal. Elle sortit du Valentin environ les huit heures du soir; madame Mecthilde, quoiqu'elle dût retourner cette même nuit trouver Madame Royale, ne laissa pas de conduire et introduire elle-même notre Bienheureuse Mère et ses religieuses en la maison qu'elle leur avait fait préparer.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter par le menu les difficultés qui se rencontrèrent encore pour l'établissement, pour la fulmination des bulles, pour arrêter une maison et place propre à bâtir le couvent; suffit de dire qu'une autre main, moins adroite

et moins estimée que celle de cette Bienheureuse Mère, eût eu bien de la peine à dévider cette fusée. Avant que la clôture fût établie, les sérénissimes Infantes désirèrent de voir chez elles notre Bienheureuse Mère, qu'elles reçurent avec grande joie et dévotion; et singulièrement l'Infante Catherine lui parla de cœur, je dis de ce cœur duquel elle avait, dès près de vingt ans, aspiré à la Visitation; et elle en avait été empêchée contre sa volonté par des raisons d'État et considérations humaines.

Notre Bienheureuse Mère fut aussi vénérer le saint Suaire, dans l'église de Saint-Jean; Madame Royale allant en propre personne le faire montrer, et quantité d'autres reliques, principalement du bois de la sainte Croix et des sacrées épines de la couronne du Roi du ciel et de la terre. Devant ces divins trésors, le cœur de notre Bienheureuse Mère se fondait de dévotion et d'une révérence sainte qui la retenaient si longuement en oraison, qu'elle y eût bien passé la nuit, laquelle s'approchant contraignit Madame Royale de remonter en carrosse pour retourner trouver Son Altesse malade, qu'elle recommanda, avec une ardeur extrême, à notre Bienheureuse Mère; mais il plut à Dieu de le retirer de cette vie, ce qui ne fut point un accident imprévu pour elle.

Les carmélites et les annonciades désirèrent fort de voir notre Bienheureuse Mère, ce qui leur fut accordé, et elles lui demeurèrent parfaitement affectionnées et en très-haute estime de sa vertu; sentiment qui s'imprima dans tous ceux qui conversèrent avec elle, chacun lisant dans son visage la sainteté de son âme, et parlant d'elle avec honneur et vénération. Les dames piémontaises, tandis que la clôture ne fut pas établie, ne pouvaient sortir d'auprès de cette digne Mère, et prenaient un goût singulier à notre manière de vie; mais nous parlerons plus amplement de cela en la fondation et des parfaites bontés de M. le marquis de Pianesse, fils unique de la signora Mecthilde, qui fut la cause fondamentale de notre établissement, et qui a toujours

honoré notre Bienheureuse Mère comme sa vraie mère, et l'est venue voir ici tout exprès.

Durant le temps que cette Bienheureuse demeura à Turin, Monseigneur le nonce lui fit l'honneur de la visiter, ce qui fut un très-grand bien pour tout l'Ordre, d'autant qu'elle le désabusa entièrement de plusieurs choses qu'on lui avait dites contre notre congrégation; il ajouta pleine foi à ses paroles avec très-grand témoignage d'estime d'elle; de même Monseigneur l'archevêque de Turin lui donna sa propre nièce, qui lui était fort chère; elle fut la première reçue. Madame Royale favorisa hautement et puissamment notre établissement et notre Bienheureuse Mère, laquelle elle allait souvent voir, et dîner avec elle, l'entretenant quelquefois en particulier deux et trois heures de toute son âme, lui ayant une confiance entière. Nos chères Sœurs de Turin nous ont écrit que les sept mois que notre Bienheureuse demeura à fonder et bien établir leur maison, ont été comme le principe de toutes leurs bénédictions. Elle les mit, après mille difficultés, en maison propre. Elle reçut plusieurs bons sujets et filles de bons lieux et leur laissa la bienveillance générale de toute la ville. Elle les fournît d'un très-bon et très-vertueux confesseur, y établit pour supérieure notre chère Sœur Madeleine-Élisabeth de Lucinge.

Tout le monde, deçà les monts, croyait que jamais Madame Royale ne permettrait à notre Bienheureuse Mère de retourner en ces quartiers, ce qui mettait fort en appréhension, mais Dieu y pourvut; car, lorsqu'on y pensait le moins, Monseigneur notre bon prélat, qui était alors à Turin, lui vint dire qu'il se fallait retirer, à cause des approches de l'armée espagnole. Cette digne Mère écrivit à Madame Royale pour lui demander son congé; cette grande et pieuse princesse monta en carrosse, et lui vint rendre réponse de vive voix, lui permettant de se retirer, l'entretenant fort lonatemps en particulier avec une grande abondance de larmes. A peine cette Bienheureuse Mère prit du temps

pour faire ses adieux, tant on la pressait de se retirer. Elle laissa nos chères Sœurs bien touchées de son prompt départ, mais grandement consolées d'avoir été cultivées et enseignées par une si digne Mère



## CHAPITRE XXVII.

NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE MET TOUS SES SOINS A  
PROCURER ET ÉTABLIR EN SAVOIE LES RÉVÉRENDIS  
PÈRES DE LA MISSION.

Le 19 d'avril 1639, notre Bienheureuse Mère sortit de Turin; M. le marquis de Pianesse et M. le marquis de Lulin, qui lui prêtait son équipage, allèrent pour la monter en carrosse. Monseigneur l'archevêque lui vint donner sa bénédiction. La signora MecchiIde la fut conduire à une lieue loin de Turin, et la quitta avec un indicible regret. Notre Bienheureuse Mère demeura à la conduite de M. Pion, à présent très-digne ecclésiastique, et de tout temps très-vertueux serviteur de Dieu et fidèle ami de notre institut. Cette chère Mère le chérissait comme son frère; aussi l'appelait-elle de ce nom cordial, et il lui avait aidé à démêler et supporter les affaires plus difficiles et pénibles de l'établissement de notre maison de Turin.

Elle alla en notre monastère de Pignerol, où elle arriva fort tard et avec beaucoup de fatigues; néanmoins, elle ne laissa pas de recevoir des visites de plusieurs qui la venaient voir, tant pour son propre mérite qu'en qualité de belle-mère et mère de leur gouverneur et gouvernante<sup>1</sup>. Elle fit fort peu de séjour parmi nos chères Sœurs; elle leur parla pourtant à toutes en particulier, mais on la pressait tellement de sortir du Piémont, que le soir de son arrivée, on voulait quasi la contraindre de remonter en carrosse pour gagner chemin toute la nuit; et ce n'était pas sans cause, puisque quatre jours après la sortie de

<sup>1</sup> Le comte de Toulonjon est mort gouverneur de Pignerol

cette Bienheureuse Mère, de Turin, l'armée espagnole y donna une rude attaque.

Notre Bienheureuse Mère s'en revint par le Dauphiné. Depuis Pignerol jusqu'à Embrun elle courut d'étranges hasards sur le bord des affreux précipices qui faisaient blémir notre chère Sœur Jeanne-Thérèse Picoteau, sa compagne, de quoi cette Bienheureuse Mère souriait dévotement, disant quelques courtes paroles de résignation et d'abandonnement à la céleste Providence. Sur la fin du mois de mai, nous vîmes de retour cette Bienheureuse Mère qui vint finir parmi nous l'année 1639, laquelle Dieu lui fit passer dans une très-cuisante douleur, par les grandes appréhensions où elle était, sachant nos chères Sœurs de Turin dans l'horrible effroi de la guerre, qui s'échauffa furieusement, et dans les pauvretés et nécessités où le siège réduisait la plupart du peuple; notre monastère de Turin était justement entre les deux batteries française et espagnole. L'ennemi se servait de sa compassion maternelle et de son affection charitable pour lui donner des soucis superflus, des prévoyances sinistres et funestes des hasards que pouvaient courir nos chères Sœurs, tant par l'insolence des soldats que par la cruauté des armes. A tout cela elle opposait son remède ordinaire, qui était de regarder Dieu, que tout se conduit par sa volonté ou permission, que rien n'est hors du soin de sa Providence. Elle cherchait tous les moyens possibles d'écrire à ses chères Sœurs et de les encourager à porter leur tribulation avec une généreuse vertu, les assurant qu'au milieu de ses craintes, elle avait une grande espérance que Dieu les tenait comme petits poussins à l'ombre des ailes de sa divine protection, et qu'il ne leur arriverait aucun mal; ce qui a été vrai, non sans grande merveille, ainsi que nous dirons en la fondation; et ces chères Sœurs l'ont attribué en partie à l'effet des prières de cette digne Mère; aussi en avait-elle un soin continuel, et elle les recommandait aux prières de toutes nos maisons.

Au retour de ce voyage de Turin, il est vrai que nous trouvâmes notre Bienheureuse Mère, quoique en bonne santé, un peu usée par l'air de ce pays-là et la fatigue, et ses jambes affaiblies, mais aussi son esprit dans une force toujours plus sainte, plus suave et plus aimable. Il faut remarquer que lorsqu'elle allait faire quelque voyage, toujours, à son retour, nous trouvions en elle certain surcroît de perfection qui n'était pas ordinaire; ne bougeant d'entre nous, nous ne nous apercevions pas universellement de ces accroissements, quoique véritablement nous vissions bien que cette fidèle Épouse allait incessamment de vertu en vertu, et que, comme vraie fleur du Paradis, croissait sans discontinuation, d'autant qu'elle se tenait toujours à la vue de son divin Soleil. Cette fidèle Épouse avait bien *les mains faites au tour*, et ne pouvait cesser d'agir pour la gloire de Dieu et le service du prochain. Elle avait eu, dès plusieurs années, un grand désir de procurer quelques dignes ouvriers pour travailler dans ce diocèse de Genève, qui lui était cher, comme étant le propre bercail de notre saint Fondateur. Après avoir cherché divers moyens de mettre cette inspiration en exécution, et avoir grandement recommandé la chose à Notre-Seigneur, sa Providence la poussa et fortifia pour faire un coup d'une sainte hardiesse et adresse, engageant M. le commandeur de Sillery, fondateur de notre monastère de Paris, à la rue de Saint-Antoine, de faire une fondation de Messieurs de la Mission en ce diocèse. Ce grand serviteur de Dieu, qui avait une très-haute estime de notre Bienheureuse Mère, s'accorda à ce qu'elle voulut, et lui répondit de la manière la plus obligeante. Cette sainte âme voyant une chose si souhaitable résolue, en eut une joie inexprimable, et poussa vivement la roue afin que l'on en vînt à l'exécution, demandant des ouvriers à M. Vincent<sup>1</sup>, fondateur de Messieurs les Missionnaires.

<sup>1</sup> Vincent de Paul.

Il y avait trop de plaisir de voir cette vraie servante de Notre-Seigneur s'embesogner à faire préparer tout ce qu'il fallait pour le logement, les petits meubles et la sacristie de ces bons Messieurs, à quoi elle voulait coudre et travailler elle-même, et elle disait avec une suavité aimable: « Voyez-vous, quand je pense que nos Messieurs se fourreront dans les buissons et les épines des difficultés et travaux pour retirer du vice et de l'erreur les chères brebis de notre Bienheureux Père et Pasteur, il me semble que je rajeunis de les voir venir en ce diocèse. » Lorsqu'au mois de février 1640 ces bons Messieurs de la Mission arrivèrent, elle témoigna une joie qui ne se peut exprimer, non plus que le soin maternel qu'elle prit pour leur temporel, voulant que cette maison y contribuât charitablement. Quand la Sœur portière, ou celles qui avaient des affaires au dehors, pouvaient savoir quelque chose du fruit que faisaient dans les âmes ces bons Messieurs les Missionnaires, par leurs prédications et catéchismes, c'était à qui irait la première en faire le récit, aux récréations, à cette Bienheureuse Mère, qui y prenait un plaisir singulier. M. Vincent, envoyant ces chers enfants travailler en ce diocèse, leur ordonna de tenir notre Bienheureuse Mère pour leur Mère, et de lui conférer avec une entière confiance leurs difficultés, ce qu'ils ont pratiqué avec tant d'humilité et bonté, qu'elle en était en admiration; elle leur donnait tout le temps qu'ils voulaient avec une joie particulière, et nous excitait souvent à la vertu par leurs exemples.

Cette Bienheureuse employa le printemps et l'été de cette année 1640 à faire lire devant elles les *Petites Coutumes*, les fondations qui étaient pour lors écrites en partie, et les vies de nos premières Mères, prenant quelquefois la peine de les corriger de sa propre main. Comme nous avons dit qu'elle nous avait assuré qu'elle courrait le dernier triennal de sa vie, elle minutait tout doucement sa déposition, et par une adresse

incomparable, prévenait doucement l'esprit de Monseigneur notre prélat, afin qu'il ne permît plus qu'elle fût mise sur le catalogue, ce qu'elle obtint selon son désir. Elle pourvut aussi de loin en loin au désengagement de notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay, qui allait terminer son triennal en notre monastère de Bourg. Il y avait plusieurs années que cette Bienheureuse Mère désirait la rappeler en cette maison, mais le temps n'était pas venu; Dieu voulait que celle qui avait autrefois été nommée la cadette par tendresse d'affection de nos Bienheureux Père et Mère, vînt, par droit de mérite et de succession, prendre la place de ses aînées et être la dernière Mère de celle qui, étant Mère de toutes, n'était inférieure que par un excès de son humilité.

## CHAPITRE XXVIII.

### DE LA MORT DE MONSEIGNEUR DE BOURGES.

Lorsque Monseigneur le cardinal de Lyon eut accordé à Monseigneur de Genève le retour en cette maison de notre très-chère Mère Marie-Aimée de Bionay, notre Bienheureuse en fit un petit feu de joie dans son cœur, et disposa toutes choses à son entière déposition et démission de la supériorité. Elle parlait fort peu de cette affaire, attendant avec joie le temps de la mettre à exécution. Comme elle prétendait à se dépouiller de tout pour s'employer plus totalement aux choses célestes, Notre-Seigneur mit aussi la main pour contribuer à la dénuer de tout, et retira à soi Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges, frère unique de cette Bienheureuse Mère, laquelle, par un sentiment et esprit de prophétie, environ trois mois avant son décès, lui avait écrit, avec des paroles fortes et tendres, qu'elle le conjurait de se préparer à la mort; que, de son côté, elle faisait le même dessein, parce que ni lui ni elle n'avaient plus guère à vivre. Puisque nous avons parlé ci-dessus de la vertu et des grâces que ce digne archevêque avait reçues de Dieu, il ne sera pas hors de propos de dire un mot ici de son heureuse fin.

Il y avait environ quinze ans que ce bon prélat persévérât en l'heureux état de piété que Dieu lui avait fait la grâce d'embrasser en cette grande maladie de laquelle nous avons parlé ci-dessus. Sa bonté et bénignité étaient si grandes, que feu Monseigneur de Genève, frère de notre Bienheureux Père, disait qu'il croyait que Dieu et les Anges étaient amoureux de cette âme. Ses au-

mônes et ses charités étaient innombrables; s'il avait de grands biens, aussi en faisait-il de grandes, et, ses dernières années, il nourrissait plus de deux et quelquefois trois cents pauvres, tant Lorrains qu'autres, les faisant travailler à son abbaye de Ferrière. Si ce n'eût été les grandes charités qu'il faisait et l'utilité qu'il apportait à plusieurs, il se fût retiré aux Pères de l'Oratoire ou aux Chartreux, plusieurs années avant sa mort; mais on ne lui conseilla pas, à quoi il soumit le grand désir qu'il avait de se retirer à l'écart de ce grand monde. Voici comme il en écrivait à notre Bienheureuse Mère : « Enfin, ma très-unique sœur, il est conclu qu'il me faut priver du doux repos que j'espérais trouver dans la seule et douce conversation avec Dieu. On me fait voir quantité de raisons contre ma retraite; cela m'est pénible, je vous assure, car il me faut vivre à Paris comme à Paris, tenir train et table, ne bouger des compagnies; cela me distrait de la dévotion intérieure à laquelle tous les jours je me sens plus attiré. Si je croyais mes propres pensées, contre l'avis de tout le monde, je m'irais enfermer chez les chartreux ou chez les pères de l'Oratoire, non pour être des leurs, mais pour y vivre retiré du monde, et avoir une personne que je regarderais comme mon supérieur, et ne ferais en tout que ce qu'il m'ordonnerait. »

Jusqu'ici sont les paroles de ce bon prélat, lequel Dieu allait disposant pour le retirer à soi. Il eut une maladie au commencement de l'année 1641, de laquelle on écrivit à notre Bienheureuse Mère qu'il était parfaitement guéri; elle se mit à sourire contre le crucifix qui était sur la table, et nous dit: « Il est guéri, ce n'est pas pour aller loin. » Elle lui écrivit derechef pour le prier qu'il se disposât à bien mourir, et qu'il priât pour elle à la sainte messe, demandant à Dieu une bonne disposition pour elle. Nous ne croyons pas pourtant qu'elle sût que cette année-là devait terminer le cours de la sainte vie de l'un et de l'autre, car quelquefois elle nous signifiait le con-

traire, nous disant qu'elle espérait bien qu'elle ne passerait pas sa septante-troisième année, mais qu'elle se sentait assez forte pour aller jusque-là.

Monseigneur de Châlons, neveu de ce digne prélat, et madame de Toulonjon, sa nièce et fille unique de notre Bienheureuse Mère, se rendirent à Paris pour quelques affaires; mais que la Providence de Dieu est douce! elle les y conduisit pour y recevoir le dernier soupir de leur bon oncle. Le surlendemain de leur arrivée, Monseigneur de Bourges, disant messe aux minimes qu'il affectionnait fort, eut un grand étourdissement à l'autel et acheva avec peine sa messe, après laquelle, ayant pris quelque chose, cela se passa. Monseigneur de Châlons, Monsieur l'abbé de Saint-Satur et madame de Toulonjon allèrent dîner chez lui. Il commença de dîner de fort bon appétit; sur la fin du repas il évanouit; on le mit au lit, on le saigna. Il revint et se porta si bien, que le lendemain, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, il voulait, selon sa bonne coutume, dire la sainte messe, mais on l'en empêcha. Il l'ouït vêtu et à genoux et communia. A midi du même jour, l'apoplexie le reprit, on le ressaigna, et revint à soi, quoiqu'il demeurât bien assoupi; le lendemain, qui était le vendredi, il retomba encore en apoplexie, on le saigna au pied, ce qui lui donna de bons intervalles dans lesquels on lui donna l'Extrême-Onction, à quoi il répondit lui-même. De temps en temps, il disait de très-belles et dévotes paroles, témoignant toujours que son cœur était dans une grande résignation. A la fin de l'Extrême-Onction, il donna à tous sa bénédiction paternelle. Depuis cette action, il demeura fort assoupi, et, quand il se réveillait, il jetait des hauts cris, réclamant toujours Notre-Seigneur, ce qui manifestait sa bonne habitude intérieure. Ses plaintes et ses cris tiraient les larmes des yeux des assistants, et notamment de madame sa chère nièce; néanmoins, les médecins soutenaient par leur doctrine qu'il ne souffrait point de mal, et que



ses cris étaient l'effet de l'apoplexie et convulsion qu'il ne sentait point. Le samedi, il eut un peu d'intervalle le matin, et reçut la sainte communion comme Viatique par la main de monsieur le curé de Saint-Paul. Pour dernier remède, les médecins le firent saigner aux tempes; alors il n'avait point de connaissance, et il le fallut tenir avec violence, car il avait toute sa force. Depuis cette saignée, il n'eut plus de relâche à crier de belles paroles à Dieu et à se tourner de tous côtés sans trouver repos, et, dès cette heure, il fut saisi de la fièvre, qui ne le quitta plus jusqu'au lundi suivant qu'il rendit l'esprit à Dieu, entre onze heures et midi, le treize mai, toujours bien assisté, entre autres des bons pères minimes qu'il avait fort aimés.

Ainsi que notre Bienheureux Père le fait considérer à sa dévote Philothée, les plus grands empressements que l'on a après le décès, c'est de mettre le corps en terre; ce bon archevêque ayant envoyé son esprit au ciel, il fallut parler du lieu où l'on mettrait le corps. L'avis premier fut de le porter à son abbaye de Ferrière; pour cet effet, on l'embauma; mais monsieur l'abbé de Saint-Satur opina, remontrant qu'il devait être inhumé chez nos Sœurs de Sainte-Marie de Paris, à Saint-Antoine; qu'il en avait consacré l'église; qu'il était frère de la Fondatrice de cet Ordre et commissaire pour la béatification du Fondateur. Madame de Toulonjon tint fort ferme, afin que son cher oncle fût enterré en l'église de notre monastère, et notre chère Sœur Hélène-Angélique Lhuilier écrivit à Monseigneur de Châlons en si bons termes et avec tant de solides raisons, que ce fut la conclusion qu'il serait enterré à Sainte-Marie. Il le fallut quasi laisser deux jours sur son lit de parade, où tout Paris accourut pour le voir aussi beau que jamais, sa maladie si courte ne l'ayant point exténué. Enfin, avec un convoi magnifique, il fut porté en notre église de Paris où il reposa une nuit. Toute l'église était tendue de noir, ornée de plus de trois cents écussons des armoiries du défunt; la moitié d'icelle

élevée en théâtre, pour Messieurs les évêques et autres personnes de haute qualité, Monseigneur l'évêque d'Amiens fit l'office, et quatre autres évêques, revêtus avec les mîtres blanches, l'assistaient, Mgr Pierre Camus, évêque de Belley, l'ancien, fit l'oraison funèbre, où il montra excellemment le cœur, la douceur, les caresses de ce très-bon prélat envers ses amis et ennemis; enfin, il donna tant d'assurances de sa félicité, que les auditeurs en eussent voulu être spectateurs. On établit un anniversaire de messes chez nos Sœurs, un à Ferrière et un à Dijon, où son cœur fut porté. Le lendemain de son décès, on envoya en cinquante églises et couvents de Paris, à chacun dix écus, pour faire dire des messes pour le défunt. On fit de grands services pour le repos de cette chère âme, à Paris, à Dijon, à Bourges et dans toutes nos maisons, Dieu permettant qu'on fît de grands biens à l'âme de celui qui en avait tant fait aux pauvres.

On dit à notre Bienheureuse Mère la nouvelle de cette mort, comme elle était sur le point de la sainte Communion; elle la reçut avec sa parfaite et coutumière résignation, pleurant un peu, après quoi elle suivit son train et ses exercices à son ordinaire, témoignant un cœur fort tendrement touché d'un sérieux contentement parmi les tendretés naturelles; elle nous dit « qu'elle n'attendait point d'autres nouvelles que celles qu'elle avait reçues; que ce qui l'attendrissait, était de voir qu'étant plus âgée que ce cher frère, elle demeurât encore en ce monde, comme moins disposée d'aller à Dieu. A toutes les maisons de notre Ordre auxquelles elle écrivait, elle recommandait, avec une très-grande humilité et brièveté de paroles, que l'on fît la charité de prier pour l'âme de ce cher défunt, et que l'on demandât à Dieu qu'elle se disposât à faire son dernier passage heureusement. Il y avait plus d'un an qu'elle faisait faire cette prière par nos maisons.

## CHAPITRE XXIX.

NOTRE DIGNE MÈRE EST DE NOUVEAU DÉCHARGÉE DE LA SUPÉRIORITÉ; SA PARFAITE HUMILITÉ ET CHARITÉ.

Le temps de la déposition étant venu, notre Bienheureuse Mère renonça de tout son cœur, dit-elle, et pour le reste de ses jours, à la charge de Supérieure. Elle tint un chapitre pour nous disposer à ne plus penser à la charger de ce faix. Nous pensâmes toutes fondre en larmes; elle parlait avec une ardeur de séraphin, et avec une humilité de vraie sainte. Elle demanda pardon à toutes les Sœurs, ajoutant qu'elle en demandait un tout particulier à celles qu'elle avait insatisfaites en quelque chose, les assurant qu'elle ne l'avait point fait par mauvaise volonté, et qu'elle avait agi selon ce qu'elle avait cru devoir faire. Après cela, chose qu'elle n'avait jamais faite en chapitre, comme nous étions toutes de rang, elle nous vint embrasser maternellement l'une après l'autre, nous disant le dernier adieu en qualité de Supérieure, sans vouloir permettre que nous dissions des paroles d'attendrissement; d'autant, nous assura-t-elle, que la charge de Supérieure ne lui ajoutait pas un brin d'affection pour nous. Elle nous rendit témoignage en paroles courtes et solides, des vertus et capacité de notre très-chère Mère Marie-Aimée de Blonay, parce que la plus grande partie de la communauté ne l'avait jamais vue. Les efforts de nos Sœurs conseillères, ni les larmes de la communauté, ne purent empêcher que cette Bienheureuse Mère, non-seulement ne fût pas mise sur le catalogue, mais encore qu'il nous fût défendu

de l'élire. Enfin, le jeudi après l'Ascension de Notre-Seigneur, 1641, selon la règle, notre très-chère Mère Marie-Aimée de Blonay fut élue, non-seulement canoniquement, mais unanimement, ce qui donna un grand contentement à notre Bienheureuse, qui désirait fort de voir cette chère Mère céans; et elle remercia la communauté avec une débonnairété toute sainte, du témoignage qu'on lui avait donné par cette élection, d'une entière confiance en sa parole.

En attendant que cette chère Mère élue vînt de notre monastère de Bourg, notre Bienheureuse entretînt deux fois la communauté, nous instruisant comme il se fallait comporter envers les supérieures nouvellement élues, surtout quand elles viennent dans des communautés où elles ne sont pas connues. Surtout, elle nous recommanda de ne nous point abaisser l'une l'autre dans l'esprit de notre nouvelle Mère, exagérant grandement le mal que ferait celle qui irait raconter les fautes passées de leurs Sœurs; « que nous devons agir comme Notre-Seigneur, qui oublie le passé; que si elle s'apercevait qu'on manquât à cela, elle en procurerait des bonnes pénitences; qu'une Supérieure élue n'a à rendre compte que de ce qui se fait sous elle, et non de ce qui est passé; de quoi on ne pouvait parler sans pécher contre la charité, sinon que quelque nécessité y contraignît, et qu'on le fît sans passion et sans intérêt; qu'elle-même, qui avait été notre Supérieure, lorsqu'il faudrait parler à notre très-chère Mère élue, elle lui dirait les bonnes dispositions, talents et portée de l'esprit de chacune, afin qu'elle vît de quel biais elle devait conduire, et que toute Supérieure déposée doit rendre ce devoir à l'élue, mais qu'elle aurait grand scrupule de parler des défauts passés ou éteints; et qu'elle admirait quelquefois comme il se peut trouver des âmes si mal faites, qu'elles se plaisent à aller déterrer des défauts commis il y a des années entières, pour en tirer et faire tirer des conséquences au préjudice du prochain, qu'elles se

devaient assurer que Dieu les mesurerait à cette aune. » Elle nous dit encore qu'elle s'était abstenue de nous beaucoup parler des vertus de notre chère Mère de Blonay avant l'élection, crainte que l'on ne pensât qu'elle voulût donner un branle absolu à cette action, où elle voulait laisser agir le Saint-Esprit, mais qu'il fallait qu'elle contentât son cœur et les nôtres à nous en parler, nous conjoignant de cette élection, et nous en disant mille biens avec une suavité ravissante. Elle écrivit à cette chère Mère, afin qu'elle hâtât sa venue; et l'on voyait qu'il tardait à cette Bienheureuse Mère de se voir sous l'obéissance. Elle prenait soin elle-même de lui faire préparer son lit et sa chambre, et ne nous parlait, aux récréations et ailleurs, que de bien aimer et obéir à cette chère Mère, et de nous supporter et aimer tendrement les unes les autres; et nous rencontrant au sortir des récréations et assemblées, elle nous disait, avec un visage enflammé: « Mes chères Sœurs, amour, amour, amour! »

Le jour que notre chère Mère arriva, cette Bienheureuse ayant su qu'elle était à la porte, partit de là avec une allégresse et vitesse incroyables; et se jetant à genoux devant elle, elle l'embrassa amoureusement, et dit: « Voici ma Mère, ma fille, ma sœur, mon propre cœur et mon âme. » Ces deux chères Mères s'étant relevées, avant que de saluer la communauté, notre très-digne Mère voulut que l'on allât toutes ensemble rendre grâces à Notre-Seigneur et à notre Bienheureux Père de cette heureuse arrivée, et cette sainte et digne Mère, se souriant contre une de ses filles, lui dit: « Que fais-je plus en cette vie, puisque voilà mon cher Annecy si bien pourvu d'une Mère telle que je la désirais? » Elle dit aussi à notre chère Mère de Blonay : « Ma très-chère Mère, il y a plusieurs années que j'avais envie de vous revoir dans cette maison, mais il y a neuf mois entiers que je vous demande à Dieu. »

Dès le matin, le lendemain de l'arrivée, notre Bienheureuse fut en la chambre de notre nouvelle Supérieure pour lui donner

le bonjour, et savoir comme elle avait passé la nuit, et en tout lui rendait les respects et déférence d'une petite inférieure. Néanmoins, dans peu de jours, il arriva de grands dissentiments entre ces deux chères Mères. Notre bonne Mère supérieure ne pouvait souffrir notre sainte et vénérable Mère, qui courait son année septantième, au tout dernier rang, avec une Sœur du petit habit; mais cette Bienheureuse chérissait cette place avec tant de sainte jalousie, qu'elle ne voulut jamais condescendre à en prendre une autre. Lorsqu'elle en parlait, c'était toujours avec témoignage de déplaisir que notre chère Mère prît garde à cela, disant qu'elle s'étonnait qu'on la crût là en état d'humiliation, vu qu'il n'y avait rien de plus honorable pour une Religieuse que d'observer sa règle; et lorsque notre bonne Mère voulait l'empêcher de dire ses coupes, de se mettre à genoux pour recevoir les avertissements faits à la communauté, cette Bienheureuse s'exclamait: « Hélas! notre très-chère Mère m'ôte toute ma suavité. » Enfin, ce différend passa si avant, qu'il fallut que les supérieurs y vissent mettre ordre; mais notre très-digne Mère les avait si bien prévenus, qu'ils jugèrent en sa faveur; et Monseigneur de Genève, ni Monsieur notre Père spirituel, ne voulurent point recevoir de prétextes ni de raisons, pour ordonner à cette digne Fondatrice de prendre autre rang que le dernier, disant qu'au royaume des cieus, les derniers seraient faits les premiers; qu'on devait laisser cette Bienheureuse Mère jouir du repos et du contentement de simple inférieure; que Jésus-Christ, Fondateur du monde et de l'Église, s'est fait le dernier de tous les hommes, et qu'avant d'aller à sa passion, il se mit aux pieds de tous ses disciples. Cette termination consola parfaitement notre Bienheureuse Mère, qui se tenait si sujette et si humble et sans autorité qu'elle dit sa coulpe de ce que faute d'attention elle avait fait faire quelque petite chose à une Sœur avant que d'en avoir demandé la permission.

Écrivant à quelques supérieures déposées, elle leur donnait la joie de ce qu'elles étaient en égale condition, et s'encourageait avec elles à bien profiter de ce temps. Elle avait une grande inclination à bien inculquer aux Supérieures déposées qu'elles ne doivent réserver aucune autorité ni prétention du gouvernement, disant que *déposée* voulait dire *ôtée* et entièrement démise du gouvernement; que ce ne serait qu'une hypocrisie de se démettre de la charge, et conserver les habitudes et les actions de la conduite; que c'était sortir comme Rachel de son pays, mais emporter l'idole avec soi<sup>1</sup>. Elle pria très-instamment notre chère Mère de Blonay de prendre soin de sa direction, de la mortifier et exercer, et qu'elle lui fît cette grâce-là; qu'on ne lui parlât plus d'aucune affaire temporelle; que grâce à Dieu la maison était en bon état, qu'elle en prît la conduite, et qu'elle n'eût plus à s'en mêler; que les choses de la terre lui étaient à grand ennui, et que les discours qu'il fallait faire sur ce sujet la peinaient fort; que la seule liberté qu'elle désirait, c'était de voir les lettres que nos monastères lui écrivaient, et d'avoir les Sœurs qu'elle employait à l'écri-

<sup>1</sup> «Pour moi, quand je serai déposée, dit un jour cette digne Mère, je me tiendrai si bien dans mon devoir, que je ne me mêlerai d'aucune chose. Si l'on me dit les affaires de la maison, je les écouterai; si on ne me les dit pas, je ne les demanderai pas, ni ne m'en mettrai pas en peine; ains en laisserai le soin à celle qui en aura charge. Ne faisais-je pas ainsi lorsque ma sœur Péronne-Marie de Chatel était supérieure? Certes, elle faisait toutes les affaires sans m'en rien dire; elle recevait les filles, traitait de leurs dots, faisait des réparations sans que j'en susse aucune chose; je ne lui demandais pas aussi. J'espère que je ferai bien encore ainsi, quand je serai déposée; et s'il plaît à Dieu, je tâcherai de donner en cela exemple. Il y a encore une chose qui me déplaît grandement pour ces supériorités, c'est que dès qu'on n'est pas supérieure six ans de suite en une maison, l'on s'en offense, l'on prend cela au point d'honneur; on ne le peut souffrir, il semble que l'on nous fait un grand tort. Oh! que ces vanités sont éloignées de l'esprit de la Visitation! pour moi, elles me déplaisent tout-à-fait.» (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

ture pour y répondre, demandant congé à cet effet de leur parler.

Depuis que cette Bienheureuse fut déposée, elle paraissait si extraordinairement douce et aimable, et dans une si continuelle occupation à Dieu et aux choses éternelles, que cela donnait du frémissement à quelques-unes d'entre nous, crainte que ce sacré flambeau ne fût dans son dernier éclat. Elle nous disait quelquefois qu'elle avait une très-grande suavité à considérer combien notre très-honorée Mère supérieure était aimée dans cette communauté; que, pour elle, elle sentait envers nous l'affection tendre de ces pauvres vieilles grand' mères pour leurs petits-enfants; faisant ainsi de douces comparaisons qui tendaient toujours à l'humilier elle-même, à nous donner de nouveaux sentiments d'estime pour notre chère Mère et d'union entre nous, qui étions bien dans nos beaux jours, et dans l'espérance que la joie sainte et le repos nous maintiendraient longtemps en santé cette vraie et digne Mère de nos cœurs.



## CHAPITRE XXX.

DE SON ÉLECTION A MOULINS, ET DE SES DERNIERS  
ADIEUX AU PREMIER MONASTÈRE D'ANNECY.

Il y avait plus de dix-huit mois que Paris et Moulins étaient dans des grandes prétentions de faire faire à notre Bienheureuse Mère encore un voyage en France, dont elle renvoyait, comme à son ordinaire, toutes les propositions à l'ordonnance qu'il plairait à Monseigneur de Genève d'en faire. Ce bon seigneur avait diverses fois dit et écrit qu'il ne voulait plus que notre Bienheureuse Mère sortît d'ici. Nos chères Sœurs de Moulins furent inspirées toutes unanimement en l'élection qu'elles devaient faire l'an 1641, d'élire notre très-digne Mère de Chantal, quoiqu'elle ne fût pas sur leur catalogue. Quand notre Bienheureuse Mère sut cette élection, elle dit de fort bonne grâce: « Je renonce à toute supériorité », et manda à la bonne Mère déposée et aux Sœurs, en des termes fort humbles, « que leur élection ne pouvait être que frustratoire ; qu'elle n'accepterait jour de sa vie charge de supériorité, sinon par un exprès commandement de ses supérieurs, et qu'elle espérait qu'ils ne le lui feraient pas ; qu'il était bien raisonnable que le peu qui lui restait de vie fût dirigé par l'obéissance ; » ce sont ses mêmes mots. La très-digne madame de Montmorency voyant un second refus de ce voyage, écrivit à notre Bienheureuse Mère une lettre qui mit Sa Charité en grande considération, car elle disait ces mots: « Ma très-chère Mère, tous ces refus ne me rebutent point; vous

viendrez, et Dieu fera pour moi ce que les hommes ne veulent pas faire. »

Quand ceux de la ville s'aperçurent que la France voulait encore revoir cette digne Mère, les plus notables se mirent en devoir d'empêcher ce voyage, disant qu'en l'âge où elle était si elle venait à mourir hors de l'état de Savoie, jamais on n'aurait son corps. M. Barfelly envoya exprès à Son Excellence pour obtenir de lui une lettre de défense ou une de Madame Royale, pour ne point laisser sortir de l'État cette digne Mère. Pendant toutes ces entrefaites, Dieu fit pour madame de Montmorency ce que les hommes ne voulaient pas faire : Monseigneur d'Autun ayant écrit à Monseigneur de Genève, sa seigneurie commanda à notre Bienheureuse Mère de lui dire si elle jugeait ce voyage nécessaire; elle lui répondit, par obéissance, qu'elle avait ce sentiment, et qu'elle croyait que, s'il le lui commandait, c'était la volonté de Dieu qu'elle le fît. Ce très-digne prélat nous a dit que comme Dieu donne aux fondateurs et fondatrices d'Ordres ses lumières, si cette Bienheureuse ne lui eût parlé de la sorte, qu'il n'eût donné la permission, laquelle il octroya.

Notre très-chère Mère de Blonay et notre chapitre voyant les sentiments de cette unique Mère, et en considération des désirs de la très-vertueuse madame de Montmorency, ne voulurent pas s'opiniâtrer à des oppositions; et ce fut une chose toute visible, que dès que ce béni voyage fut conclu, notre Bienheureuse brûlant du désir d'aller faire un dernier effort pour le bien de son Institut, et achever le reste de sa sainte vie au service d'icelui, son visage changea; elle était dans une allégresse admirable; elle parla à toutes nos Sœurs avec une bonté maternelle. Contre sa façon de traiter et sa coutume, elle envoyait querir les amis et amies du monastère pour les entretenir et dire adieu. Parlant à un monsieur, homme très vertueux de cette ville, elle lui répondit sur ce que l'on craignait qu'elle ne revînt plus: « Que l'on s'assure, dit-elle, que vive ou morte je revien-

drai ici. » Parlant aussi à M. Piolon, qu'elle appelait son frère par alliance spirituelle, dès une vingtaine d'années, elle lui dit qu'elle allait allègrement à ce voyage, parce qu'elle croyait que c'était la volonté de Dieu, et ajouta avec une admirable ardeur et sentiment intérieur: « Voyez-vous, mon très-cher frère, je ne veux, par la divine grâce, que la volonté de mon Dieu, et si je savais que tout à cette heure elle fût que je m'allasse noyer, je courrais me précipiter dans le lac. »

Elle fit écrire à quasi toutes nos maisons, pour leur dire adieu et que l'on priât pour son voyage, qu'il plût à Dieu le bénir; et laissa encore bon nombre de blancs signés et de lettres dictées à la Sœur qui écrivait pour elle, afin qu'elle les fît après son départ. Elle disait à quelques-unes de nos Sœurs supérieures, « que jamais elle n'avait fait voyage si joyeusement, parce qu'elle en prévoyait certains biens forts grands pour quelques maisons, et pour son âme en particulier, ayant grande envie de conférer de son intérieur avec Monseigneur l'archevêque de Sens et M. Vincent; que cette maison était en si bon train et avait une si bonne Mère, qu'il fallait qu'elle allât travailler ailleurs, et qu'elle n'avait point de plus grande suavité que de penser qu'elle laissait notre très-honorée Mère Marie-Aimée de Blonay dans Annecy. » Ayant parlé à toutes les Sœurs en particulier, elle voulut encore parler en général, non pour nous dire autre chose, sinon nous exhorter à l'amour mutuel; sachant que dans cet amour tout bonheur est enclos; elle nous dit tout cordialement « afin que nous sussions où la chercher, que son lieu était le pied de la croix; qu'elle tâcherait, Dieu aidant, de s'y tenir avec tant de fidélité, que nous l'y trouverions; elle ajouta que jamais elle, ni nous, n'eûmes plus de sujet de contentement, puisque nous avons une si bonne Mère; que cette seule pensée la faisait partir allègrement, parce qu'il ne lui restait ni peine ni souci de cette maison, mais seulement de l'amour invariable. » Après cela, elle nous fit toutes ranger au long de la chambre des assemblées, et sans nous

vouloir permettre de nous mettre à genoux, elle nous embrassa l'une après l'autre, nous disant à chacune un mot à l'oreille selon notre besoin intérieur; enfin elle nous donna sa bénédiction à toutes. Notre bonne Mère qui était absente, parce qu'elle se fondait de pleurer, arriva. Cette digne Mère s'en alla faire un tour avec elle, lui demandant des avis pour son intérieur, lui disant qu'il y avait trois jours qu'elle était fort soulagée de sa peine d'esprit, la priant de lui marquer une pratique intérieure à quoi elle s'attacherait pendant son voyage; et la pria aussi de lui donner le livre qu'elle devait lire, ce que notre bonne Mère fit plus pour lui obéir que pour la diriger. Une Sœur voyant que cette digne Mère faisait un adieu si extraordinaire et avec tant de gaieté, elle qui toujours, quand elle nous quittait, mêlait quelque-une de ses bénites larmes parmi les nôtres, lui dit; « Ma Mère, nous ne nous reverrons plus. -Si ferons, ma fille, lui dit-elle gaiement. -Mais, lui dit la Sœur, demandez-le donc à Notre-Seigneur. -Non pas cela, dit-elle, sa volonté soit faite; nous nous reverrons en cette vie ou en l'autre. »

Enfin le 28 juillet 1641, cette bénite Mère sortit de cette maison. La porte du monastère était gardée par un grand monde qui l'attendait; chacun se mettait par les rues pour lui dire adieu, et elle fit une chose qu'elle n'avait jamais faite, faisant relever de tous côtés sa litière, et donnant sa main de côté et d'autre aux dames et disant adieu; même les malades se faisaient mettre aux fenêtres pour la voir passer et lui crier adieu. Hélas! que nous ne croyions pas que cet adieu dût être si long, car cette digne Mère était dans une santé, dans une vigueur et dans un bon visage qui nous faisaient espérer encore, au dire de Monsieur notre médecin, une quinzaine d'années de vie

Elle vit nos Sœurs de Rumilly, Belley et Montluel, et partout elle répandait une odeur de suavité et de sainteté qui faisait dire que jamais on n'avait rien vu de pareil en elle. Son séjour

en notre monastère de Lyon, en Belle-Cour, fut de quatre jours ; elle parla à toutes les Sœurs et fit des entretiens généraux avec un zèle et une ardeur de sainte. Sa ferveur et sainte joie s'accrurent par la vénération du cœur de notre Bienheureux Père, et elle poursuivit son chemin vers Moulins avec une allégresse qui en donnait à ceux de sa compagnie. Madame de Montmorency ayant reçu un mot de lettre qui assignait le jour de l'arrivée de notre Bienheureuse Mère à Moulins, l'afficha à un grand pilier, afin que toutes les Sœurs, l'une après l'autre, l'allassent lire. Il n'est pas besoin de dire avec quelle joie cette Bienheureuse Mère fut reçue dans Moulins, surtout de cette digne madame de Montmorency.

Jamais cette Bienheureuse Mère ne se voulut mettre en la place de la Supérieure, gardant partout jalousement son dernier rang, et faisant faire à l'assistante absolument la charge de Supérieure; même on ne put jamais gagner sur elle qu'elle donnât la bénédiction de Complies ; au contraire, elle s'inclinait comme les autres pour la recevoir de l'assistante. Elle se mit soudain à travailler pour le bien de la maison de Moulins, parlant à toutes les Sœurs, faisant faire élection d'une Supérieure, en envoyant une à Vannes, et la chère déposée de Moulins à Semur. Mais qui pourrait dire les réciproques satisfactions de cette Bienheureuse et de madame de Montmorency? Certes, il s'en faut taire, car la chose est indissoluble, et il se fit une si grande union de cœurs entre ces deux grandes servantes de Notre-Seigneur, que notre Bienheureuse disait que son cœur était indivisible et inséparable d'avec celui de cette très-honorée dame. Dieu voulut interrompre leur réciproque contentement. Les poursuites pour le voyage de Paris recommencèrent quand on la sut à Moulins. La reine prit la peine d'en écrire à Monseigneur notre bon prélat, et à d'autres prélats et bons serviteurs de Dieu, tellement que Monseigneur envoya à cette digne Mère une obéissance pour s'acheminer à Paris. La reine lui envoya

une de ses litières, Cette Bienheureuse Mère passa par Nevers, où Monseigneur l'évêque du dit lieu la pria de demeurer un jour plus qu'elle n'espérait; elle lui dit: « Monseigneur, puisque vous me le commandez, je le ferai, mais j'ôterai ce jour-là à ma fille de Toulonjon. » Ce qui fut vrai, ne demeurant qu'une nuit à Saint-Satur avec cette chère et vertueuse fille, remettant de se voir plus amplement et à souhait au retour de Paris. La reine voulut qu'elle passât à Saint-Germain, où était Sa Majesté. Cette grande princesse témoigna un grand désir de la voir, et plusieurs fois le jour qui devait être celui de l'arrivée elle s'enquit si elle n'était point encore là. Elle alla à sa rencontre avec Monseigneur le dauphin et le duc d'Anjou; elle la mena dans son cabinet, où elle l'entretint deux heures, lui témoignant grand désir d'avoir quelque chose d'elle pour le garder précieusement, et la traita en tout avec des témoignages d'honneur et de bienveillance dignes de sa grandeur et singulière piété.

## CHAPITRE XXXI.

DE SON DERNIER SEJOUR A PARIS, A NEVERS ET A MOULINS.

Nous n'entreprenons pas de dire avec quelle joie et honneur notre Bienheureuse Mère fut reçue dans nos Monastères de Paris, ni par les autres où elle passa en ce voyage; il suffit de dire que partout elle répandit le parfum de sa profonde humilité, la suavité de sa sainte douceur, et ravissait tous les cœurs par le zèle admirable qu'elle témoignait à l'observance. Si Paris est appelé une ville-monde, il faut confesser que durant le séjour que notre Bienheureuse Mère y fit, elle eut un monde d'affaires par la multitude des personnes qui la venaient consulter de toutes parts, même de fort loin, entre autres quelques gentilshommes dont quelques-uns assurèrent qu'ils étaient venus de soixante-dix lieues pour la voir et conférer d'affaires avec elle.

Le désir que cette Bienheureuse avait de satisfaire tout le monde était cause qu'elle se levait dès les trois ou quatre heures du matin pour faire ses prières, afin d'avoir le temps plus libre, rendant toujours à Dieu ce qui est dû à Dieu, puis au prochain ce qui est dû au prochain. Nos chères Sœurs de Paris nous ont écrit qu'elles étaient ravies de voir l'incomparable fidélité de cette digne Mère à ne pas quitter un quart d'heure de son oraison mentale pour la multitude de ses affaires. Un jour qu'elle n'avait presque point dormi et s'était levée fort matin, il lui survint durant le temps de l'oraison un peu d'assoupissement, de quoi s'apercevant, elle se leva debout avec une

sainte vitesse, et passa ainsi le reste de l'oraison avec un visage si enflammé et si dévot qu'elle semblait un ange.

Madame de Port-Royal et les révérendes mères carmélites désirèrent extrêmement de voir dans leurs monastères cette Bienheureuse Mère, à quoi elle s'accorda bénévolement, étant dans une disposition de si douce condescendance, qu'elle ne savait rien refuser au prochain de tout ce que légitimement il pouvait désirer d'elle. Dieu voulut faire éclater la vertu de son humble servante en telle sorte que nos chères Sœurs de Paris avaient assez d'affaire à fournir et satisfaire aux personnes de toutes sortes de conditions qui abordaient pour faire toucher des chapelets et autres choses à cette Bienheureuse Mère, chacun disant que ce que l'on avait autrefois admiré de vertu en elle ne semblait que l'aurore auprès du plein midi; aussi dans peu de temps cette douce lumière de notre petite Congrégation devait pencher vers son couchant. Avant de partir de Paris, où elle avait comblé nos deux chères maisons de suavité, elle envoya prendre la bénédiction et se recommanda aux prières de Monseigneur le cardinal de Laroche-foucault, qui est en estime d'un saint prélat, lequel lui manda qu'il avait plus besoin de ses prières et de sa bénédiction, qu'elle de la sienne, témoignant par là la haute estime qu'il en faisait. Il plut à Notre-Seigneur d'opérer deux guérisons miraculeuses, par le moyen de cette Bienheureuse Mère, durant son séjour à Paris. La reine, sachant qu'elle était sur son départ, lui envoya témoigner qu'elle désirait qu'elle repassât à Saint-Germain, pour l'entretenir à souhait; mais comme le roi y était pour lors, notre Bienheureuse Mère s'en excusa par des humbles et religieuses raisons, que cette grande et pieuse princesse trouva bonnes. Il semblait que cette digne Mère se portât extrêmement bien à son départ de Paris, mais c'était l'extrême ferveur et zèle de son esprit qui supportait la faiblesse du corps. Cette sainte ferveur ne lui faisait refuser aucun travail, et lui faisait dire qu'il lui était avis



que Notre-Seigneur lui avait donné un estomac tout nouveau pour supporter de tant parler, ce qui lui était pénible et nuisible. Elle eut la consolation qu'elle avait et désirée et demandée à Dieu, de conférer amplement de son intérieur à Monseigneur de Sens, et par cette conférence, elle demeura paisible et toute soulagée de ses peines intérieures; Dieu voulant que la fin de sa vie, après tant de travaux et furieux combats, se finît par sa grâce, dans une paix amoureuse et victorieuse. Comme si elle eût prévu le temps de son prochain départ de cette vie, elle se fit instruire par Monseigneur l'archevêque de Sens de la façon avec laquelle elle se devait disposer à son dernier passage et pour commencement de préparation fit une revue générale de toute sa vie et de toute son âme devant ce digne prélat, qu'elle honorait parfaitement. Nous n'en disons pas davantage, parce que nous verrons le surplus de leur conférence avec beaucoup plus de satisfaction dans le récit que Monseigneur de Sens a pris la peine d'écrire à notre chère Mère de Blonay des vertus de celle Bienheureuse Mère<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Voici un fragment remarquable de ces Dépositions :*

« Il me serait malaisé d'exprimer en quelle douceur, quelle tranquillité, quel amour pour Dieu, quelle conformité et désir d'union avec lui était cette sainte âme qui s'exhalait à Dieu en holocauste, comme une verge de fumée, d'encens de myrrhe, de toutes sortes de parfums et de saintes odeurs, et cela à diverses reprises. Et même en nous séparant, elle me tira à part pour me demander: « Dites-moi encore (mon père) en quel état et en quelle disposition je dois mourir: car je ne le veux pas oublier. »

Après le décès de la sainte Fondatrice, cet illustre prélat en rendit le témoignage suivant: « Je n'aurais jamais fait, si je voulais discourir de toutes les vertus que je lui ai vu pratiquer: l'humilité et l'obéissance étaient en elle en un degré très-éminent, et plus encore la charité, tant à l'égard de Dieu qu'à celui du prochain, spécialement de son Ordre, lui témoignant tant d'amour qu'il me semblait voir saint Paul dans ce transport d'esprit, qui lui faisait dire: *Que je sois anathème pour mes frères*. Comme Dieu lui était toute chose, elle ne s'amusait point à jouir ni à prendre de la complaisance des grâces qu'il lui faisait, mais regardait l'usage qu'elle en devait faire, et

Elle arriva en notre monastère de Nevers, qui reçut la bénédiction qu'elle ait écrit sur leur livre les derniers renouvellements de ses vœux, le jour de la sainte Présentation de Notre-Dame au Temple, selon notre coutume. Le 24 et le 25 de novembre, elle se trouva fort mal, ce qui fit dire aux médecins que c'était un messenger de la mort; pour cela elle ne prit pas seulement un jour de relâche ni de repos; car le 26 elle fut levée dès les cinq heures et demie, pour aller faire son oraison au chœur avec la communauté. Lorsque nos chères Sœurs lui voulurent témoigner de l'appréhension, elle leur dit: « Mes filles, il faut toujours vouloir ce que Dieu veut, et mourir quand il lui plaira. » Elle ajouta qu'elle n'aimait point qu'on s'empressât pour la servir, et qu'elle ne voulait point souffrir que l'on cherchât des délicatesses ni des choses exquisés, disant: « Pauvreté, humilité, simplicité, voilà nos règles. »

Elle venait de Saint-Germain, où la reine lui avait fait de grandes faveurs; de Paris, où chacun l'avait honorée comme une sainte, elle n'en parlait pas un seul mot ; que si on l'interrogeait, elle semblait n'y avoir pas pris garde ou ne s'en plus souvenir, et ses discours n'étaient que feu et ardeur pour la parfaite observance, surtout pour l'amour mutuel et pour l'esprit d'humilité. Elle témoigna à nos chères Sœurs de Nevers qu'elle était fort fâchée de ce qu'elles chantaient parfois les litanies dans le chœur à quatre parties en musique, leur disant que c'était contre l'humilité pour nous autres pauvres filles de Sainte-Marie, parce que cela avait de l'éclat et attirait le peuple à l'admiration des belles voix. Elle témoigna aussi à ces chères Sœurs de Nevers (qui nous l'ont mandé avec une sainte franchise) un regret sensible qu'elles eussent fait le portail de leur église un peu trop beau, et les pria de mander à toutes les

hors cela les oubliait, ou même par une vraie simplicité de grâce et d'humilité profonde, ne les connaissait pas. »

maisons qu'elles avaient failli en cela, afin que personne n'y prît exemple, leur disant souvent: « Il faut tant aimer, avec notre Bienheureux Fondateur, la pauvreté et simplicité de vie! Cette belle apparence est contre ces bénites vertus. » Elle leur disait aussi de fort bonne grâce: « Si c'était chose qui se pût faire, et qu'il se trouvât quelqu'un qui voulût acheter ce portail, il le faudrait vendre. » Elle trouva dans notre monastère de Nevers une de nos chères Sœurs qu'on avait rappelée de notre maison de La Châtre, parce qu'elle n'y pouvait rendre les services pour lesquels elle avait été envoyée en cette Fondation, étant devenue percluse de son corps, en sorte que l'on n'avait pas espérance de la voir jamais marcher. Cette Bienheureuse Mère la guérit, comme nous dirons en un autre lieu. Quoiqu'elle fût son possible pour cacher cette merveille, elle éclata néanmoins aux yeux de tous.

Notre chère Sœur la supérieure de Nevers, prenant congé de cette Bienheureuse Mère, lui dit : « O Dieu! ma Mère, faut-il penser que je ne reverrai plus Votre Charité en ce monde? » Elle l'en reprit, lui disant « qu'il fallait servir Notre-Seigneur avec un grand et généreux dégagement, et ne point avoir de bornes en nos dépouillements ». « Ma fille, lui dit-elle encore, vous m'avez dit une parole de tendresse; je me souviens que notre Bienheureux Père, en quelque rencontre de séparation, qu'il allait d'un côté et moi de l'autre, ne voulut pas me souffrir de lui dire que nous serions longtemps sans nous voir, et que cela me faisait peine. Il me dit, ce Bienheureux: Ma Mère, il faut adorer les dispositions de Dieu sur nous, et aller où il nous appelle, sans autre vouloir que l'accomplissement de sa volonté. »

## CHAPITRE XXXII.

### DE SON HEUREUX DÉCÈS

Enfin, rien n'est permanent sous le soleil, et les plus belles vies trouvent leurs termes lorsque l'on s'y attend le moins. Notre digne Mère, qui venait de faire dans Paris un cours, où elle avait paru comme un soleil en sainteté, à peine fut-elle arrivée à Moulins, qu'elle eut des indices qu'elle était dans son occident, et qu'il se fallait coucher dans le lit de la mort, qui ne fut pas imprévue pour être inopinée. Il y avait plus de quarante années qu'elle l'attendait de pied ferme par une soigneuse pratique de toutes vertus, mais elle s'y voulut encore disposer par des pratiques sérieuses. Pour cela, sentant ses approches, le samedi, 7 décembre, veille de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, quoiqu'elle fût fort lasse et accablée, elle alla au réfectoire, à genoux, pendant la collation des Sœurs, et les bras en croix, à l'imitation de l'ardent Apôtre des Indes, elle répéta deux fois ces paroles: « *O Mater Dei! memento meî* <sup>1</sup> ; puis elle ajouta en français: « O très-sainte Mère de Dieu! par votre Immaculée Conception, souvenez-vous de m'assister toujours, mais spécialement à l'heure de ma mort. » Elle employa une partie de la récréation du soir à parler, selon sa coutume; des choses utiles et saintes, avec madame la duchesse de Montmorency.

Le soir, environ les neuf heures, elle se mit en devoir de traverser une grande cour pour aller de sa chambre aux in-

<sup>1</sup> O Mère de Dieu! souvenez-vous de moi.

firmeries consoler une Sœur malade qui craignait la mort; mais comme on ne le lui voulut pas permettre, elle y envoya ma Sœur la supérieure avec des paroles de confiance en Dieu, puis tirant un profond soupir: « Hélas! dit-elle, que nous aurons d'affaires à cette heure de la mort, et moi la première! » Le lendemain, elle était levée à son ordinaire des premières de la maison, comme la plus ardente en la quête de l'Époux que l'âme cherche en la sainte oraison; quand elle eut commencé la sienne, le froid de la fièvre la prit; elle ne laissa point pour cela de continuer sa prière, et après Prime, alla trouver la Sœur malade à l'infirmierie, lui parla autant qu'elle voulut, quoique le froid de la fièvre s'augmentât. On voulait qu'elle se couchât, ou du moins qu'elle communiât avant la communauté, pour éviter la longueur et le froid. « Non, non, dit-elle gracieusement, je n'ai besoin que de demeurer ici auprès de Dieu, en recueillement avec mon petit livret en main » (c'était un recueil qu'elle avait fait des principales instructions que notre Bienheureux Père lui avait données pour sa conduite intérieure). « Hélas! dit-elle encore, laissez-moi ce contentement de communier avec la communauté; ce jour m'est bien particulier, car il y a aujourd'hui trente-un ans accomplis que, par le commandement de notre Bienheureux Père, je communie tous les jours, indigne que je suis de cette grâce. » Elle fut donc au banquet sacré, avec la communauté, mais à peine la messe fut finie, qu'il la fallut mettre au lit. Le médecin de madame la duchesse de Montmorency fut soudain appelé, qui jugea que ce n'était que la fièvre de rhume; mais sur les quatre heures du soir, il changea de langage et assura que ce serait une fièvre dangereuse avec inflammation de poitrine.

Ce serait ici faire trouver place aux superfluités que nous voulons éviter de tout notre pouvoir, si nous disions que l'on n'épargna rien pour soulager cette précieuse malade, et qu'on

lui appliqua tous les remèdes dont on se put aviser, puisque même la digne madame de Montmorency offrit à Dieu sa vie pour sauver celle de la malade. La bonne Mère de Musy, pour lors Supérieure, alla faire la même offrande de la sienne et de celles de toutes ses filles, par leur consentement. Mais Dieu est un maître souverain, il veut ce qu'il veut, et à lui seul appartient de vouloir. On exposa le Saint-Sacrement dans notre monastère pour les quarante-heures. Toutes les maisons religieuses de Moulins se mirent en prières. On eut recours à quantité d'aumônes, de vœux, de messes que l'on faisait dire en diverses églises, et Dieu voulut que les ailes de cette colombe qui s'élançait vers les contrées éternelles, fussent plus fortes pour l'emporter au ciel que toutes les puissances qu'on employait pour la retenir en la terre, et toujours son mal croissait, la conduisant à son vrai bien. Le mardi matin, elle dit à notre chère Sœur Jeanne-Thérèse qui la servait et accompagnait, qu'elle allât communier et faire des bons actes de résignation à la volonté de Dieu, lui signifiant bien qu'il fallait se séparer.

A une heure après minuit de son quatrième jour, l'oppression s'augmentant fit juger au médecin qu'il n'y avait plus d'espérance, et ordonna qu'on lui donnât le saint Viatique. Madame de Montmorency, qui ne bougeait presque jour et nuit de la chambre de cette digne Mère, fondant en larmes, la conjura de prendre des reliques de notre Bienheureux Père; elle lui répondit: « Madame, je le veux bien, puisque vous le voulez, mais si ce n'était pour l'amour de vous, j'y aurais un peu de répugnance. » Condescendant donc, elle prit très-révèrement ces saintes reliques, par l'application desquelles elle avait guéri tant d'autres malades, et dit tout haut les mains jointes: « Mon Dieu, si c'est votre volonté et votre plus grande gloire, pour la consolation de ma chère Madame, donnez-moi la santé par les intercessions de notre Bienheureux Père. » Puis elle

dit : « Je ne crois pas qu'il me veuille guérir. » Mais, apercevant que cette parole attendrissait grandement toute l'assemblée, elle ajouta : « Il faut pourtant espérer possible que notre Bienheureux Père fera quelque chose en faveur de ma chère Madame. » Témoignant bien par là son indifférence parfaite à mourir ou à vivre. Sur les quatre heures de ce même matin, elle fit une revue de sa conscience, et se confessa au révérend père de Lingendes, recteur de la sainte Compagnie de Jésus, qui l'assista en ce dernier passage; Dieu l'ordonnant ainsi pour la rendre plus conforme à notre Bienheureux Père, qui fut aussi assisté à la mort par un père de cette même Compagnie. Après cette revue de sa conscience, elle fit appeler Monsieur notre confesseur, qui était avec elle en voyage, et notre chère Sœur sa compagne, pour leur parler pour la dernière fois, les chargeant d'écrire de sa part son adieu à cette communauté d'Annecy, et qu'elle nous conjurait de vivre en grande union et amour réciproque, conservant la sincérité et simplicité de l'esprit de l'Institut; que surtout l'on se gardât de l'ambition des charges; que Dieu doit suffire pour toutes choses.

Cette digne Mère, qui avait toujours tant aimé le bon ordre de la maison de Dieu, n'avait pas voulu qu'on lui apportât le Saint-Sacrement avant le lever de la communauté. Entendant sonner le réveil, elle se disposa à recevoir ce Pain de vie par des actes d'humilité sincère, demandant pardon à la communauté de l'avoir, disait-elle, mal édifiée, et qu'elle n'avait point d'autre regret que de n'avoir pas bien observé ses règles. Le Saint-Sacrement étant présent, on lui dit quelques paroles selon l'ordre de la sainte Église, touchant la foi de cet auguste sacrement; alors l'ardente flamme de son amour faisant un sacré effort, malgré l'oppression de poitrine et la faiblesse où l'avait réduite une ardente fièvre continue, elle éleva sa voix et d'une parole vive et forte, elle dit : « Je crois fermement que mon Seigneur Jésus-Christ est au très-saint Sacrement de l'au-

tel, je l'y ai toujours cru et confessé, je l'y adore et reconnais pour mon Dieu, mon Créateur, mon Sauveur et Rédempteur, qui m'a racheté de son précieux sang; je donnerais de bon cœur ma vie pour cette créance, mais je n'en suis pas digne; je confesse que je n'attends mon salut que de sa seule miséricorde. » Après la sainte communion, elle dit avec grande ferveur: « Mon Père, tandis que j'ai le jugement sain, je vous demande de tout mon cœur les saintes huiles, vous suppliant de me les donner quand il en sera temps. » Ce même jour, une partie de la matinée, elle conféra avec le révérend père de Lingendes, sur le sujet de la lettre qu'elle désirait écrire pour la dernière fois à toute notre Congrégation. Ce bon père admirait sa grande présence d'esprit et la solidité de son jugement dans une si grande fièvre et oppression; il l'entretint fort longtemps de la soumission que l'âme doit à la volonté de Dieu, à quoi la malade contribuait, donnant témoignage que ce discours-là lui plaisait grandement.

Sur le soir, on la supplia d'agréer qu'on lui apportât la sainte Communion, soudain la minuit passée, à cause de sa faiblesse, et, qu'ayant communié pour Viatique, il fallait communier à jeun; elle fit réponse qu'il ne fallait pas faire ce remuement la nuit, puisqu'elle avait reçu le saint Viatique, et qu'elle était indigne de la grâce qu'elle avait de communier tous les jours. Elle se priva donc humblement pour se soumettre à Dieu, à son infirmité et à la tranquillité de la nuit et du silence monastique, de la Communion ce jeudi-là, qui était son cinquième jour. Le médecin lui fit prendre quelques remèdes extraordinaires, et par son ordre, elle obéit, nonobstant les fortes agitations du mal, à demeurer deux grandes heures sans se remuer. Dans ce repos, son mal s'augmenta, et on lui demanda s'il ne faudrait pas lui donner les saintes huiles : « Non, pas encore, dit-elle, il n'y a rien qui presse, je suis encore assez forte pour attendre. » Sur les deux heures après midi, elle s'assit sur



son lit, et d'un visage serein, d'un œil ferme et d'une parole assez forte, qui donnait quelque espérance de guérison, elle fit écrire à toutes nos maisons son adieu et les saintes instructions d'humilité, simplicité, observance et parfaite union qu'elle nous a laissées comme son testament maternel. Après que l'on eut transcrit cette lettre au net et qu'elle l'eut signée, elle dit que sa conscience était en extrême paix, et qu'elle n'avait plus rien à dire. La promptitude de cet esprit ardent affaiblissait toujours la chair infirme de cette digne Mère, laquelle après ce travail s'assoupit un peu; puis s'éveillant et croyant d'avoir parlé en dormant, et que madame la duchesse de Montmorency fût à son accoutumé au chevet de son lit, elle dit: « Madame, m'avez-vous entendue? » On lui dit qu'elle était allé souper au réfectoire. « Laissez-la, dit-elle, c'est que je la voulais entretenir du petit repos que j'ai pris en Dieu. » Prenant occasion de cette absence, elle parla à nos Sœurs de l'obligation qu'elles avaient à Dieu d'avoir appelé parmi elles cette vertueuse princesse, qu'elles la devaient grandement honorer et chérir. Sur cela elle revint du réfectoire, et la malade lui dit: « Ma chère Dame, je vous ai entretenue en esprit, mais ce sera demain, Dieu aidant, que je vous en dirai davantage. » Car sur le soir elle était plus oppressée.

Cette nuit-là, qui fut la dernière de sa vie, ne pouvant point reposer, elle se fit lire l'épître de saint Jérôme sur la mort de sainte Paule, à quoi elle donna une attention merveilleuse, et répéta plusieurs fois : « Qui sommes-nous, nous autres! nous ne sommes que des atomes auprès de ces grandes et saintes Religieuses. » Elle se fit aussi lire le chapitre du décès de notre Bienheureux Père, pour se conformer à lui aussi bien à la mort qu'à la vie. Madame de Montmorency était proche d'elle lorsqu'on lui lisait le chapitre du livre neuvième de l'Amour de Dieu, où notre Bienheureux Père dit: *Ma Mère ou moi, car c'est tout un, sommes malades, je dois être indifférent*

*en la volonté de Dieu que le mal surmonte les remèdes ou les remèdes le mal.* » Elle regarda bénignement cette vertueuse dame qui pleurait chaudement, et lui serrant amoureusement la main: « Voilà qui est pour vous, Madame » lui dit-elle, ajoutant plusieurs paroles pour la porter à une parfaite résignation, avouant que Dieu l'avait tellement unie à son cœur, que nonobstant les longs désirs qu'elle avait eus de la mort, de bon cœur elle eût accepté de vivre encore quelque temps pour le service et contentement de cette grande âme, que la douleur où elle la voyait de sa séparation la faisait plus souffrir que son mal. » Le reste de la nuit, elle se fit lire, dans les Confessions de saint Augustin, la mort de sainte Monique, et comme l'on fut à la remarque que fait saint Augustin, que sainte Monique ne se souciait point de mourir hors de son pays, elle dit : « Voilà qui est pour nous; » témoignant être indifférente de mourir hors du monastère de sa profession. Environ les quatre heures du matin, on lui demanda en quel état elle était, elle répondit: « La nature rend son combat et l'esprit souffre. » Fort peu de temps après, pour tenir sa promesse, elle entretint en particulier madame la duchesse environ une heure et demie; elle donna sa bénédiction, par obéissance, à toutes ses filles tant absentes que présentes, spécialement pour celles de cette communauté d'Annecy. Tout au long de sa maladie elle observa avec une grande rigueur le document *de ne rien demander ni rien refuser*, obéissant avec tant de rigueur à tout ce que le médecin ordonnait de prendre ou s'abstenir, qu'il en était dans une profonde admiration, de quoi s'apercevant elle lui dit : « Monsieur, il nous est ordonné d'obéir au médecin. »

Environ les huit heures du matin, le vendredi, elle demanda le révérend père de Lingendes, par qui elle désirait être assistée en son dernier passage. Elle l'entretint fort longuement en particulier, lui faisant un narré de toute sa vie, et en particulier de son état présent, lui demandant s'il lui fallait rien changer

pour se disposer à la mort. Elle lui dit que Dieu l'avait mise en un état de repos, de simplicité et de confiance en sa bonté pour ne rien vouloir que son bon plaisir; que notre Bienheureux Père et quelqu'un de Messieurs les prélats l'avaient affermie en cette voie. Le bon père la confirma dans sa paix, et elle lui déclara ce qui était dans le sachet qu'elle portait pendu à son col, le suppliant de le lui faire tenir entre les mains lorsqu'elle serait en l'agonie, et qu'il fût enseveli avec elle. Se sentant affaiblir, elle supplia le père de lui donner les saintes huiles, lesquelles elle reçut avec tant de ferveur d'esprit qu'elle répondit elle-même à toutes les prières; cette action finie, le père à genoux devant le lit la supplia de donner sa bénédiction à lui et à toutes ses filles pour toutes celles de son Institut. Elle s'en excusa humblement, le suppliant que plutôt il la bénît, ce qu'il fut contraint de faire; mais aussi par la force de l'obéissance il contraignit son humilité, et, les mains jointes et les yeux levés au ciel, elle dit: « Mes chères filles, voici donc la dernière fois que j'ai à vous parler, puisque telle est la volonté de Dieu; je vous recommande de tout mon cœur de rendre un grand respect et obéissance à vos Supérieures, regardant Notre-Seigneur en elles; soyez parfaitement unies les unes avec les autres, mais de la véritable union des cœurs »; répétant plusieurs fois ces paroles: *mais de l'union des cœurs*. « Vivez dans une grande simplicité et conservez l'intégrité de la parfaite observance; par ce moyen, vous attirerez sur vous les bénédictions de la miséricorde divine, que je supplie se vouloir répandre sur toutes les filles de la Visitation. » Après avoir donné sa bénédiction, elle dit encore à la communauté: « Mes filles, ne faites nul état des choses de cette vie qui passe; pensez souvent que vous vous trouverez un jour au même état où vous me voyez à présent; qu'il faudra rendre compte à Dieu de toutes vos pensées, paroles et actions. Ne faites estime que de ce qui peut servir à votre salut et perfection. »

Le révérend père recteur, qui voyait nos chères Sœurs toutes fondues en larmes, ne put s'empêcher de pareil attendrissement dans une action si généreuse d'une part et si douloureuse de l'autre, et craignant que la malade s'affaiblît trop en continuant de parler avec une si grande ardeur, il dit aux Sœurs de se retirer. « Il est donc temps de se séparer, dit-elle, mes filles, et de se dire le dernier adieu. » Toutes, rang par rang, s'approchèrent d'elle pour lui baiser la main, et elle les regardait d'un vrai œil maternel, leur disant à toutes à l'oreille, un mot pour leur perfection. Après qu'elle eut parlé à toutes les Sœurs, le révérend père recteur la supplia de lui dire quelque chose pour son propre profit; elle lui répondit avec grande humilité, et lui fit des remerciements pour le général et le particulier de leur sainte Compagnie, surtout de la peine qu'il prenait de l'assister en sa dernière journée; il se mit à genoux, et lui baisa révéremment la main avec une haute estime de sa sainteté. Dès lors, cette sainte mourante ne parla que de Dieu, ne pensa qu'en sa bonté, et regardait de moment en moment l'image du Crucifix et celle de Notre-Dame-de-Pitié, qui était proche d'elle; de temps en temps, le père recteur lui parlait de quelque chose sainte, et faisait des prières qu'elle se mettait toujours à répondre avec lui. Elle écouta avec une admirable attention la lecture de la Passion de Notre-Seigneur, en français, et la profession de foi selon le Concile de Trente, à la fin de laquelle elle protesta qu'elle croyait cela si fermement, qu'elle eût voulu mourir pour le soutenir; elle disait de fois à autres: « *Maria Mater gratiæ* etc.<sup>1</sup>. » Elle supplia le père de lui faire la recommandation de l'âme, et lorsqu'il fut aux oraisons, elle

<sup>1</sup> O Marie, mère de grâce,  
Mère de miséricorde,  
Défendez-nous contre nos ennemis,  
Et recevez-nous à l'heure de notre mort.

Maria, mater gratiæ,  
Mater misericordiæ,  
Tu nos ab hoste protege,  
Et hora mortis suscipe.

(Strophe d'une hymne de l'Office de la Sainte Vierge.)

lui annonça qu'il les redirait plusieurs fois; ce qui fut vrai, car son agonie fut longue; et une fois, le père disant ces oraisons en français, elle s'écria: « Jésus, que ces oraisons sont belles! » Elle témoigna désirer d'être un peu seule et en repos, mais quasi tout soudain, elle fit rappeler le père et lui dit: « O mon père! que les jugements de Dieu sont effroyables. » Le père lui demanda si cela lui faisait de la peine : « Non pas, dit-elle, mais je vous assure que les jugements de Dieu sont bien effroyables! ... »

Le médecin l'étant venu voir, elle le remercia fort cordialement de tous ses soins, et qu'elle n'avait plus besoin que de ses prières. Il voulut lui faire prendre d'une gelée fort excellente, elle s'en excusa, disant que c'était chose perdue, que cela ne servait plus de rien, et en demanda l'avis du père recteur, qui répondit qu'il fallait prolonger sa vie pour en employer tous les moments à glorifier Dieu; dès lors, elle continua à prendre, sans dire mot, tout ce que l'on voulut. Il lui dit encore que, comme Dieu avait inspiré en nous l'esprit de vie, aussi venait-il à notre mort retirer à lui l'esprit et l'âme qu'il avait infusée en nous. Cela la fit tressaillir d'aise. « Ah! dit-elle, que cette pensée est douce ! » Il lui demanda si elle n'espérait pas que notre Bienheureux Père, avec nos Mères et Sœurs décédées, lui viendraient au-devant. Elle répondit, avec une grande assurance: « Oui, je m'y fie, il me l'a ainsi promis. » Elle renouvela solennellement ses vœux selon le formulaire de nos professions, après quoi l'on vit son visage tout en feu et son corps en diverses agitations. Le révérend père lui demanda si elle voulait qu'on lui apportât une mitre de notre Bienheureux Père, qui est gardée dans notre maison de Moulins comme une précieuse relique: « Non, dit-elle, si c'est pour ma santé ou pour mon soulagement. » Mais le père lui dit: « C'est afin que la volonté de Dieu s'accomplisse en vous » ; alors elle la baisa révéremment et une image de Notre-Dame de Montaigu. Dès ce

temps-là, ses inquiétudes se passèrent, et sa fièvre s'augmenta violemment. L'on fit rentrer la communauté, pour refaire encore la recommandation de l'âme; elle prit en sa main droite le crucifix, et en la gauche le cierge bénit, pour aller ainsi parée au-devant de son Bien-aimé. Le père de Lingendes lui dit « que ces grandes douleurs qu'elle souffrait étaient les clameurs qui précèdent la venue de l'Époux ; qu'il venait, qu'il s'approchait, et si elle ne voulait pas lui aller au-devant. » « Oui, mon père, dit-elle distinctement, je m'en vais. Jésus, Jésus, Jésus! » Par ces trois mots de vie, avec trois doux amoureux soupirs, elle acheva de mourir, pour commencer de vivre et de paraître en la vraie vie, avec Jésus en gloire. Elle expira en même temps que le père recteur prononçait ces paroles : « *Subvenite, sancti, etc.*, » le 13 décembre 1641, entre les six et sept heures du soir, âgée de près de soixante-dix ans, desquels elle en avait passé neuf vivant saintement en l'état de viduité, et trente et un en l'état monastique, où elle est décédée selon son souhait, en la condition de simple inférieure sans charge, et tenant le dernier rang. Sur quoi, selon la parole de Jésus-Christ, nous concluons qu'elle est grande au Royaume des cieux.

## CHAPITRE XXXIII.

### DES HONNEURS QU'ON A RENDUS A SA MÉMOIRE.

L'âme de cette bonne et loyale servante étant entrée en la joie de son Seigneur, nous laissa avec des douleurs qui sont encore trop récentes pour être renouvelées. Le béni corps, qui avait logé une si digne hôtesse demeura si beau après sa mort que l'on ne pouvait se lasser de le voir. La mort ne changea point son visage, il demeura dans cette grande sérénité qu'il avait durant sa vie. Toutes les Sœurs vinrent, l'une après l'autre, baiser le saint nom de Jésus, qu'elle avait elle-même gravé sur son cœur. Il était de la hauteur d'un pouce, bien formé excepté l'S, qui n'était pas bien achevé. La croix était du côté d'en bas, sans doute pour signifier qu'elle était crucifiée à tout ce qui est de ce monde, et qu'en sa partie inférieure même le monde lui était crucifié. Le père trouva le petit sachet qu'elle avait recommandé, bien cousu, et sur icelui une image de la sainte Vierge, tenant son divin Fils, et dedans, la grande protestation de foi écrite de sa main et signée de son sang, puis des vœux, prières et abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu. On tira copie de tout, puis on le remit sur sa poitrine, selon son désir, avec quelques reliques.

Le lendemain matin, on exposa, selon notre coutume, ce béni corps au chœur, où toute la ville accourut avec tel témoignage d'estime de sa sainteté, que, pour contenter le peuple, il fallut approcher le corps de la grille, pour laisser ce conten-

tement à leur dévotion de faire toucher leurs chapelets et autres choses. Tous les convois de la ville des Religieux et des paroisses allèrent, chacun à part, en diverses heures, chanter des *De profundis* et des *Libera* en l'église de nos Sœurs. Messieurs les chanoines de la collégiale de Notre-Dame y vinrent avec une fort bonne musique. Les révérends pères Jésuites tendirent leurs autels de noir, et dirent tous leur messe pour la défunte, qu'ils invoquaient en leur cœur, et d'une voix commune, l'on disait par la ville qu'il était mort une Sainte à Sainte-Marie.

Madame de Montmorency nous voulant garder cette fidélité de nous rendre au moins morte celle que nous lui avions prêtée vivante, mit ordre de faire ouvrir et embaumer son corps; ce fut en cette ouverture que l'on vit la cause de sa mort, ayant trouvé le poumon tout gâté, de mauvaise couleur et plein, du côté gauche, d'un sang pourri et purulent; son foie, son cœur et ses autres parties nourricières se trouvèrent fort saines, et les chirurgiens ont attesté n'avoir jamais vu un cerveau si sain ni une tête si bien faite, et qu'il ne se fallait pas émerveiller si elle avait le jugement si bon et l'esprit si bien composé. Le corps fut embaumé, et l'on se diligenta le plus qu'on put, crainte de quelques difficultés qui n'eussent pas manqué, si la ville de Moulins n'eût voulu témoigner en cette occasion son amour de soumission et de respect à madame de Montmorency, qui, faisant céder tous les intérêts de l'inclination qu'elle avait de garder ce précieux dépôt, à la justice qui voulait qu'il nous fût rendu, prit elle-même le soin de ce renvoi, fit mettre le corps dans une châsse de plomb, et celle-là dans une de sapin, garnie de fer, pour être plus portable; on la plaça dans un carrosse couvert d'un grand drapeau de mort. M. Marcher, notre confesseur, et M. Aviat, confesseur de notre maison de Moulins, avec quelques officiers de madame la duchesse, l'accompagnaient, et d'autant que l'on ne tenait pas ce trésor bien assuré tandis qu'il serait



sur les terres de France, on revenait le plus promptement et le plus secrètement que l'on pouvait dans les lieux qui eussent pu donner quelque arrêt, à la grande mortification de nos chères Sœurs de Lyon, qui apprirent que le propre jour de Noël l'on avait passé dans la ville ce béni corps, sans oser, pour de bonnes raisons, l'arrêter tant soit peu. On le fit reposer à Montluel, petite ville, où nos pauvres Sœurs de Saint-Amour sont réfugiées depuis que le malheur des guerres les a chassées de leur maison. Là, tout ce bon peuple accourut en foule, et nos bonnes Sœurs passèrent la nuit à l'entour de cette châsse, croyant bien que dès là, on n'avait rien à craindre. M. Marcher avertit nos Sœurs de Belley de la précieuse relique qu'il menait reposer chez elles. Dès que ce bruit fut épanché par la ville, presque toutes les maisons coururent en notre monastère, apportant des cierges et flambeaux pour les allumer autour du corps. En moins de deux heures, l'église fut tendue de noir, et la piété de Monseigneur l'évêque de Belley fut si grande, qu'à l'imitation de saint Épiphané, il sortit vêtu pontificalement avec tout son clergé et la musique, pour recevoir et introduire en sa ville cette nouvelle Paule de notre siècle, rendant des honneurs et témoignages d'estime dignes de sa piété et de la sainteté de celle qu'il vénérât.

Ce corps, ainsi porté magnifiquement chez nos Sœurs, fut entouré de tant de lumières, que l'on eût dit qu'il y avait plusieurs chapelles ardentes. Elles restèrent gardiennes de ce dépôt jusqu'au lendemain que Monseigneur revenant derechef avec son clergé, Monsieur son théologal fit un très-beau et docte discours des vertus de notre Bienheureuse. L'on dit une messe solennelle, et enfin tous virent avec regret sortir de leur ville le trésor qu'ils n'y pouvaient pas retenir, et qui fut reçu à Saint-Rambert, Seyssel et Rumilly, selon la petitesse des lieux, avec la même révérence et dévotion. A Seyssel, il reposa en l'église des bernardines, où la chère Mère de Ballon, première supérieure de

cette sainte réforme, donna, avec toute sa communauté, des marques véritables de sa parfaite dévotion envers cette Bienheureuse Mère, avec laquelle elle avait eu une grande union de cœur. Nos Sœurs de Rumilly, avec une dévotion de vraies filles, passèrent la nuit autour de cette châsse, et avaient tendu leur église de noir couvert de larmes blanches.

Enfin, le 30 décembre, ce béni corps aborda cette ville; il fut posé en l'église du Sépulcre, où Monsieur le doyen, avec les chanoines de sa collégiale, l'allèrent prendre; et accompagné de la foule du peuple, on nous apporta ce béni dépôt. Ce fut chose vraiment remarquable, qu'au même instant que le corps entra dans le monastère, nos pauvres cœurs, qui depuis la nouvelle de notre perte, avaient été si opprésés de douleur, que nous ne pouvions nous voir à paupières sèches, furent tous universellement saisis d'une certaine joie intérieure, et d'une certaine certitude spirituelle si grande de la gloire de l'âme de celle qui nous rendait son corps, que cela sécha nos larmes, et nous ne pouvions que redire ces mots: « Oh !qu'elle est avant dans le ciel, et que nous sommes heureuses d'avoir une telle avocate devant Dieu! » Ce sentiment n'a pas été particulier à notre communauté, mais commun à toutes celles de notre Institut; et nous apprenons par les lettres que nous recevons de nos monastères, qu'à la nouvelle douloureuse de ce décès, leurs cœurs étaient également en douleur de notre commune et irréparable perte, et en suavité et en confiance, par un sentiment universel de la gloire de cette Bienheureuse âme; du soin qu'elle aurait auprès de Dieu, de ses filles et de tous ses dévots. Il n'est pas besoin de dire que nous lui avons rendu nos derniers devoirs comme à notre première Mère, avec les oraisons funèbres, grand'messe en musique et autres témoignages de notre estime, autant que l'a pu souffrir la simplicité qui doit reluire en toutes nos actions. Presque toutes nos maisons en ont fait de même, comme il se voit par le grand nombre d'o-

raisons, plutôt panégyriques que funèbres, que l'on nous a cordialement communiquées, tant imprimées qu'en manuscrit<sup>1</sup>.

Nous savons de science certaine que deux des grands et saints serviteurs de Dieu qui soient au monde l'ont vu monter en gloire, l'un comme une humble épouse qui se présentait la croix en main pour être reçue par son Bien-aimé au festin nuptial; l'autre comme un globe lumineux qui se joignait à un autre globe (et c'est notre Bienheureux Père), et, ainsi joints, ces deux globes entraient et s'abîmaient dans le grand globe éternel<sup>2</sup>. Nous savons, de même certitude, que trois autres âmes

<sup>1</sup> Le corps de cette Bienheureuse Mère arriva à Annecy le 30 décembre 1641; il fut porté à l'église du premier monastère de son Ordre, et déposé dans l'oratoire du Bienheureux Fondateur, jusqu'à ce que tout fût préparé dans ladite église pour sa sépulture, qui fut faite avec beaucoup de solennité.

A la fin de l'année, on fit célébrer un anniversaire magnifique, et la persuasion où l'on était de la béatitude dont jouissait cette sainte âme était si universelle, qu'on n'y put souffrir d'appareil funèbre; l'église où reposait son saint corps fut tendue de blanc et ornée comme pour un jour de fête. La solennité de cet anniversaire commença le 11 décembre et fut continué le 12 et le 13; chaque jour l'office y fut solennel, et le panégyrique de la servante de Dieu y fut prononcé par Charles-Auguste de Sales, qui fut depuis évêque de Genève.

<sup>2</sup> Il s'agit ici de saint Vincent de Paul, dont voici la remarquable déposition :

« Moi, Vincent de Paul, Supérieur général de la Congrégation des Prêtres de la Mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la grâce d'être connu de la très-digne Mère de Chantal, Fondatrice du saint Ordre de la Visitation Sainte-Marie, par de fréquentes communications de paroles et par écrit qu'il a plu à Dieu que j'aie eues avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit à Paris, il y a environ vingt ans, qu'aux autres qu'elle y a faits depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me communiquer son intérieur, qu'il m'a toujours paru qu'elle était accomplie en toutes sortes de vertus, particulièrement qu'elle était pleine de foi quoiqu'elle ait toute sa vie été tentée de pensées contraires, qu'elle avait que très grande confiance en Dieu, et un amour souverain de sa divine bouté; qu'elle avait l'esprit juste, prudent, tempéré et fort en un degré très-éminent; que l'humilité, la mortification, l'obéissance le zèle de la sanctification de son

dignes de foi l'ont vu en esprit dans l'état de la gloire, au propre jour de son décès, qu'elles ne savaient en façon quelconque, étant bien éloignées du lieu où il arriva.

Ce n'est pas de notre seul mouvement que, soudain après le décès de cette digne Mère, nous lui avons donné le nom de Bienheureuse, c'est le mouvement de la voix publique; et les personnes de grande doctrine, dignité et piété, qui nous ont vues réservées en ce point, nous ont dit de ne point craindre; que si bien quelques esprits critiques en disent quelque chose, il ne faut pas laisser d'honorer celle que Dieu a tant voulu ho-

saint Ordre et du salut des âmes du pauvre peuple étaient en elle à un souverain degré; en un mot, je n'ai jamais remarqué en elle aucune imperfection, mais un exercice continué de toutes sortes de vertus, que quoiqu'elle ait joui en apparence de la paix et tranquillité d'esprit dont jouissent les âmes qui sont parvenues à un si haut degré de vertu, elle a néanmoins souffert des peines intérieures si grandes, qu'elle m'a dit et écrit plusieurs fois qu'elle avait l'esprit si plein de toutes sortes de tentations et d'abominations, que son exercice continué était de se retourner du regard de son intérieur, ne pouvant se supporter elle-même en la vue de son âme si pleine d'horreur qu'elle lui semblait l'image de l'enfer; que, néanmoins, quoiqu'elle souffrît de la sorte, elle n'a jamais perdu la sérénité de son visage, ni ne s'est relâchée de la fidélité que Dieu demandait d'elle dans l'exercice des vertus chrétiennes et religieuses, ni dans la sollicitude prodigieuse qu'elle avait de son saint Ordre, et que de là vient que je crois qu'elle était une des plus saintes âmes que j'aie jamais connues sur la terre et qu'elle est maintenant bienheureuse dans le ciel. Je ne fais pas de doute que Dieu ne manifeste un jour sa sainteté comme déjà il l'a fait en plusieurs lieux de ce royaume. Voilà ce qui arriva à une personne digne de foi et qui aimerait mieux mourir que de mentir. Cette personne m'a dit qu'ayant nouvelle de l'extrémité de la maladie de notre défunte, elle se mit à genoux pour prier Dieu pour elle et que la première pensée qui lui tomba dans l'esprit fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle avait commis et commettait ordinairement, et qu'immédiatement après il lui apparut un petit globe, comme de feu, qui s'élevait de terre et allait s'unir dans la région supérieure de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux, et que les deux réduits en un , montèrent plus haut, entrèrent et s'abîmèrent dans un autre globe infiniment plus grand et plus resplendissant que les autres, et qui lui fut dit intérieurement que ce petit globe était l'âme de notre digne Mère, le second celui de notre Bien-

norer, et qui a honoré Dieu par une si longue et sainte vie. Ce nous a été une grande consolation que la louange soit plutôt venue du dehors que de nous-mêmes pour cette Bienheureuse Mère, et ce serait entreprendre de faire parler ici toutes les voix de la renommée, que de rapporter toutes les louanges qu'on lui donne. Nous gardons les lettres de plusieurs de Messieurs les évêques, des abbés, des provinciaux d'Ordres, des supérieurs, des religieux, des seigneurs de justice, des grandes et vraies servantes de Dieu; tous, d'une mutuelle dévotion, la nomment Bienheureuse, demandent de ses reliques et l'invoquent en leur particulier. Mais, parce que celui-là est véritablement digne de louange qui est loué de Dieu, je dirai ici une

heureux Père et l'autre l'essence divine; que l'âme de notre digne Mère s'était réunie à celle de notre Bienheureux Père, et toutes les deux à Dieu leur suprême principe.

Il dit de plus que dans la célébration de la Sainte Messe pour notre digne Mère, aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son heureuse mort, et étant au second *Memento*, où l'on prie pour les morts, il pensa qu'il ferait bien de prier parce qu'elle pourrait bien être en Purgatoire à cause de certaines paroles qu'elle avait dites il y avait peu de temps, et qui lui paraissaient tenir du péché véniel, et dans le même moment il revit la même vision, les mêmes globes et leur union et qu'il lui resta un sentiment intérieur que cette âme était bienheureuse et n'avait pas besoin de prières. Ce qui est resté si bien imprimé dans l'esprit de cet homme que le même le voit dans le même état toutes les fois qu'il pense à elle. Ce qui peut faire douter de cette vision, c'est que cette personne a une si grande idée de la sainteté de cette âme bienheureuse qu'elle ne lit jamais ses réponses sans pleurer par l'opinion qu'elle a que Dieu est celui qui a inspiré à cette Bienheureuse âme ce qu'elles contiennent, et que conséquemment cette vision est l'effet de son imagination; mais ce qui fait penser que c'est une vraie vision, c'est que le même n'est pas habitué d'en avoir et qu'il n'a jamais eu que celle-là. En foi de quoi j'ai signé de ma propre main et scellé de notre sceau. »

Vincent De Paul.

L'humilité du saint lui a fait raconter sa vision à la troisième personne; mais les réflexions qui terminent le récit, inspirées par une humilité plus grande encore, suffisent seules à trahir son secret. Cette faveur, du reste, lui est attribuée par tous les auteurs contemporains.

chose qui arriva à un très-grand et bon serviteur de Dieu : invoquant en sa messe notre Bienheureux Père, il fut arrêté et ne sut passer outre, et Notre-Seigneur lui dit: *Pourquoi n'invoques-tu pas ma fidèle Servante?* Lui faisant voir que, lorsque l'on invoque notre Bienheureux Père, il faut conséquemment invoquer la Bienheureuse, d'autant que ces deux saintes âmes continuent en l'éternité, où est la consommation de la charité parfaite, de n'être qu'un, comme, par union parfaite en ce monde, Dieu les avait unies. Depuis cette vue, toute la communauté où est ce bon et dévot personnage s'est également mise sous la protection du Bienheureux et de la Bienheureuse, et Dieu commença à rendre ce mouvement commun; car nous voyons que plusieurs de ceux qui font dire des messes en notre église, en ordonnent une au Bienheureux et une à la Bienheureuse, ou aux deux ensemble.

Le corps de cette Bienheureuse Mère repose présentement dans un petit tombeau d'attente, jusqu'à ce que Dieu nous ait donné quelque moyen de bâtir notre église et les chapelles pour ces deux Saints. Il est au long de notre grille, tout vis-à-vis du tombeau de notre Bienheureux Père, qui est de l'autre côté de l'autel, lequel est orné de ces précieux dépôts, comme l'arche, de ces deux séraphins d'or très-pur. Ce qui a donné sujet à Monsieur le doyen de Notre-Dame, notre Père spirituel, d'attacher en notre église ces vers suivants:

Mise au côté du grand homme de Dieu  
 Qui par ses soins se la rendit pareille,  
 Tu vois, passant, en cet auguste lieu,  
 De notre temps la seconde merveille.

#### Autres.

De l'Institut qui fait profession  
 De délivrer l'âme de passion,  
 Bien qu'elle soit en faible corps enclose,  
 Le Père là, la Mère ici repose.

Nous savons bien que Dieu a déjà manifesté la gloire de son humble servante par des grâces miraculeuses, mais nous laissons au temps à découvrir ces merveilles, et nous concluons cette seconde partie de nos *Mémoires* par une chose digne, ce nous semble, d'être laissée dans l'Institut à notre postérité, pour faire voir qu'il n'y a point de tels liens que celui de la charité qui unit les cœurs. Dès aussitôt que la nouvelle du décès de notre Bienheureuse Mère fut épanchée par nos maisons, le jugement humain se vit trompé en ce qu'il avait cru que, quand cette digne Mère aurait fermé les yeux, cette grande union de pure charité et cordiale amitié qui avait tenu tous nos monastères joints à celui-ci, se dissiperait; car, après avoir rendu les derniers devoirs à cette sainte Mère, pour montrer que ses intentions étaient vivantes dans son Institut, presque tous nos monastères, les supérieures et les communautés, ont envoyé ici des messagers exprès pour renouveler et renouer leur union avec nous; protestant, avec tant de véritable bonté, vouloir, tout comme du vivant de nos Bienheureux Père et Mère, avoir en ce monastère, dépositaire de leurs corps et de leurs intentions, leur recours, leur confiance, leur union, leur communication, leur déférence; ce qui nous a souvent tiré des yeux les larmes d'une tendre consolation, et donné un grand sujet de bénir Dieu, qui fait subsister ses ouvrages par sa seule grâce, lorsqu'il retire à soi les ouvriers.

Ce qui nous donne aussi une grande espérance en sa bonté que, comme la charité, est la vertu permanente à l'éternité, ayant fondé notre petit Institut par la grande charité qui unit divinement les âmes de nos Bienheureux Père et Mère pour la charité des faibles et infirmes, selon la douceur de la charité, dans la charité de la communication, par une humble cordialité sans obligation; enfin, cette sainte charité nous pressera en nos communes observances, et nous poussera toutes dans le sein de Celui qui est l'essentielle et éternelle charité,

où nous croyons que vivent en unité parfaite nos Bienheureux Père et Mère.

Reste donc à voir ce qui doit faire vivre cette Bienheureuse Mère dans nos mémoires et dans notre imitation, à savoir la pratique des saintes vertus.